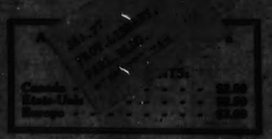
VOLUME XIII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI [illegible] MARS 1926 — NUMERO [illegible]



[illegible]
Canada - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - [illegible]
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

LE TRIDUUM EN L'HONNEUR DES JÉSUITES MARTYRS

Fêtes imposantes au Collège de Saint-Boniface — S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, assistent aux cérémonies — Panégyriques prononcés par le R. P. Péalapra, O.M.I., le R. P. Roberge, C.SS.R., et M. l'abbé Sabourin, D.D. — Brillante soirée littéraire et musicale de clôture

Les 16, 17 et 18 mars dernier, le Collège de Saint-Boniface a célébré dignement nos premiers martyrs canadiens. La chapelle déjà si belle du collège, agrandie de la sacristie qui était au fond de la nef, avait été décorée avec goût. Quatre grandes banderoles, partant du centre de la voûte, venaient s'attacher aux chapiteaux des colonnes du choeur et de la nef, ornées en outre d'oriflammes aux lettres initiales des huit Bienheureux; décoration sobre mais belle, qui nous transportait tout de suite dans une atmosphère de piété et de reconnaissance. L'autel de la Sainte Vierge était le trône glorieux de nos martyrs. Le tableau des Bienheureux, oeuvre d'une religieuse du Sacré-Coeur de Montréal, se détachait et rayonnait sur un fond de soie rouge. L'autel était garni des plus belles fleurs, dons généreux des parents des élèves et des amis du Collège. C'est là, en face de cet autel, que se trouvaient les reliques des Bienheureux de Brébeuf, Lalemant et Garnier; c'est là aussi que les fidèles aimaient à venir prier pendant le jour.

Le clergé des diocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface s'est vivement intéressé à la gloire des premiers Bienheureux de l'Eglise canadienne. Chaque matin, les prêtres se sont succédé de 5 h. 30 à 9 h. aux quatre autels qui leur étaient réservés. Plusieurs sont venus de très loin pour jouir du privilège de dire la messe des Bienheureux et apprendre aux fidèles, par leur exemple, que la dévotion aux Martyrs jésuites doit s'ancrer bien profonde dans le coeur de tous les Canadiens et devenir vraiment une dévotion nationale. Les prêtres ont tenu, en outre, à assister nombreux aux offices de chaque jour, et surtout à la séance littéraire et musicale de jeudi soir, digne couronnement de ces trois jours de piété et d'histoire religieuse.

Les fidèles ont voulu, eux aussi, apporter leur tribut de gloire aux nouveaux Bienheureux. Plusieurs venaient communier aux premières heures du jour. La chapelle se remplissait à la messe pontificale de 8 h. 30; aux panégyriques et aux bénédictions du soir, elle devenait trop étroite; l'on pouvait voir des hommes consentir à entendre, debout, à la porte d'entrée, la louange des Bienheureux. Des groupes de religieuses, de vieillards et d'enfants se succédaient dans l'après-midi des trois jours pour venir vénérer les reliques de nos Martyrs.

Mardi 16 mars

A 8 h. 30, messe pontificale célébrée par Mgr A.-A. Cherrier, P.A., vicaire général du diocèse de Winnipeg, assisté de M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Selkirk, et de M. l'abbé Alexandre Boulet, de Saint-Boniface, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé R.-Alex. Giroux, curé de La Broquerie, comme prêtre assistant. Les RR. SS. Grises et les orphelines de l'Hospice Taché chantent à la messe et prouvent qu'on avait raison de s'adresser à elles pour commencer dignement le Triduum.

A 4 h. 30, panégyrique par le R. P. Louis Péalapra, O.M.I., maître des novices à Saint-Laurent, Man. Après un développement d'ordre général sur l'excellence de la vie religieuse, le prédicateur nous fait voir et aimer le grand attachement des Bienheureux à leur sublime vocation de Jésuites. C'est par cet amour pratique et de tous les instants que nos Martyrs ont mérité la gloire qui les couronne dans le ciel.

S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, préside la bénédiction du T. S. Sacrement. Les RR. PP. A. Normandin, supérieur du Juniorat, et P. Magnan, O.M.I., sont diacre et sous-diacre. On remarque au choeur Mgr Gabriel Cloutier, vicaire général et administrateur du diocèse; Mgr Jubinville, curé de la cathédrale; le R. P. Dominique, O.C., prieur de la Trappe de Saint-Norbert. Le chant est exécuté avec une grande perfection par les élèves de l'Académie Saint-Joseph. Après le salut, les fidèles se pressent à la balustrade pour vénérer les reliques des Bienheureux Martyrs, acte de piété qui suivra désormais tout exercice du Triduum.

Mercredi 17 mars

C'est Mgr Cloutier, administrateur du diocèse, qui chante la messe pontificale à 8 h. 30, assisté du R. P. Joseph-P. Desjardins, recteur du Collège. M. l'abbé L. Primeau, procureur de l'archevêché, et M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe, agissaient comme diacre et sous-diacre. Les RR. SS. Oblates du S.-C. et de M.-I. ont rendu leur chant grégorien d'une manière très expressive.

A 4 h. 30, panégyrique par le R. P. Alphonse Roberge, C.SS.R. Le prédicateur parle des missionnaires. Il décrit, à l'aide des Relations des Jésuites, la vie toute de souffrances et de privations des Bienheureux. Temps héroïques, hommes héroïques, vraiment dignes de fonder au Nouveau-Monde une nouvelle chrétienté.

Le T. R. P. Dominique, O.C., officia à la bénédiction du T. S. Sacrement, assisté des RR. PP. Ephrem et Anselme, O.C., du Monastère de Saint-Norbert. Etaient présents au choeur: S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, Mgr Jubinville, MM. les abbés Sabourin, Lamy, Myre, Desmarais, etc. Les enfants de la Maison-Chapelle ont chanté au salut avec un ensemble, une netteté d'articulation, une piété vraiment remarquables.

Jeudi 18 mars

C'est aujourd'hui la clôture du Triduum. S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ancien élève du Collège, ne voit autour de lui que des anciens élèves. Mgr Jubinville était prêtre assistant, M. l'abbé Sabourin et le R. P. J. Payette, C.S.V., d'Otterburne, diacre et sous-diacre d'honneur; MM. les abbés J. Bertrand et A. Boulet, diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Brunet agissait comme maître des cérémonies.

On remarquait au sanctuaire: S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, assisté du R. P. Hingston, S.J.; les RR. PP. Vézina et Plourde, O.M.I., MM. les abbés Heynen, Macaire, Desmarais, Lamy, Primeau, etc. La Chorale du Collège, si appréciée du public de Saint-Boniface, depuis le célèbre concert du 22 novembre dernier, fit entendre la Messe "Marie, Reine des Coeurs", à quatre voix mixtes, de Van Durme. A l'offertoire, le "Quam pulchri super montes", de Boyer, chanté en trio, eut presque l'ampleur d'un véritable choeur, grâce à la voix chaude et prenante de M. H. Rosington, professeur au Collège.

Après l'évangile, le R. P. Bourque, S.J., vint lire aux fidèles le texte français du décret de Béatification des Bienheureux. C'est un document d'un rare mérite. On y apprend dans un raccourci l'histoire, la vie, les vertus, la mort de nos Martyrs; puis on entend la voix grave du Pape, déclarant de son autorité infaillible qu'ils sont vraiment élus de Dieu, ces martyrs, que jamais au Canada l'on n'a cessé de vénérer et d'aimer.

A 4 h. 30, panégyrique par M. l'abbé Sabourin, D.D. Les Martyrs nous donnent un exemple très précieux de force morale. Demandons aux Bienheureux, en ces jours de prière, de bénir notre patrie; mais demandons-leur surtout cette force morale dont les Canadiens français et les Canadiens catholiques du Manitoba ont tant besoin pour rester fidèles à leurs fières et nobles origines. A la bénédiction du T. S. Sacrement, Mgr Jubinville présida, assisté de M. l'abbé D.-A. Beauregard, curé de Saint-Charles, et de M. l'abbé F.-X. Leroux, curé de Fisher Branch. Au sanctuaire: MM. les abbés Barton, Primeau, Lamy, etc. La Chorale du Collège exécuta de la polyphonie du XVIme siècle, entremêlée de compositions d'auteurs modernes. Le R. P. Louis-J. Roy, S.J., accompagnait aux deux cérémonies. MM. W. Raymond et A. Perland ont gracieusement apporté à la Chorale un concours très efficace.

La séance du soir

La partie plutôt profane de la fête, nous voulons dire la séance littéraire et musicale, ne fut pas au-dessous de la partie religieuse. Quiconque, en effet, avait bien entendu dans le prologue, le but précis de la soirée: "leçons d'histoire", ne pouvait être déçu. Dans le premier tableau historique, les Pères nous apprennent, tout en se parlant, les misères du missionnaire, misères qui proviennent de la difficulté d'apprendre la langue des sauvages, de s'adapter au mode de vivre des Indiens, pour le manger, le dormir, le boire et des inconvénients d'un hiver rigoureux. L'Envoyé du Parlement nous apprend aussi qu'en France tout un parti assez puissant s'opposait, sous les plus fallacieux prétextes, à la colonisation du Canada, ce qui rend plus évidente les desseins surnaturels des fondateurs et grandit d'autant plus notre peuple.

Le deuxième tableau raconte la mort des PP. Jogues et Daniel; le troisième, le martyre si douloureux des PP. de Brébeuf et Lalemant, pages glorieuses de notre histoire, que tout Canadien devrait connaître et méditer souvent.

Leçon d'histoire encore que cette saynète de "L'Oeuf", si fine, si spirituelle et si française. Les premiers missionnaires ont connu la souffrance; ils ont passé par ces états d'âme, si grands dans leur simplicité, des PP. Ragueneau et Chastelain. "L'Oeuf" avait son complément naturel dans la chansonnette que le jeune Edouard Paquin chantait quelques instants plus tard à l'adresse de Mgr Cloutier.

Comme les premiers auditeurs de la célèbre "Athalie", à Saint-Cyr, le public aurait préféré des acteurs costumés. Mais si l'on tient compte que le sujet lui-même ne prêtait pas à de fortes envolées dramatiques, que Mme la Grippe retint au lit plusieurs des acteurs, avant, pendant la préparation, voire même pendant la séance, on devra se déclarer satisfait du résultat obtenu.

Chaque tableau était suivi d'un choeur qui résumait les grandes pensées de nos Martyrs, et la Chorale rendit fort bien ces oeuvres de Gounod et du R. P. Edouard Lessard, S.J.

Dans son allocution, Mgr Cloutier tient à associer aux Martyrs béatifiés des martyrs de tous les jours qui doivent nous être particulièrement chers: les PP. jésuites, Mésaiger, Aulneau et Coquart, premiers missionnaires de l'Ouest canadien. Il parle de l'oeuvre de la Compagnie de Jésus au Canada, du Collège de Saint-Boniface, applaudit à ses succès et termine en exhortant les jeunes à rester fidèles toujours à leurs vieux maîtres.

Parmi les nombreux membres du clergé présents à la séance, l'on peut signaler S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., Mgr Cloutier, Mgr Jubinville, le T. R. P. Dominique, O.C., les RR. PP. Vézina, Brassard et Plourde, O.M.I., MM. les abbés Jutras, Heynen, Derome, Barton, Gandos, Primeau, Lamy, Beauregard, Leroux, Mireault, Bertrand, etc.

On a réalisé, ce semble, le but du Triduum et de la séance que le Prologue énonçait ainsi: "Puissent nos saints Martyrs agréer la fête que nous leur offrons en toute simplicité, et nous donner, avec la connaissance plus parfaite de leur vie, l'amour plus pratique de leurs grandes vertus".



Le Collège des Jésuites de Saint-Boniface, où ont été célébrées les fêtes du Triduum en l'honneur des Bienheureux Martyrs

MOOSE JAW — Un auto embourbé sur la voie ferrée du Canadien National, à l'est d'Avonlea, a été frappé par un train. Alex. Bowman a été tué instantanément; son beau-frère, Joseph Bowman, est dans un état critique; un troisième, Phil Funke, a échappé comme par miracle.



LES BIENHEUREUX MARTYRS CANADIENS

LA S. D. N. N'A PU S'ENTENDRE

Le Brésil ne veut pas céder et l'admission de l'Allemagne est renvoyée en septembre

Genève — L'assemblée de la S. D. N., à la demande des puissances signataires du traité de Locarno, a ajourné à la réunion de septembre la demande d'admission de l'Allemagne.

Le délégué du Brésil, M. Mello Franco, a informé l'Assemblée que la demande de son gouvernement pour un siège permanent au Conseil est irrévocable. Sir Austen Chamberlain a alors déclaré qu'il lui était impossible, dans les circonstances, de proposer la demande d'admission de l'Allemagne dans la S.D.N. Le Brésil a laissé entendre clairement il y a quelques jours, qu'il votera contre l'admission de l'Allemagne dans le Conseil, s'il n'obtient lui-même un siège permanent en même temps.

Sir Austen a terminé son discours en exprimant l'espoir que cette grande nation qu'est l'Allemagne obtiendra en septembre la place à laquelle elle a droit dans la S.D.N.

Cet ajournement ne signifie pas que le pacte de Locarno tombera en désuétude. D'après un communiqué des représentants de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de l'Italie, tout en reconnaissant qu'il est impossible maintenant de surmonter les difficultés qui se sont élevées, on déclare que l'oeuvre de paix réalisée à Locarno existe encore dans toute sa force, c'est-à-dire qu'elle reste intacte. On ajoute dans cette communication que les signataires du traité de Locarno sont convaincus que les présentes difficultés seront surmontées lors de la prochaine réunion de la S. D. N. et que l'Allemagne sera admise dans ce corps.

Cette tournure prise par les événements signifie qu'il y aura d'ici septembre prochain une grande campagne de la part des pays qui désirent faire partie du Conseil qui sera probablement réorganisé, après une enquête qu'on tiendra au cours de la prochaine session.

Les amis de la S. D. N. laissent voir une grande anxiété, mais ils expriment l'espoir qu'il sera possible de surmonter la tempête et que la Société pourra continuer son oeuvre sans avoir à souffrir la perte de l'un de ses membres.

Trois délégués de l'enseignement français vont venir à Montréal

Montréal — On attend à Montréal, au commencement d'avril prochain, pour un congrès d'enseignement anglo-français qui doit avoir lieu ici, puis se continuer à Toronto, trois délégués officiels français, qui sont:

M. le sénateur Honnorat, ancien ministre de l'instruction publique en France; M. Jean Brunhes, éminent géographe, professeur au collège de France, ancien professeur à Fribourg, Suisse; et M. Etienne Gilson, professeur de philosophie scolastique à la Sorbonne à Paris.

Tous les trois seront reçus à Montréal par les universités de Montréal et de McGill. Ils doivent s'embarquer prochainement au Hâvre, après avoir été les hôtes de M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France.

MALVY A PERDU CONNAISSANCE

Grâce à cet incident, le nouveau cabinet Briand a obtenu une majorité de 200 voix

Paris — La Chambre des députés a, jeudi soir, exprimé sa confiance dans le nouveau ministère Briand par une majorité de près de deux cents votes, mais dans des circonstances si dramatiques, qu'il est douteux que la Chambre ait réellement voulu approuver la déclaration ministérielle. Le vote a été de 361 à 164.

La déclaration ministérielle était très terne, ne faisant aucun appel particulier à un côté de la Chambre ou à l'autre. On y reconnaissait qu'il n'y a eu vue aucun règlement de la situation financière, mais on demandait à la Chambre d'observer une exceptionnelle discipline afin que soient votées les mesures nécessaires pour l'administration du pays. Cette déclaration a été reçue avec une assez grande indifférence de tous les partis. Aussi les experts parlementaires se demandaient-ils si le cabinet obtiendrait une majorité, parce que les socialistes avaient décidé de s'abstenir de voter, tandis que le centre et la droite étaient décidés à voter contre le gouvernement.

Mais le premier interpellateur a changé toute la face des choses. M. Ybarnegaray, des Hautes-Pyrénées, a fait une attaque à fond de train contre le ministre de l'intérieur, M. Louis Malvy. Aussitôt la Chambre est devenue houleuse et la gauche a commencé à protester avec force contre ces accusations et la droite en général.

M. Briand a alors insisté pour revenir à la tribune et défendre son collègue. Il a rappelé que la Haute Cour a acquitté M. Malvy de l'accusation de trahison pour laquelle il avait été condamné, ainsi que des accusations de malversation. Il a ensuite attaqué les conservateurs d'une manière assez directe, ce qui a soulevé les protestations du centre et de la droite. Pour la première fois dans sa carrière parlementaire peut-être, il a été hué lorsqu'il est descendu de la tribune. En ce moment, il était visible que le cabinet subirait une défaite.

M. Malvy a voulu à son tour monter à la tribune pour se défendre des accusations qu'on avait portées contre lui. Il s'est déclaré prêt à démissionner si sa présence dans le cabinet était une menace à la restauration du pays. Mais il a bientôt montré une certaine faiblesse. Il a une maladie de coeur et c'est immédiatement après avoir fait cette déclaration qu'il a subitement perdu connaissance. On l'a transporté à l'extérieur et il a été pendant vingt minutes dans cet état.

La majorité de la Chambre était alors changée et on manifestait de la sympathie pour le ministre de l'intérieur. Après une courte discussion au sujet des finances, le vote a été pris avec le résultat que l'on sait.

Chef des libéraux de l'Alberta

Edmonton — Le capitaine J. Bowen, qui, depuis 1921, représente Edmonton à la Législature de l'Alberta, a été choisi chef de son parti à un caucus des députés libéraux. Il succédera à M. C.-R. Mitchell, nommé à la cour suprême de l'Alberta.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS FRANCAIS DU MANITOBA

La Convention générale annuelle des Instituteurs du Manitoba aura lieu à Winnipeg, du 5 au 9 du mois prochain. Comme par le passé, l'Association des Instituteurs de Langue Française tiendra à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface une convention séparée dont le programme a été publié dans la Liberté de la semaine dernière. En préparant ce programme, nous n'avons pas perdu de vue l'assistance des nôtres aux séances de Winnipeg, auxquelles ils pourront assister toute la journée du mardi, le jeudi avant-midi et toute la journée du vendredi. Nous nous réservons la soirée du mardi, la journée du mercredi et l'après-midi du jeudi avec la soirée. Notre programme comprend aussi deux cours de pédagogie par M. l'abbé Sabourin; nous y invitons bien cordialement, sans exception, tout le corps enseignant de langue française, et nous comptons sur une assistance complète, car tous se doivent de prendre part à ces séances instructives, qui désirent s'élever à la hauteur de leurs devoirs d'éducateurs. Il n'y aura pas d'autre invitation. Que l'on veuille bien noter ce détail.

Toute suggestion, sous forme d'amendement à notre programme d'études françaises, envoyée au [illegible] du mois d'avril prochain, sera soumise à la convention [illegible].

Souvent, des remarques de personnes du [illegible] nous ont prouvé que notre programme n'était pas parfait. Nous le savions. Il s'agit de perfectionner, et pour cela, nous sollicitons la collaboration de tout le corps enseignant, qui est le premier intéressé et le plus au courant de nos besoins.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire.

PARLEMENT FEDERAL

LE GOUVERNEMENT EN MINORITE, MAIS IL NE DEMISSIONNE PAS

L'opposition joue un tour au gouvernement et lui inflige un vote défavorable en comité plénier — M. Woodsworth et l'incident du "God Save the King"

Ottawa — La Chambre a commencé la discussion des crédits. Ce sont habituellement des séances ternes, longues et ennuyeuses où députés et journalistes se voudraient voir bien loin de la Chambre. En général, la députation se fait rare à ces séances; tandis que l'opposition dirige habituellement de fortes attaques contre le gouvernement, il appartient au ministre qui "fait passer ses estimés" de s'en tirer avec le moins d'égratignures possible.

Conférence impériale en octobre

Les Dominions ont été conviés à une Conférence impériale qui aura lieu en octobre. Le premier ministre a fait distribuer la correspondance échangée, à ce sujet, avec le Secrétaire d'Etat pour les affaires des Dominions.

L'impôt sur le revenu

M. Church, député de Toronto, a plaidé en faveur de la réduction de l'impôt sur le revenu.

Le ministre des Finances a mis le doigt sur la source du mal. Le Canada, par suite de sa participation à la guerre, a contracté des dettes et s'est enlisé dans des dépenses dont il doit aujourd'hui porter le poids. Il en sera encore de même pendant bien des années. Notre dette nationale est écrasante et les intérêts doivent se payer. Il faut trouver des revenus pour administrer le pays et payer pour les conséquences de notre folle participation à la guerre. D'autre part, il faut ménager le contribuable canadien et ne pas lui rendre la vie intenable par des taxes trop fortes. Le gouvernement se voit dans la nécessité de se rendre aux demandes et aux réclamations bien justes du peuple et de réduire chaque année les impôts. M. Robb a laissé entendre qu'il y aurait des réductions d'impôts dans le prochain budget.

Le gouvernement en minorité

Avec une dextérité remarquable, l'opposition a appliqué jeudi soir un croc-en-jambe au gouvernement et l'a envoyé rouler pour un temps sur le tapis. Cette défaite du gouvernement s'est produite si vite que tous les assistants en sont restés abasourdis et silencieux, et que de la gauche ne s'est élevé qu'un pauvre cri: "Démissionnez, démissionnez".

Le traquenard avait été habilement préparé. Depuis une heure ou deux la députation poursuivait un débat sur un crédit spécial de $350,000 que M. Boivin, ministre des douanes, voulait employer au service préventif. Un peu avant six heures M. Henry Drayton se leva pour prier le ministre d'attendre les recommandations du comité des douanes avant de faire voter ce montant. Et il proposa une motion pour que le comité se lève et rapporte progrès.

Il était alors six heures moins cinq minutes environ. La plupart des députés avaient quitté la Chambre et même le parlement. M. Boivin et les libéraux présents ne pouvaient continuer le débat, puisque la motion de M. Drayton ne se prêtait à aucun débat et que les règles de procédure défendaient tout discours. Le ministre et le gouvernement étaient acculés à un vote. Une couple de députés se levèrent pour poser des questions, mais ils furent vivement rappelés à l'ordre lorsqu'ils voulurent poursuivre. Aucun moyen d'appeler en Chambre les députés absents car la Chambre siégeait en comité plénier; et lorsqu'il y a vote, dans ces circonstances, on ne sonne pas les timbres mais on vote tout de suite par assis et levé.

Il fallut faire face à la musique. Libéraux, indépendants et progressistes ne purent réunir que 41 députés tandis que les conservateurs en avaient 73, minorité à droite, 32.

Le gouvernement, bien entendu, ne démissionnera pas.

Le "God Save the King"

M. Woodsworth s'est levé au début de la séance sur une question de privilège. Plusieurs journaux, dit-il, l'ont attaqué, lui ainsi que M. Heaps et M. Henri Bourassa, pour ne s'être pas levés en Chambre l'autre soir lorsque la députation a chanté "God Save the King".

M. Woodsworth dit qu'il y avait alors beaucoup de chahut et de bruit en Chambre, que l'on venait de chanter toutes sortes de chansons, et qu'étant à causer avec M. Bourassa, il n'a pas saisi qu'on chantait l'hymne cher aux Anglo-Saxons. "D'ailleurs, dit le député de Winnipeg, je suis prêt à me lever toutes les fois qu'on chantera cet hymne d'une manière sérieuse; mais lorsqu'il ne s'agira que de tapage et d'amusement, je me tiendrai tranquille à mon siège. De plus, ajoute-t-il, plusieurs conservateurs sont restés assis et couverts lorsque la Chambre a entonné "O Canada". Si je ne suis pas excusable d'être resté assis, les autres ne le sont pas de ne pas s'être levés quelques instants plus tard."

Bonne riposte.

M. Bourassa, de son côté, a donné une explication dans le même sens que M. Woodsworth.

Les chevaliers du Saint-Père à Chicago

Chicago — Plusieurs centaines de chevaliers catholiques participeront aux cérémonies du prochain congrès eucharistique. Ce sera la première fois qu'on verra en Amérique un aussi grand nombre de chevaliers de tous les ordres papaux en costume officiel.

Parmi les ordres qui seront représentés au congrès, on remarque les chevaliers de l'Eperon d'Or, ordre créé au début du christianisme et restauré par Pie X; les membres de l'Ordre suprême du Christ, institué en 1319; les membres de l'"Ordine Piano"; les chevaliers du Saint-Sépulcre, les chevaliers de Saint-Sylvestre, ceux de Saint-Grégoire, qui sont nombreux en Amérique, et les chambellans privés du pape.

Ces chevaliers constitueront la garde d'honneur du Très Saint-Sacrement pendant la procession qui aura lieu à Mundelein, le 24 juin.

CHICAGO — M. François Veuillot représentera spécialement au congrès eucharistique international de Chicago nos confrères catholiques de France.

ECHOS D'EUROPE

M. de Valera [illegible] un nouveau parti

Mgr Seipel viendra en Amérique

Indifférence des électeurs parisiens

Vrai pacifisme de la France

Ils devront soigner leur tenue

... sition pour se mettre à la page, faire tailler leur barbe et soigner par les meilleurs coiffeurs, qui leur teignent la ... belle, qui leur calvitie élégante. La menace, faite par Moscou de rapatrier ceux de ses représentants à l'étranger qui compromettraient le bolchévisme par leur mauvaise tenue n'aura pas besoin d'être mise à exécution. Entre Paris et Moscou les plus farouches bolchéviques paraissent trouver le choix de la première ville tout naturel.

Le meurtre de Matteoti

Chieti, Italie — Le procès de ceux qui ont participé au meurtre du député socialiste, il y a plus d'un an, est commencé. Les cinq accusés sont Amerigo Dumini, Albino Volpi, Giuseppe Viola, Amelito Paveroné et Auguste Malacria. Plus de vingt-cinq personnes furent arrêtées sous soupçon d'avoir participé à ce crime, mais les autres ont été libérés ensuite. Le procès est présidé par le juge Giuseppe Danza, l'un des magistrats les plus respectés de cette partie de l'Italie à cause de sa sévérité et de son impartialité.

Les inculpés ne sont pas accusés d'avoir tué Matteoti, mais d'avoir coopéré au meurtre sans préméditation. S'ils sont trouvés coupables, ils peuvent être condamnés à un terme de prison variant entre trois et huit ans.

Une émouvante scène de foi chrétienne

Paris — Non loin de Caen, au couvent de la Délivrande, s'est déroulée une scène touchante et grandiose. Mlle Van de Vyvere, fille du ministre belge, devait prendre le voile en compagnie d'une jeune fille de Caen, chez les Soeurs de la Congrégation de la Vierge Fidèle.

M. Van de Vyvere, depuis deux jours démissionnaire pour raisons personnelles, était venu de Bruxelles avec Mme Van de Vyvere assister à la cérémonie. La veille, la famille réunie prit joyeusement le repas en commun et M. Van de Vyvere, qui ne pouvait rester au couvent, se retira dans un hôtel de la Délivrande.

Le matin, Mlle Van de Vyvere se hâta de frapper à la porte de la chambre où dormait sa mère; mais elle ne reçut nulle réponse. Elle entra. Sur le lit gisait sa mère immobile et raide. Le médecin, appelé en hâte, ne put que constater un arrêt subit du coeur.

Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, qui venait présider la cérémonie, dit à M. Van de Vyvere toute sa douleur devant ce deuil cruel, et le pria d'accepter que la prise de voile fût remise à plus tard. Mais le grand chrétien trouva dans sa foi le courage d'offrir les deux sacrifices le même jour. Il demanda seulement que sa fille s'appelât non plus Soeur Sainte-Marie-de-Gonzague, mais Soeur Sainte-Marie de la Croix. Et dans cette atmosphère de grandeur chrétienne, la cérémonie solennelle commença.

Mme Van de Vyvere souffrait depuis quelque temps de troubles cardiaques; on ne soupçonnait pourtant pas un danger si proche. Son corps a été transporté à Gand.

Qui veut un château au pays des Soviets?

Leningrad — Les étrangers qui ont fait le rêve de posséder des palais auront la chance de le voir se réaliser ...

Législature provinciale

LA QUESTION DES SANS-TRAVAIL

Le gouvernement fera tout en son pouvoir pour améliorer la situation

La situation scolaire a encore été discutée cette semaine à la Chambre. Il s'agissait d'un bill enlevant six townships de la municipalité de Springfield pour les placer en territoire non organisé. Ce bill, présenté par C. Barclay, député de Springfield, a soulevé de grosses discussions chaque fois qu'il est venu à l'ordre du jour. On a fini par l'abandonner en comité plénier. L'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, a déclaré que son adoption rendrait la province responsable de plusieurs milliers de dollars de dépenses scolaires qui reposent maintenant sur la municipalité et établirait un précédent qui entraînerait de nombreuses difficultés dans l'avenir.

La taxe sur la gazoline

Après bien des épreuves et des tribulations, le bill amendant la loi de la taxe sur la gazoline a réussi à passer à travers le comité plénier. Comme il exemptait de la taxe la gazoline employée pour tous les bateaux automobiles, de vigoureuses protestations sont venues du côté des ouvriers et des conservateurs, qui demandaient avec raison que les bateaux de plaisir soient assimilés aux automobiles, ce qui a été fait.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

La question du crédit de trois millions pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, que doit voter le parlement fédéral, a eu son écho à la législature. M. George Compton (Manitou) a salué la nouvelle comme de souveraine importance pour l'Ouest. M. Joseph Bernier (Saint-Boniface) estime que si l'on tient à achever cette voie ferrée, le gouvernement devrait fournir assez d'argent pour en finir une bonne fois avec le projet. M. C.-A. Tanner (Kildonan-St. Andrews) craint que ces trois millions ne soient qu'un petit cadeau fait à la population de l'Ouest par ceux qui veulent garder le pouvoir à Ottawa.

La question du chômage

Vendredi, le chef du groupe ouvrier, John Queen, a abordé la question du chômage et a déclaré qu'il devrait être fait quelque chose pour remédier à la situation. Il a dit que l'hiver dernier, $142,000 avaient été dépensées pour le soulagement des sans-travail et $36,000 seulement cet hiver, bien que la misère soit aussi grande, sinon pire. Un grand nombre de sans-travail assistaient à la séance dans les galeries.

Mme R.-A. Rogers, MM. William Ivens, Joseph Bernier et S.-J. Farmer ont pris part au débat. D'après le député de Saint-Boniface, la solution du problème n'est pas dans l'augmentation des "aumônes" aux sans-travail, mais dans la suppression des obstacles au développement industriel, tels que l'imposition du commissaire municipal, qui devrait être abolie ou considérablement réduite. De plus, si le gouvernement avait saisi la question des taux de transport de la manière suggérée par le parti conservateur, des millions de dollars qui actuellement vont dans les poches des compagnies de chemins de fer seraient restés entre les mains de la population du Manitoba.

M. S.-J. Farmer ne croit pas que le remède au chômage dépende entièrement du plus grand nombre d'industries, car il y a plus de chômage et de misère dans les plus grands centres industriels des Etats-Unis.

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a déclaré que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour améliorer la situation des sans-travail et que le ministre des travaux publics siégerait à la prochaine assemblée du comité de secours de Winnipeg, en vue de discuter ses méthodes d'administration qui ont prêté à la critique. Le gouvernement, a dit le procureur général, ne s'est pas écarté du principe posé à la convention du chômage, à Ottawa, il y a quelques années. Il reconnaît sa part de responsabilité dans les mesures de secours et sa quote-part de contribution n'a pas été diminuée.

QUEBEC — Un vote de blâme au gouvernement, lui reprochant de ne pas soumettre des dépenses à l'Assemblée législative, a été défait par 33 voix contre 12.

Coin du Radio

Radio et "jazz"

Faut-il encourager le radio? C'est une question fort embarrassante. Il est impossible d'y répondre par un oui ou par un non. Il faut faire la part des avantages et des inconvénients, et c'est chose peu facile.

On peut dire pourtant que le poste de Winnipeg, CKY, rend de précieux services à la classe agricole par les conférences données par des professeurs du Collège d'Agriculture et en transmettant tous les jours les prix des produits agricoles.

C'est à peu près où se borne le côté pratique du poste, si on y ajoute les nouvelles.

Au point de vue intellectuel, l'Université du Manitoba donne quelques conférences intéressantes.

La partie musicale est celle qui occupe la plus grande place à CKY comme à tous les autres postes de transmission. CKY donne de la belle musique, de la musique populaire, et du "jazz". La belle musique nous vient des orchestres du Fort Garry, de l'hôtel Royal Alexandra, des fanfares militaires: "Princess Pat", les Vétérans, et de différentes organisations musicales. Le "jazz" occupe près de la moitié du temps que le poste donne à la musique.

La plupart des postes américains vomissent le "jazz" de toutes leurs antennes. Que penser du genre de "jazz" qui se donne sur le radio? Nous faisons nôtre une appréciation d'une revue sérieuse de radio, "Radio Broadcast", publiée dans la patrie du "jazz":

"Les bruits rythmés qui sont produits chaque soir par une centaine d'orchestres de danse ne peuvent être appelés de la musique populaire que par courtoisie. C'est populaire, sans doute, mais de la musique, pas du tout!

"Le seul but de la musique de danse actuelle semble de maintenir une cadence. C'est ce à quoi s'appliquent chaque soir une centaine de banjos, avec la monotonie d'un acharnement de chiens. Le résultat peut être satisfaisant pour danser, mais il est détestable pour celui qui n'est pas à ce ... nement à se trémousser comme un grain de maïs sur une casserole brûlante.

"Le "jazz" peut être de la musique ou s'en éloigner. Tel qu'il existe, il est rendu aux limites. Le tintamarre des chasseurs de chevelures a dû être moins irritant que ce qui charme l'amateur de nos jours. Ne serait-ce que pour cette seule raison que le sauvage avait moins d'instruments et pas de saxophones pour l'exécuter.

"Si tout ce que contiennent d'intellectuel les morceaux qui empestent l'air depuis 10 heures du soir à 2 heures du matin était ramassé ensemble, cela équivaudrait à peu près au troisième acte de "Abie's Triste Rose"...

"Que dire maintenant des chansons qui illustrent ces quatre heures de tristesse? Elles sont toutes faites d'après le même modèle; elles sont ou endiablées ou lugubrement tristes.

"Des deux nous abhorrons surtout le dernier genre. "I Want Some Rah-hady..." entendons-nous un baryton mielleux qui se lamente à XYZ à une vitesse de 2 milles ½ à l'heure; et de ZXY un soprano pleurnicheur et plat braille: "Like a Rose-uh I'm All Alone-uh!" Nous sommes pris par un mouvement irrésistible d'appeler tous les postes et de les inviter à se joindre tous ensemble.

"Pour continuer nos statistiques, si toutes les ballades maladives et sentimentales — nous ajoutons malsaines — d'une seule soirée étaient mises bout à bout, elles iraient de Athol, Mass., à l'océan Pacifique.

"Mais, nous dit-on pour protester, c'est ce que le peuple demande, et il faut donner au peuple ce qu'il désire...

"Nous ne sommes pas convaincus qu'il y ait un si grand nombre de personnes qu'on l'imagine qui désirent cette espèce de substitut musical d'un genre enfantin. Il y a un bon nombre d'individus qui sont satisfaits de cette diète sans goût, parce qu'ils n'en connaissent pas de meilleure, mais qui, cependant, sont capables de goûter quelque chose de plus solide. Car si "Fuzzy Wuzzy Baby" joué sur des boîtes de tomates est le bien suprême en musique pour les masses, essayez de vous figurer dans quelle atmosphère artistique ces mêmes masses sont plongées!"

Cet article de "Radio Broadcast" n'a pas été sans soulever des protestations. Il donne pourtant la note juste et la note dominante de beaucoup de postes de transmission; elle ne monte guère plus haut dans l'échelle musicale que ne peut monter cette chose vulgaire et malsaine qu'est le "jazz".

Les prédicants protestants reviennent périodiquement traiter d'une voix solennelle et souvent sépulcrale les sujets qui leur sont chers, comme "Is the World getting better or worse?", "An unknown evil", "Discovering new fields" et d'autres sujets aussi palpitants d'intérêt. Il arrive qu'un d'entre eux déverse contre l'Eglise et le Pape le trop-plein de son estomac. C'est as- ...

... En attendant, faisons chacun notre part en ne refusant ni notre admiration ni notre désapprobation à ceux qui les méritent. C'est dire qu'il ne faut pas craindre d'envoyer son appréciation aux postes de transmission.

Cet article clôt notre série d'études sur le radio pour la saison actuelle.

Albert MOREAU, ptre.





VOLUME XIII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 MARS 1926 — NUMERO [illegible]

Il faut avoir la certitude absolue, infinie, que tout ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Le Québec voit dans les groupes français dispersés autour de lui des ferments de civilisation française. Et à chacun il redit une nouvelle consigne: organisez-vous, fortifiez-vous...

Anatole VANIER.

"LOI INJUSTE, LOI ODIEUSE"

L'hon. Joseph Bernier, dans un discours mémorable que nous avons signalé ici, a levé un coin du voile derrière lequel se cache une idole chère à nos supposés éducateurs modernes: la neutralité scolaire. M. l'abbé Sabourin, dans une étude lumineuse et forte, vient de la démasquer entièrement. Si son geste ne réussit pas à faire détrôner le faux dieu, il aura du moins l'avantage de nuire au prestige qu'il peut exercer parmi nous.

Cette étude arrive à point. Nous sommes comme plongés dans une atmosphère de neutralité. Des multiples dangers qu'elle renferme il en est un tout particulier qu'il ne faut ni ignorer ni chercher à ignorer: c'est le danger de se faire peu à peu à cette ambiance au point qu'on ne la remarque même plus. Dans certains pays du sud, aux plaines basses et humides, l'air est entièrement chargé de miasmes malsains et les habitants viennent à n'en plus constater la présence. Ils s'empoisonnent quand même et en meurent.

Nous avons l'école neutre dans notre province et rien que l'école neutre, dans le genre et d'après le modèle de l'école publique américaine. Dans les districts où les parents veulent faire donner une éducation chrétienne à leurs enfants, ils doivent s'astreindre à payer double taxe. C'est pourquoi Mgr l'Archevêque de Winnipeg, dans une belle lettre adressée à l'auteur et publiée comme préface de son travail, appelle la loi de nos écoles une *loi injuste, une loi odieuse*.

Le Manitoba est une des rares provinces de la Confédération qui n'aient pas d'écoles séparées. Nos enfants catholiques doivent fréquenter, bon gré mal gré, l'école publique; nos jeunes gens, nos jeunes filles, nos religieuses et nos frères qui se préparent à la carrière de l'enseignement sont tenus de passer par une école normale qui ignore tout de leurs croyances et où, sous le couvert de la neutralité, on ne se gêne pas pour enseigner des théories que leur conscience de catholiques ne peut pas accepter. Il arrive aussi malheureusement que n'étant pas suffisamment mis en garde, il leur est impossible de démêler le vrai de l'erreur et ils sont influencés sans le savoir par les doctrines fausses et les systèmes échevelés à la mode dans notre monde universitaire.

M. l'abbé Sabourin montre clairement que la neutralité est impossible en elle-même et qu'elle n'existe pas du tout dans notre province. Elle consiste surtout dans l'exclusion systématique de l'élément catholique du rouage scolaire. Qu'on en juge. Nous citons M. l'abbé Sabourin:

"*Nous* (les catholiques) *comptons au Manitoba, d'après le dernier recensement fédéral, plus de 100,000 âmes. C'est 22,000 de plus que l'élément religieux protestant le plus nombreux du Manitoba. Régulièrement, sous un régime vraiment neutre, nous devrions être l'élément le plus influent de tous au Département de l'Instruction Publique et dans toutes les sphères d'influence générale, en tout ce qui se rapporte à l'éducation.*

"*Qu'en est-il de fait?*

"*Pendant tout le temps où la neutralité scolaire est censée régner à l'école, de toutes les religions à base dogmatique la nôtre est la plus impitoyablement mise de côté. De tous les grands systèmes de moralité, le nôtre est le seul à être complètement ignoré. De tous les membres du personnel enseignant dans les écoles normales, les catholiques sont absolument exclus. On trouve le moyen de donner des chaires de professeurs dans ces foyers d'influence si désirable à des apôtres de la doctrine du rationalisme et de l'évolution, à des gens qui font descendre l'homme du singe, et qui nient la spiritualité de l'âme et son immortalité, et l'on n'en trouve pas pour les catholiques, bien que l'on force les catholiques comme les autres à passer par ces écoles normales et à subir l'enseignement anti-catholique de ces professeurs s'ils veulent arriver à faire de l'enseignement dans les limites de la province.*"

L'auteur poursuit l'analyse de la situation faite aux catholiques et il ajoute un autre fait: "*Au Manitoba, comme dans les autres provinces du Dominion, il y a un certain nombre de fonctionnaires au Département de l'Instruction Publique. Pas l'ombre d'un catholique parmi eux.*"

Ces faits se passent de commentaires. Ils sont éloquents d'eux-mêmes.

Il faut être reconnaissant à M. l'abbé Sabourin pour l'excellent travail qu'il accomplit par la plume et la parole en faveur de la formation chrétienne de notre jeunesse. C'est une oeuvre de salut. C'est le coup de vent qui vient des sommets et qui purifie l'ambiance malsaine en train de nous empoisonner. Sa dernière brochure mérite d'être étudiée sérieusement et elle doit être entre les mains de tous ceux et de toutes celles qui parmi nous, à un titre quelconque, s'occupent d'éducation.

Paul BELART.

EN GARDE CONTRE CE MOUVEMENT CENTRALISATEUR

Les journaux ont annoncé la tenue à Montréal, dans la semaine du 5 avril prochain, d'un Congrès d'éducation sous les auspices d'une société appelée l'"Association canadienne d'éducation". Les travaux du futur congrès seront partagés en deux sections, dont l'une pour les Canadiens français.

Cette "Association canadienne d'éducation" date de 1919 à peine et elle a affiché dès le début sa volonté de centraliser l'éducation entre les mains d'une autorité fédérale. Voici dans quelles circonstances elle a vu le jour. Les 20, 21 et 22 octobre 1919, après une préparation de deux années, s'est tenue, à Winnipeg, une Conférence interprovinciale dite "Conférence nationale d'éducation en vue de créer un civisme canadien". Le but principal était l'établissement d'un Bureau permanent chargé de guider et d'appuyer la pensée du pays en matière d'éducation". Les "Rotary Clubs" prirent l'oeuvre sous leur patronage et promirent une souscription initiale de $70,000.

Le promoteur de l'entreprise était M. W.-F. Osborne, professeur à l'Université du Manitoba et secrétaire général de la Conférence. M. Osborne s'était adjoint, pour le lancement de l'affaire, un comité de 50 à 60 citoyens de la capitale manitobaine. A cette Conférence, appelée pompeusement le "Premier Parlement éducationnel du Canada", on crée un Conseil permanent, qui devait être composé de 50 membres, chaque province en nommant 4, — ce qui faisait 36, — les autres devant être choisis par le Conseil lui-même; la tâche à réaliser devait être l'établissement d'un "Bureau national d'éducation", dont la création était décidée, et la convocation au bout de trois ans d'une nouvelle Conférence interprovinciale. M. Osborne était nommé secrétaire provisoire de ce Conseil national d'éducation, lequel s'est réuni ensuite à Ottawa, en février 1920. Un des principaux ouvriers du Conseil est aujourd'hui M. le major Ney. Les quartiers généraux sont à Winnipeg.

Il avait été proposé tout d'abord de créer un Bureau fédéral d'éducation sur le modèle de celui de Washington, lequel est en train de ravir aux divers Etats leurs franchises scolaires. Sans l'opposition énergique de la province de Québec, le coup aurait réussi. Cette opposition s'est manifestée en particulier au Congrès de Toronto, les 20 et 21 octobre 1922. Mettant pour l'instant de l'eau dans leur vin, les promoteurs de l'affaire se contentèrent de dire que le Bureau fédéral d'éducation recueillerait simplement des renseignements et des statistiques en matière scolaire et ferait fonction d'aviseur, sans prétendre empiéter sur le domaine réservé aux provinces par l'Acte de 1867.

La rumeur veut que le prochain Congrès remette à l'étude ce fameux projet, lequel porte en germe l'"Ecole unique" sous quelque forme adoucie qu'on le présente. Cette proposition renouvelée ne manquera probablement pas de soulever des protestations au sein même du Congrès. — S. I. C.

ANDRE GRASSET MARTYR CANADIEN

L'un des martyrs de la rue des Postes, à Paris, en 1792, était né à Montréal

Montréal — Mgr l'Archevêque de Montréal vient de recevoir du vice-postulateur dans la Cause de Béatification des Martyrs de septembre 1792, une lettre qui accompagne un extrait du procès de canonisation. Nous reproduisons le précieux document:

Article du procès de béatification des martyrs de septembre 1792

Art. 309 — "C'est la vérité qu'André Grasset de Saint-Sauveur, prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, naquit à Montréal, le 3 avril 1758, et fut baptisé dans l'église paroissiale de Notre-Dame, le lendemain. Il était fils d'André Grasset de Saint-Sauveur et de Josephine Quesnel de Tomblanche. Il eut pour parrain Michel Pean, écuyer, s'r de Lavandière, chev'r de Saint-Louis, capitaine ayde major du Gouvernement de Québec, et pour marraine, Dame Agathe Beaudoin, ép'se de Mr Martel, ordonnateur à Montréal."

Il fit ses études en France et fut nommé, le 28 août 1779, chapelain de la chapelle Saint-Eutrope, en la métropole de Sens, avec la qualification de "Clericus Senonensius", dans le titre de provision.

Le 20 mars 1781, il est nommé chanoine de l'autel Saint-Pierre, dans la métropole de Sens, sous la qualification de "Diaconus diocesis Senonensis, ratione domicilii parenaum et beneficiorum".

Enfin, le 9 septembre 1783, il est pourvu de l'un des deux canonicats du trésor de la métropole, bénéfice qu'il possédait au moment de la Révolution.

A la suppression du Chapitre, il s'était réfugié dans la maison des Eudistes, rue des Postes, à Paris. Son titre de chanoine ne l'obligeait pas au serment, mais arrêté dans cette maison, bien connue pour sa fidélité à l'Eglise, la haine de la foi fut la cause de son incarcération aux Carmes, puis de sa mort, le 2 septembre 1792.

Le père d'André Grasset a été secrétaire général au gouvernement du Canada et témoin accusateur dans le procès Bigot. Il a publié un mémoire qui est un incunable précieux. Les relations des Jésuites parlent de lui comme un fervent chrétien et plein de zèle pour la propagation de la foi parmi les Indiens.

Le "Patriote de l'Ouest"

Le "Patriote de l'Ouest" vient d'entrer dans sa seizième année. Nos compliments et nos meilleurs voeux à ce vaillant confrère, toujours sur la brèche pour le bon combat.

L'A. C. J. C. pépinière de chefs

Nous cueillons la note suivante dans le "Semeur", organe de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française:

"Savez-vous que le président de l'Association d'Education du Manitoba, M. le magistrat Henri Lacerte, de Winnipeg, est un ancien membre de notre Comité central? Que le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, M. Hector Ménard, est l'ancien président de notre Comité général d'Ottawa? Que l'agronome provincial de la Saskatchewan, M. Georges Michaud, est un ancien membre de notre cercle "Pilote"?

REGINA — L'hon. W.-J. Patterson, ministre des téléphones et trésorier provincial, a été réélu par acclamation député de Pipestone. L'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, a été également réélu par acclamation à Prince Albert.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

TRIBUNE LIBRE

D'un ancien voyageur de la "Liaison française"

Nous recevons la lettre suivante, dont nous remercions bien vivement le sympathique signataire:

Monsieur le Directeur,

Je vois que mon abonnement est terminé. Je veux me réabonner pour deux ans.

Veuillez trouver ci-joint $5.00, soit $2.00 par année et $1.00 pour frais de malle, etc.

Je reçois les trois hebdomadaires de l'Ouest, et aussi longtemps que ces excellents journaux continueront le bon, l'excellent travail, à tout point de vue, qu'ils font actuellement, je les lirai assidûment et avec le plus vif intérêt.

Je vous souhaite, M. le Directeur, courage, succès et triomphe dans vos luttes.

Un ancien voyageur de la "Liaison française".
Joseph LECLERC, ptre, curé,
Chute à Blondeau,
Co. Prescott, Ont.

Le 10 mars 1926.

La plainte de l'Abonné grincheux

Que deviennent donc les paroissiens de X...? Auraient-ils pris en bloc le chemin des Etats, qu'on n'en entend plus parler? Dans ce cas, le correspondant de notre journal la Liberté aurait bien dû laisser un mot en partant, pour nous annoncer la triste nouvelle.

Voilà la question que je me posais depuis quelque temps; mais j'ai eu le plaisir de constater, l'autre jour, que X... n'est pas encore mort, mais bien en vie.

Pourquoi donc, alors, le correspondant ne nous raconte-t-il pas un peu ce qui se passe? Il ne doit pas manquer de nouvelles qui pourraient intéresser les paroisses voisines, quand même ce ne serait que nous annoncer que Mme Y est en visite chez M. et Mme X.

Mais, dira-t-il, des nouvelles de la sorte n'en valent pas la peine. Et la visite de Monseigneur, l'été dernier, à l'occasion de la confirmation, ne valait-elle pas la peine non plus? Cependant il n'en a jamais été question.

Où est la paroisse qui passerait sous silence le compte rendu d'une exposition agricole comme celle de X...? On dirait au contraire que l'on en cache les résultats, comme une chose honteuse. Et depuis ce temps-là, que de faits intéressants que les gens du village seuls connaissent et qui intéresseraient également les environs!

Exemple: les nouvelles concernant la municipalité, telles que les élections, car je n'ai jamais su que nos conseillers étaient nommés à perpétuité; la nomination des échevins au commencement de l'année; la création d'une bibliothèque; la formation d'une société pour la jeunesse; l'organisation de la société récréative, etc., etc.

Mais, dira-t-on, puisque je sais tant de nouvelles, pourquoi ne pas les envoyer au journal? C'est que, d'abord, je suis mal placé pour le faire, et ensuite, si j'apprends une partie de ce qui se passe, c'est à force de demander par tout le village: Eh bien! quoi de neuf?

Donc, ce ne sont pas les nouvelles qui manquent à notre correspondant, mais un peu de bonne volonté. Au moins qu'il fasse de temps en temps une liste des naissances, mariages, décès. De cette façon il n'arriverait pas d'erreur comme celles-ci: dire un grand "Bonjour, Mademoiselle" à une jeune dame mariée depuis un mois, ou bien, arriver au cimetière devant la tombe de M. X..., alors qu'on le croyait se promenant dans le village.

Enfin à X... comme ailleurs, les abonnés prennent un journal non pour avoir du papier, mais des nouvelles, et surtout des nouvelles locales, car l'on ne s'intéresse pas seulement à la politique.

Bref, si tout ce que je viens de raconter n'est guère intéressant, il devrait cependant suffire à décider le correspondant de X... soit à remplir sa tâche avec plus de zèle, soit à démissionner; car il ne manque pas de [illegible] pleins de bonne volonté, qui feraient ce petit travail, dans le seul but de faire plaisir à leur prochain.

L'ABONNE GRINCHEUX.

Simples réflexions

J'ai eu l'occasion de lire dans le "Free Press" du mercredi 10 mars deux lettres à propos d'un monument commémoratif à élever à Winnipeg aux morts canadiens de la grande guerre. L'une, émanant d'un Belge, regrette sincèrement que le dessin du monument n'ait pas été confié à un Canadien d'origine; il ne voit, à part cela, aucun inconvénient à ce que ce soit un Allemand naturalisé qui fournisse le dessin demandé. L'autre, signée d'un "Ex-Service Man", prétend que cet Allemand a autant de droits que quiconque à gagner ici, non seulement sa vie, mais des honneurs, car c'en est un qu'être choisi pour donner le plan d'un monument érigé à la gloire des soldats morts pour leur pays.

Je ne doute pas un seul instant de la bonne foi et du patriotisme de ces deux messieurs. Il y a eu concours; c'était aux promoteurs de ce concours d'en éliminer les étrangers, même naturalisés.

Ceci dit, il me sera bien permis, en ma qualité d'ancien soldat, de regretter, non pas qu'on élève des monuments aux morts, mais qu'on oublie les survivants, trop bien accueillis en 1919, en regard de l'intérêt qu'on leur accorde aujourd'hui.

Au moment de leur retour, oh! on leur en mettait plein les yeux, sans doute pour les empêcher de voir à quel point le monde dans lequel ils rentraient était différent de celui qu'ils avaient quitté quatre ans avant. Ils avaient quitté des travailleurs, ils retrouvaient des profiteurs et "nouveaux riches". Il est certain que ces malheureux "returned soldiers" auraient beaucoup mieux fait de rester dans les champs de Flandre, les plaines de la Somme ou les côtes des Ardennes que de venir, reproche vivant et journalier, "scandaliser" de leur présence ceux qui parfois ont spéculé sur leur sang. Que voulez-vous? S'ils sont revenus, ce n'est pas leur faute.

Combien naïfs ils étaient, ces malheureux que, sous couleur de défendre la liberté du monde menacée, les ploutocrates et les jouisseurs de toute espèce envoyaient se faire trouer la peau... pour se donner de la place; pour ceux-ci, on le sait, la guerre a duré trop peu; mais si elle revient jamais, je doute qu'on prenne au même trébuchet les survivants de la dernière et horrible tragédie déchaînée par le "Sinistre Infirme" d'Allemagne, qui donna à ses troupes l'exemple de la lâcheté et de la désertion.

Quoi qu'il en soit, ne croyez-vous pas, comme moi, qu'il doit être bien consolant pour ces pauvres gens qui, à la fin de l'hiver, tous les jours, serrent leur ceinture d'un cran, de voir la Folie agiter ses grelots en leur honneur, les heureux du monde jouer et danser devant ces malheureux qui n'ont eu que le seul tort de survivre à l'horrible boucherie. Pendant ce temps, ils vont, décharnés, quêter de l'ouvrage qu'ils ne trouvent pas; trouveront-ils même un cercueil pour mourir? Echo: une tranchée leur sera suffisante.

J. HETAIS.

P. S. — Un soldat de retour, capable de tout pour gagner sa vie, demande du travail. S'adresser à la Liberté.

Le français maintenu comme langue officielle à Guernesey

L'île de Guernesey, à jamais célèbre par le long séjour qu'y fit Victor Hugo, et qui est assurément la plus pittoresque des îles de la Manche, a gardé, encore plus que la riante Jersey, d'anciennes coutumes d'origine normande, que les habitants, bien que sujets britanniques, défendaient jalousement contre toute intervention de l'autorité. La fidélité au souvenir normand était telle que, bien que les débats en justice ou au sein des assemblées locales eussent lieu le plus souvent en anglais, toute décision par écrit devait être formulée en français.

La langue anglaise vient enfin d'être admise à Guernesey comme langue officielle, mais il a été stipulé qu'elle le serait au même titre que le français. Le souvenir normand reste donc aussi vivace, dans l'île, que par le passé.

MONTREAL — On annonce de Paris la mort de Mme Hector Fabre, veuve de l'ancien commissaire canadien, homme de lettres bien connu. Elle était âgée de 82 ans et habitait Paris depuis longtemps.

OTTAWA — Le ministère des douanes vient d'interdire l'entrée au Canada d'une série de publications éditées dans l'Illinois et qui sont injurieuses pour les catholiques.

HOMMAGE DE GRAVELBOURG A SON FONDATEUR

Discours prononcé par M. l'abbé Charles Maillard, curé de Gravelbourg, le 7 mars 1926

Mes bien chers frères,

Déjà Mgr Mathieu a dit à tous ses diocésains, en des termes très nobles, dans une lettre qui restera, ce qu'il pensait de la vie et de la grande oeuvre de l'abbé L.-P. Gravel.

Vous aussi, pionniers de Gravelbourg, vous avez exprimé magnifiquement votre admiration et votre reconnaissance, lorsque, dans un geste simple mais superbe, et qui tirait nos larmes, portant sur vos robustes épaules le lourd cercueil de métal, vous accordiez à votre fondateur un véritable triomphe. Les obsèques grandioses organisées sous votre inspiration et par vos soins ont dû prouver à tous ceux qui en ont été les témoins que vous, les anciens, saviez reconnaître les mérites de celui qui a tant travaillé pour vous, pour l'Eglise et pour son pays. Soyez-en remerciés et bénis! C'est une grande chose que vous avez faite et le peuple de la Saskatchewan, sans distinction de race et de religion, je serai dire, le pays tout entier vous félicite d'avoir rendu un tel hommage à celui que nous pleurons.

A mon tour, comme curé de cette paroisse — afin que le culte du souvenir ne périsse pas parmi nous — je sens qu'il est de mon devoir de joindre publiquement mes sentiments aux vôtres et de rendre dans une esquisse rapide quelques faits saillants de cette belle carrière. Il faut que vos enfants et jeunes gens qui n'ont pas connu les sacrifices et l'héroïsme des premiers temps comprennent et apprécient ce qu'ils doivent à ce fondateur. Il faut qu'ils sachent que l'abbé Gravel a été quelqu'un et a fait quelque chose, qu'ils doivent le considérer comme un modèle; voir en lui un prêtre, et aussi un vrai citoyen, fort de ses droits de Canadien français, un homme qui vous a conduits à des succès que seul son coup d'oeil d'aigle lui permettait d'entrevoir et que, moins énergique, moins audacieux, moins constant, il n'aurait pu sûrement jamais atteindre.

Oui, le fondateur de cette ville, de cette paroisse, de toute cette région a été un prêtre, et ce prêtre, devenu missionnaire-colonisateur, a su mettre au service de son pays sa grande intelligence, tout son coeur, son énergie de fer, et sa persévérance à toute épreuve, suscitant autour de lui la foi en l'avenir de sa race, l'enthousiasme qui pousse à l'action et qui a fait surgir, grâce à votre générosité, grâce à l'appui si sympathique et si efficace de notre archevêque, des oeuvres magnifiques et fécondes.

Voilà trois idées qui dominent tout ce que je crois devoir vous dire en ce jour et qui se résument en ces trois sous-titres: Il a été prêtre — missionnaire, colonisateur, fondateur, initiateur d'oeuvres qui comptent.

Le prêtre

L'abbé L.-P. Gravel, issu de parents chrétiens et distingués, a donc entendu l'appel de Dieu. Il devient prêtre, décidé à consacrer sa vie au service des autres.

Nous le voyons bientôt après à New-York, dans une paroisse canadienne-française, pendant près de quinze ans, tout entier au travail du ministère, catéchisant, prêchant, distribuant les absolutions à des foules de pénitents tels qu'on les rencontre dans des villes aussi populeuses. Il est jeune, très actif, très intelligent, très énergique. Le travail ne l'effraie pas. Et pour que ses instructions qu'il faut donner à une certaine partie de la population soient utiles et complètes, il écrit et compose, en anglais, dans une langue qui n'est pas la sienne et qu'il apprend à la perfection, des sermons qui aujourd'hui encore se trouvent dans nos bibliothèques, couvrant tout le champ de la prédication dogmatique et morale.

Il se montre encore vraiment prêtre en ce sens qu'il veut former parmi les enfants qui grandissent des âmes d'élite: il fonde une oeuvre des vocations et sous la protection de sainte Philomène, dévotion nouvelle, alors inspirée par le saint curé d'Ars, il rédige une petite revue qui doit faire grandir dans les jeunes âmes l'amour de Dieu, l'amour du sacrifice et le dévouement pour les causes sacrées. Quelle plus belle oeuvre un prêtre peut-il rêver que celle qui suscite des vocations pour continuer et perpétuer le sacerdoce!

Et comment de New-York cette dévotion à sainte Philomène s'est-elle trouvée transplantée comme par un à-coup providentiel, au milieu des grandes plaines de l'Ouest, nous valant ce groupement homogène solide, indéracinable, véritable forteresse canadienne-française et catholique, premier miracle, si je l'ose dire, de la petite sainte dans nos régions? Je vous dois l'histoire très vraie de ces débuts merveilleux.

Le missionnaire colonisateur fondateur

Mgr Langevin connaissait depuis plusieurs années ce jeune prêtre canadien-français qui se dépensait sans compter dans la grande ville américaine pour le bien de ses compatriotes. Le R. P. Lacasse, l'Oblat au coeur d'apôtre, avait également remarqué les qualités maîtresses de cet homme qu'il aurait voulu voir travailler au rapatriement des nôtres: il lui trouvait les allures d'un chef capable de conduire sur des terres fertiles ces descendants d'agriculteurs qui s'étiolaient dans les centres industriels. Un mot suffisait pour le ramener vers son pays qu'il aimait tant et auquel il pourrait rendre de si grands services.

Ce mot fut dit, l'invitation acceptée, et je me rappelle la scène dont je fus moi-même témoin, au printemps de 1906, à l'archevêché de Saint-Boniface, le jour où l'abbé Gravel arrivait, venant mettre son génie d'organisation au service de cette cause religieuse et nationale.

Nous étions au réfectoire, Mgr Langevin présidant à la table. Durant le repas, notre abbé se présente. Spontanément, l'archevêque au grand coeur se lève, se précipite vers le nouveau venu, l'étreint dans ses bras et l'embrasse. Je n'ai jamais vu étreinte plus cordiale. A l'instant, la conversation s'anime. Les habiles projets de colonisation sont discutés, les premiers plans déjà dessinés. L'archevêque comptera à l'avenir sur ce prêtre de choix pour trouver dans le sud-ouest de la Saskatchewan de belles et bonnes terres sur lesquelles il amènera de l'Est et d'au-delà des lignes américaines tous les Canadiens qui veulent se refaire un avenir dans leur propre pays.

C'en est fait. Ce prêtre est à cette heure chargé d'une grande mission, comme un officier qui a reçu des ordres de son général. Le travail commencera sans tarder. Départ pour Moose Jaw, voyage à Ottawa, retour dans l'Ouest, visites des régions qu'il conviendrait aux nôtres d'occuper. Le temps presse. Les immigrants de toutes races et de toutes religions sont à l'affût, prêts à se précipiter sur ces terres qu'on leur a tant vantées. Qui les aura? Ne craignez rien. Le chef qu'on vous a si bien choisi saura vous conduire à des victoires!

L'oeuvre de colonisation catholique et française s'établira, coûte que coûte, malgré les déboires et les difficultés de toutes sortes. Rien ne l'arrêtera, car le prêtre qui en est chargé a le zèle et le génie de ce travail tout spécial. Il est né colonisateur. Il a ses tactiques à lui et il ne craint pas les hommes. Clairvoyant comme il est, il verra de loin les obstacles et prendra ses dispositions pour les renverser; ingénieux et habile, s'ils sont insurmontables, il saura les tourner; audacieux et tenace, il saura les braver; courageux et sans peur, il saura même, livrant des assauts, faire la brèche et passer le premier.

Quand il s'agira pour lui d'assurer, à ceux qui l'écoutent et le suivent, leur place au soleil de la Saskatchewan sur les plaines fertiles de cette nouvelle terre promise où fleurit le blé d'or, il saura, par une stratégie tout à fait sienne, les garder pour eux, pour vous et pour les vôtres!

Gloire au vainqueur! J'emploie ce mot comme si je parlais d'un soldat, et c'est le mot juste, car vous, les anciens, qui l'avez connu et qui, cent fois, l'avez entendu parler avec des accents si enflammés, de ses plans d'avenir, vous savez qu'il préparait toujours de nouvelles conquêtes et dans tous les domaines. Dans le domaine civil surtout, car sans naïveté, croyant aux oeuvres plutôt qu'aux paroles de ceux qui briguent les suffrages, il savait, en vrai citoyen, se servir de ses droits. Comme saint Paul qui s'affirmait citoyen romain, il était fier d'être Canadien et il était un fier Canadien! Il rêvait de voir toute la race aussi fière, aussi active, aussi persévérante, aussi tenace que lui — et c'est ainsi que, en usant des influences politiques ou autres que tout citoyen conscient de ses devoirs a le droit d'employer, il obtint pour vous en des temps où l'on croyait ces choses impossibles: concession spéciale de terrains, télégraphe, bureau de poste, agence des terres, salle d'émigration, poste et chemin de fer, district judiciaire et mille autres avantages précieux.

Un homme qui voyait très loin et qui savait vouloir, un homme qui imposait ses vues par la supériorité de son esprit aussi bien que par celle de son caractère, il exerçait sur tous un prodigieux ascendant. Il était de petit

(Suite à la quatrième page)

Hommage de Gravelbourg à son fondateur

(Suite de la troisième page)

nombre de ces hommes qui peuvent, à un moment donné, se faire suivre comme un drapeau et servir de rempart devant l'adversaire. N'est-ce pas vrai? Quand il y avait une influence à exercer, une direction à donner, un conseil à conférer, vous le savez, il était toujours là.

Et vous qui avez profité de ses nombreuses démarches, vous savez ce qu'il a fait pour vous; mais tout ce que vous savez n'est pas tout ce qu'il a fait. Dieu seul sait ce qu'un tel homme a pu accomplir pour le bien de ses compatriotes. Plus les jours passeront et plus vous constaterez que ses conseils et sa direction vous manquent. Le vide que sa mort laisse parmi nous ne peut être comblé que par une intelligence aussi éclairée et un [illegible] aussi fort que le sien.

Il vous voulait, pour votre propre bien et le bien général du pays, sur des terres fécondes. Il vous voulait tous, bons et fidèles travailleurs du sol. Il voulait vous voir employer les meilleures méthodes de culture, et n'est-ce pas cette pensée qui dominait en son esprit quand il cherchait à obtenir une ferme expérimentale de laquelle il attendait beaucoup. N'eût été le bouleversement politique, qui mit à terre tous ses grands projets, vous en jouiriez aujourd'hui.

Ses plans de colonisation n'étaient donc pas chimériques; tout y annonçait l'organisateur génial et patriote. Inaugurant un système d'occupation qui n'avait pas été employé avant lui, il en fit un succès si complet que les hommes en vue et très au courant de la question ont pu dire,— tel le colonel Dennis, du C. P. R. — que ce système "was second to none in Canada". Un tel hommage ratifié par la conscience publique consacre un nom de l'histoire d'un pays et celui qui le reçoit n'a pas inutilement vécu.

Naturellement, dans les situations où abondaient les difficultés, il était impossible à un tel travailleur de ne pas exciter de vifs mécontentements. Il eut ses délateurs, ses dénigreurs qui ne savaient plus voir que les petits côtés de cette grande figure, mais aujourd'hui que la mort l'a frappé, toutes ces clameurs plus ou moins ingrates, n'ayant plus de prétextes, s'éteignent. Vous n'entendez plus que des éloges. Tous sentent qu'en s'enfonçant dans le passé, le Père Gravel se place parmi les hommes d'élite suscités à l'heure décisive par la Providence pour que le Canada français ne se limite pas à la province de Québec. Et tous sont obligés de dire qu'il fut un grand serviteur de son pays.

L'initiateur d'oeuvres

Mais l'idéal de ce missionnaire colonisateur n'était pas encore atteint. La culture du sol devait servir de base, dans son organisation, à la culture des intelligences et des âmes. Pour lui le groupement paroissial avec son église et ses écoles et ses institutions était tout. La paroisse va donc d'abord se former.

En 1907, il demande à Mgr Langevin un prêtre qui s'occupera exclusivement du ministère et prendra soin de ce poste avancé, pendant que lui, continuant avec ardeur sa campagne de colonisation, verra à ce que d'autres centres comme Laflèche, Mazenod, — pour lesquels il choisit des noms historiques — Courval et autres se remplissent de colons et s'organisent à leur tour. C'est alors que l'abbé Magnan, mon prédécesseur, vous arrive et pendant plus de neuf années, ne reculant devant aucun sacrifice, se donne tout entier, au milieu de vous, à ce travail d'apostolat et vous encourage à supporter, sans fléchir, toutes les misères de vos pénibles débuts. Vous en étiez alors aux temps héroïques de la fondation, préparant par vos durs labeurs, par votre persévérance et vos heureux succès, une place forte pour la race.

C'est en octobre 1917 qu'il m'est donné, pour répondre au désir de Mgr Mathieu, d'associer mon enthousiasme à celui du Père Gravel, mon optimisme au sien, mon audace à sa tenacité.

Votre fondateur avait vu, dans ses rêves — mais les yeux grand-ouverts — autre chose que les gerbes dorées de vos immenses champs de blé; il avait vu, dans le lointain, une grande et belle église, un couvent, un collège, un jardin de l'enfance, un hôpital et plus loin encore, que sais-je? une oeuvre qui couronnerait toutes les autres oeuvres, les affermissant et les consolidant à jamais!

Lui qui en intelligence, en force de caractère, en dons de la nature, avait immensément reçu, lui qui avait su si bien profiter de ses études, lui dont la formation classique avait été complète, cet homme, dis-je, si rempli de connaissance, d'ardeur et d'initiative, ne pouvait voir grandir la génération issue des robustes colons qu'il avait amenés au pays, sans penser à lui assurer un développement intellectuel et moral. Je l'ai connu dans l'intimité pendant plus de dix ans; j'ai donc pu pénétrer les secrets de son âme. Que de conversations nous avons échangées sur les établissements qu'il projetait! Que de plans, que de voyages, que de démarches n'avons-nous pas faits ensemble à ce sujet!

Nous avions déjà notre grand couvent. Aurions-nous maintenant un collège? C'était l'heure des grandes résolutions.

Notre cher archevêque, l'ancien recteur d'Université, l'éducateur par excellence, qui, de son côté, et longtemps avant nous n'avait vécu que pour ces mêmes grandes causes et ne rêvait, lui aussi, que de voir se former dans l'Ouest, comme dans sa chère province de Québec, une jeunesse studieuse, pieuse, distinguée, instruite, lui qui voyait dans nos fils de cultivateurs les hommes de demain et les futurs défenseurs de la langue et de la foi, lui qui connaissait la force de notre groupement et comprenait comme nous la nécessité de le maintenir et de le développer, n'hésita pas à choisir Gravelbourg pour y fonder définitivement, consolider et sauver à tout jamais cette institution qui, maintenant, porte son grand nom et fait aujourd'hui votre gloire.

Les rêves du Père Gravel, qui étaient aussi les miens, étaient donc devenus des réalités.

En moins de trois ans, de 1917 à 1920, vous aviez vu surgir du sol comme par enchantement, ce grand couvent de Jésus-Marie qui déborde d'élèves et qu'il faudra bientôt agrandir, et, grâce à votre générosité qui ne s'est jamais démentie, cette église superbe, aujourd'hui le centre de votre activité catholique; ce collège classique et commercial, dirigé depuis plusieurs années par les Pères Oblats, rempli lui aussi d'étudiants, et le jardin de l'enfance, sous la direction des Soeurs Oblates, où nos petits garçons, en grand nombre, se préparent sérieusement à la vie collégiale.

La contribution apportée par le Père Gravel à la fondation de toutes ces oeuvres, l'histoire la dira plus tard.

Après avoir vu l'épanouissement de ces institutions dirigées par douze prêtres religieux et plus de trente-six religieuses, le Père Gravel aurait pu chanter son "Nunc dimittis" et chercher du repos. Mais il était infatigable et continuait toujours de se prodiguer. Il ne comptait s'arrêter qu'après la construction d'un hôpital, d'un orphelinat, d'une école normale, et... de quelque chose de mieux encore... le rêve de ses derniers jours!

Mais la mort qui ne l'a pas surpris, — car il s'y est préparé en prêtre, — a fermé pour toujours ces yeux qui voyaient peut-être trop loin...

Sa mort a été la mort d'un homme d'oeuvres, son testament celui d'un homme d'église. Non content d'avoir, durant sa vie, dépensé largement son temps, son argent, son énergie au développement des oeuvres nationales et religieuses, il voulut léguer aux institutions qu'il avait tant voulues et à notre église la plus grande partie de ses biens.

Je suis sûr qu'à son heure suprême, en rendant son âme au Dieu qu'il avait servi fidèlement, quand, pour la dernière fois, il ferma ses yeux à la lumière de la terre, là-bas, sur son lit d'hôpital, loin des siens, loin des oeuvres pour lesquelles il s'était tant sacrifié, il eut une dernière vision de son cher Gravelbourg!

Gravelbourg! C'était bien son oeuvre, une oeuvre qui porte à tout jamais sa marque. Ce nom à lui seul vous rappellera constamment sa mémoire, vous redira toujours ce qu'il a fait pour vous.

Au souvenir qui, chez nous, catholiques, demande des prières, vous ajouterez le tribut de la reconnaissance. Vous d'abord, fermiers, qui avez trouvé par lui, dans ces pays de l'Ouest, une terre nourrissante; vous, la ville qu'il a fondée, vous, la province qu'il a aidée à se développer.

Et cette reconnaissance, je l'espère, un monument digne du héros la redira à la postérité avec votre admiration pour l'homme qui a pu accomplir en si peu d'années un si grand ouvrage tout à l'honneur de l'Eglise et de la patrie canadienne.

Nouveau paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique

Une dépêche de Saint-Nazaire, France, annonce le lancement d'un nouveau paquebot géant, "Ile de France" construit pour le service de la ligne française New-York-Le Havre. Une fois achevé, en mai 1927, il fera partie du même service que le "Paris" et la "France" et permettra à la Compagnie française d'avoir un départ hebdomadaire des deux côtés de l'océan.

MONTREAL — Sept enfants de M. et Mme D. Saint-Germain, à Bellevue, près de Sorel, ont péri dans l'incendie de la demeure paternelle. Ils étaient seuls à la maison.

PLYMOUTH, Mass. — Le colonel John-C. Coolidge, père du président des Etats-Unis, est décédé jeudi soir. Il était âgé de 81 ans.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

Est-ce le printemps? Cela nous surprendrait un peu; cependant ce printemps si désiré nous est déjà venu surprendre aussi tôt que cela; mais les surprises de cette sorte sont rares. Toujours est-il que nous n'avons à peu près plus de neige, que parfois la brise est douce et le soleil assez chaud pour que nous soyons tentés de lui ouvrir nos portes.

* * *

Le 7 mars, à la grand'messe, le R. P. Decelles, Oblat de Marie, ouvrait ici notre retraite jubilaire. L'église était pleine comme aux grands jours; et jusqu'au dimanche 14, à tous les exercices, matin et après-midi, il en fut ainsi. Il est vrai que le beau temps nous a favorisés; mais eût-il fait mauvais, nous sommes persuadés que l'assistance eût été la même. Pendant les quatre dimanches qui précédèrent l'ouverture des saints exercices, M. le curé s'est efforcé de nous expliquer ce qu'est l'indulgence du jubilé, combien il est important de la gagner et ce qu'il faut faire pour y arriver. Chaque dimanche au prône, nous avons prié à cet effet; et dans toutes les familles de la paroisse chaque jour on en a fait autant.

Le R. P. Decelles avait pour compagnon le R. P. Binet, également des Oblats de Marie Immaculée. Tous deux, pendant la semaine entière, ont distribué la parole de Dieu avec une vigueur tout apostolique; ils ont touché les coeurs, réveillé les consciences et préparé, nous en sommes sûrs, tout un printemps spirituel pour notre paroisse. Les bons Pères avaient demandé une communion générale en l'honneur du Sacré-Coeur pour vendredi. Cette communion fut renouvelée le lendemain en l'honneur de la Très Sainte Vierge et presque tout le monde se présenta de nouveau à la Sainte Table dimanche matin. En tout il a été distribué tout près de 2,200 communions.

Sur l'invitation de M. le curé, MM. les abbés Macaire et Mirault, curés de Saint-Malo et de Sainte-Elisabeth, sont venus aider les Révérends Pères pour les confessions; ils ont été les hôtes de M. le curé du mercredi au vendredi soir.

Le lundi 8, un service solennel fut célébré pour tous les défunts de la paroisse; M. le curé a tenu que nos morts participent aux grâces du jubilé.

Dimanche la retraite jubilaire s'est terminée par le chant du "Te Deum", la consécration au Sacré-Coeur et le Salut du Très Saint-Sacrement. Le R. P. Sauvé, des Jésuites du Collège de Saint-Boniface, et le R. P. Valois, de l'Orphelinat Saint-Joseph, ont bien voulu nous faire la gracieuseté de venir assister à la clôture de nos beaux exercices.

Dans le cours des vacances, ce sera le tour des enfants des écoles. Il y aura spécialement pour eux une petite retraite pour les aider à gagner l'insigne indulgence du jubilé.

* * *

Notre dévoué vicaire est parti pour Haywood lundi matin. Mardi devait se célébrer le service anniversaire de son père.

* * *

Mardi soir, grand émoi dans le village de Saint-Pierre; à 10 h. 15 du soir, le tocsin s'est mis à sonner. Le feu était à l'ancien hôtel de Saint-Pierre; heureusement ce n'était qu'un feu de cheminée; mais nous avions un vent d'une extrême violence, les escarbilles enflammées menaçaient de mettre le feu à la rangée de maisons qui borde l'autre côté de la rue. Un appareil extincteur chimique eut heureusement vite raison de ce commencement d'incendie.

FANNYSTELLE

Profession religieuse

La paroisse de Fannystelle peut maintenant se glorifier d'avoir donné à l'église une religieuse en la personne de Suzanne Balez, en religion Soeur Marie-Noëlla de Jésus. Elle a fait profession, le 13 mars, à Saint-Eustache, au couvent des Soeurs de Notre-Dame des Missions. On peut dire d'elle comme Jésus disait de Marie: "Elle a choisi la meilleure part." Quelle est la suivante? "Who is on deck?"

Parties de cartes

A la partie du 7 mars, Mme Armand Déziletz a gagné le prix des dames, et Joseph Hamel celui des hommes.

A celle du 14 mars, ce sont Mme Elie Beaudry et Roméo Déziletz qui ont été les vainqueurs.

Train-exposition de fourrage et de volaille

C'est le 8 mars que ce train a visité Fannystelle. On est venu en grand nombre entendre les conférences. Preuve qu'à Fannystelle on tend vers le progrès.

Nous remercions le département provincial d'agriculture et le Collège d'Agriculture d'avoir inclus notre paroisse dans leur itinéraire et de nous avoir envoyé un conférencier de notre langue, M. I. Villeneuve.

Le même jour nous recevions plusieurs voyageuses "type bacon". Nous ne comprenons pas leur langage, mais nous sommes assurés qu'elles vont faire une belle oeuvre dans la paroisse. Leurs compagnons nous arriveront dans le cours de l'été.

Journée de saint Joseph

Grand'messe le matin à 8 h., avec communion. Il était beau de voir tous ces enfants, femmes et hommes s'approcher de la Sainte Table pour recevoir dans leur coeur le Petit Jésus que saint Joseph a porté dans ses bras! Dans l'après-midi, chaque classe de l'école est venue à tour de rôle prier saint Joseph et lui chanter un cantique.

Le soir, à 7 h. 45, l'Heure-Sainte en l'honneur de saint Joseph. L'église était presque bondée. Le chant, comme à la messe d'ailleurs, a été exécuté par les enfants. Ils ont très bien réussi, mais se sont surpassés à l'Heure-Sainte. Ils ont chanté à faire couler les larmes. Comme Joseph, Marie et Jésus ont dû être contents de notre journée de prières! Il n'y a pas de doute qu'ils ont fait descendre sur nous leurs meilleures bénédictions.

Vive saint Joseph!

LA SALLE

Le dimanche 14 mars avait lieu, à la salle paroissiale, une grande soirée de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. C'est dire que ce fut un succès. M. A. Daoust, notre fameux diseur, a remporté un nouveau triomphe dans "La Veillée", de François Coppée. Mlle A. Lagacé et M. P. Daoust ont été aussi très applaudis. Puis, "the last but not the least", ce fut l'orchestre qui nous tint sous le charme pour de bons moments. Vraiment, pourquoi de tels talents sont-ils demeurés ignorés si longtemps? Ils seront à l'avenir l'orgueil de nos soirées.

Après un léger goûter, tous se séparèrent en se disant: nous y reviendrons... à Pâques également.

* * *

Du 21 au 28 seront pour nous des jours de recueillement; une retraite sera prêchée par les RR. PP. J. Carmel et Néron, C.SS.R.

* * *

Mme Stanislas Lagacé, depuis quelque temps à l'hôpital Saint-Boniface, est de retour dans sa famille.

DUNREA

A la mi-carême, grâce à la belle organisation de nos jeunes gens, nous avons eu une soirée où chacun a pu se divertir à son aise.

Comme de coutume, plusieurs objets furent raflés. Voici les noms des gagnants: M. P.-H. Boulet, un magnifique cadre sculpté, donné par M. Napoléon Boulet; M. Louis Paradis, une boîte de cigares; M. Antoine Boulet, une harpe; M. H. Lavèque, une paire de bas; M. le curé, un coq de race.

Cette partie de cartes a été la dernière de la saison et elle couronne admirablement la série par une bonne recette.

Remercions nos jeunes qui nous ont prouvé que lorsqu'il faut donner un coup de collier, on peut compter sur eux.

Attention! Il y a de nouveau quelque chose qui se décrète derrière les coulisses. Nos actrices, anciennes et nouvelles, multiplient leurs réunions. Nous devinons que dans la semaine de Pâques elles nous donneront un concert et un des plus amusants, paraît-il. Une réflexion tombée des lèvres d'une personne renseignée nous fait croire qu'il sera impossible d'identifier les actrices. Nous jugerons prochainement.

Baptêmes

Le 28 février: Marie-Thérèse-Gabrielle, fille de M. et Mme Alfred Boulet. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Boulet.

Le 16 mars: Marie-Thérèse-Anita, fille de M. et Mme Georges Fortier. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Beaupré.

SAINT-MALO

Lundi dernier on conduisait à sa dernière demeure Mme veuve Napoléon Lafournaise, demeurant à Saint-Malo depuis plus de quarante ans.

Après une longue maladie endurée avec une grande résignation, elle s'éteignait doucement le 6 mars dernier. Ses funérailles furent vraiment solennelles, et nombre de parents venus de Saint-Pierre tinrent à lui rendre ce dernier hommage de leur profonde sympathie.

Son départ laisse un grand vide dans le coeur de ses dévoués enfants: Mme Charles Nault, MM. Napoléon, Amédée et Charles Lafournaise; de ses soeurs: Marguerite, Sarah, Virginie, Lucie, Albina et Marie-Louise Bruneau; de ses frères: Napoléon, Athanase, Damase et Wenceslas Bruneau.

M. Napoléon Lafournaise, l'aîné de la famille, conduisait le deuil et M. Aimé Nault le char funèbre. Les porteurs étaient: MM. Charles et Amédée Lafournaise, Charles Nault, Frank Charette, William Nault et Raymond Bruneau.

La confrérie de Sainte-Anne, avec bannière en tête portée par Mmes Edmond et Osias Bourgeois, ainsi que les cordons du deuil tenus par Mmes Charles Nault, Adélard Morin, Alex. Desblois et Victor Charette entouraient le corps de la défunte qui aura la joie de compter sur leurs ferventes prières.

A la famille en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

* * *

M. Ernest Péloquin a eu la chance de tuer quatre ours dans les bois où il coupait des billots. Félicitations à l'adroit chasseur.

* * *

Les parties de cartes à la salle paroissiale sont de plus en plus intéressantes, grâce au concours d'un certain nombre d'artistes qui ne manquent pas de se faire entendre à chaque séance.

SAINTE-AMELIE

Naissance

M. et Mme Félix Pinette ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance heureuse d'un autre fils qui a reçu au baptême les doux noms de Joseph-Adrien-Maurice. Le parrain a été Clément Pinette, frère de l'enfant, et la marraine Mlle Jeanne Jacob, institutrice à l'école de Sainte-Amélie. La porteuse aux fonts baptismaux fut Mme Alfred Archambault, grand'mère de l'enfant.

Partie de cartes

Je suis bien aise de vous annoncer qu'il y aura une soirée dans la salle paroissiale à Pâques, le 4 avril. Une famille de la place est en train de faire les démarches de l'organisation. On pense avec raison que cette veillée récréative va être encore une de nos belles soirées de familles paroissiales. Il va sans dire qu'on y trouvera au moins tous les amusements et les distractions accoutumés. Jeunes gens et amis, vous tous qui chantez, préparez vos chansons! Il va y en avoir ce soir-là. Remarquez bien, c'est à Pâques.

Des visiteurs

Ma foi, il nous vient du monde jusque de Portland et de Californie. Ces jours-ci nous avions le bonheur de voir dans nos parages deux Franco-Américains, MM. Louis Benoit et Alexandre Chouinard, de passage pour affaires. Vraiment il appert que Sainte-Amélie est une place d'affaires. Nous pouvons, en effet, faire des affaires ici avec ces compagnies qui ont tant de terrains vacants et pour lesquels il leur faut toujours payer des taxes. Vous pouvez les louer, ces terres, ou les acheter à bas prix ou à bonnes conditions. Mais c'est un terrain plutôt pour la culture mixte, quoique la culture du grain ait aussi, depuis longtemps, fait sa réputation. Ce qui manque dans le pays, ce ne sont pas les terres, comme vous le voyez, mais l'argent, ce nerf des affaires.

HALIFAX, N.-E. — La législature provinciale s'est prorogée vendredi soir, après une session qui a duré 39 jours.

Page Féminine

Les Bienheureux Martyrs Canadiens

Si les Révérends Pères Jésuites ont pu douter un moment du succès de ces manifestations qu'ils n'ont rien épargné pour rendre aussi grandioses que possible; s'ils ont pu craindre l'indifférence de la population de Saint-Boniface, ils doivent à cette heure être pleinement rassurés.

Grandeurs du Mystère Eucharistique, chants et panégyriques ont versé un peu plus chaque jour en nos âmes l'édification, une dévotion plus grande et une confiance plus ferme envers ceux dont on exaltait si justement les mérites. La Messe Pontificale du troisième jour, célébrée par Mgr l'Évêque de Prince-Albert, ancien élève du Collège, à laquelle assistait Mgr l'Archevêque de Winnipeg, fut des plus solennelles. Après le "Credo", l'un des Pères fit, d'une voix nette, lecture du décret de béatification des héros en cause. Et de longtemps, le Collège ne nous avait offert pareille harmonie: il convient de l'en féliciter chaudement.

La Bénédiction du Saint-Sacrement, dans l'après-midi, donnée par Mgr Jubinville, ancien du Collège également — et que nous nous réjouissons d'avoir comme curé — fut le digne couronnement de ces fêtes religieuses dont on ne saurait oublier les beautés impressionnantes.

Le soir, séance instructive et récréative, empreinte de délicatesse et de goût artistique, durant laquelle l'on nous conduisit par la voie merveilleuse, parcourue il y a trois cents ans par les Pères de Brébeuf, Jogues, Lallemant, Garnier, de la Lande, Chabanel, Daniel et Goupil. Une ombre cependant planait sur tous et sur tout. Vous le devinez? C'était l'absence du "père de famille" qui se fût réjoui d'apporter son tribut de reconnaissance envers son "Alma Mater", aussi bien que sa vénération à l'adresse des Bienheureux.

Je voudrais m'étendre davantage sur les panégyriques prononcés avec tant d'onction, d'admiration et de chaleur.

Que voyaient-ils donc, ces jeunes Français, dans cet appel de Dieu, qui les fit frémir d'enthousiasme et d'angoisse, d'appréhension et d'audace à la fois? Ils y voyaient un monde! un monde inconnu, dont ils ne savaient rien que la barbarie, la sauvagerie, les bois épais, les terres en friche, un fleuve géant, et des périls de toutes sortes pour y atteindre. De quelle puissance était cet appel pour exercer sur eux un pareil empire, une telle fascination! pour les arracher aux douceurs de la famille, à la suavité des amitiés, et les faire renoncer avec transport aux jouissances exquises du coeur et de l'esprit! Chercher, en échange, la souffrance sous toutes ses formes, morales et physiques, les déboires, les déceptions, la pauvreté, l'ingratitude la plus révoltante de ceux à qui ils voulaient n'apporter pourtant que la paix! Ils allaient à la mort comme en se jouant, parce qu'ils avaient répondu à l'invitation de Notre-Seigneur de le suivre, et qu'ils l'aimaient assez pour vouloir le faire aimer de ceux qui l'ignoraient...

A partir de l'éveil de leur vocation jusqu'au sacrifice de leur vie, nous les avons vus, broyant leur coeur, domptant leur sensibilité, ne se dérobant à aucune misère, faisant taire toute autre ambition que celle de conquérir ces tribus infidèles, et malgré toutes leurs désillusions, garder l'espoir en l'avenir...

O Bienheureux Martyrs, soyez bénis! Benis soyez-vous d'avoir arrosé notre sol canadien, du sang de vos coeurs de feu! Baptême nécessaire pour son rachat, et le rachat des peuplades païennes qui gardaient jalousement la place, mais ont dû céder à la fin devant la ténacité de ceux à qui vous aviez tracé la route sanglante. Les rayons qui nimbent vos fronts nous comblent de fierté, et nous tenons à unir les sentiments de vénération qui nous animent à ceux de la magnanime Société de Jésus, avec laquelle vous faites corps.

Continuez-nous vos faveurs célestes, et permettez-nous de puiser aux sources vives de votre force morale afin que le peuple canadien se montre, dans ses heures de tourmente et d'épreuve, digne du prix de votre holocauste.

JACQUELINE des ERABLES.

Mars 1926.

UNE FLEUR DU BON-PASTEUR

Soeur Marie de la Garde Bellerose, du monastère de Kildonan-Ouest (Winnipeg)

"Mon sort est bien heureux et le partage que m'a donné le Seigneur est digne d'envie. Quoi de plus beau que de se dépenser tout entier pour le salut des âmes!" — Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque du Canada.

"Mon sort est bien beau", peut s'écrier aussi la Religieuse du Bon-Pasteur, puisqu'elle a charge de continuer à travers les siècles la bonté compatissante du divin Sauveur et d'être, selon le mot expressif du cardinal Vivès, "une miséricorde vivante". Trouvant que c'est trop peu d'un coeur pour aimer le Souverain Bien, et prise de pitié pour les âmes qui souffrent loin de lui, elle veut les conquérir au saint amour qui les purifiera, les illuminera et les jettera, heureuses et ravies, dans le ciel de Dieu pour les perpétuelles éternités...

Qu'importe si pour parvenir à cette fin il faut se dépenser tout entière! Rédemptrice à la suite de Jésus, par le double brisement du travail et de la souffrance, c'est alors surtout qu'elle dira: "Oh! que mon sort est beau et que mon partage est heureux!"

Cette vocation d'amour et de sacrifice fut comprise par l'âme délicate et généreuse de notre chère Soeur Marie de la Garde Bellerose dont la mort prématurée, le 16 mars 1925, nous consternait profondément.

Avant d'atteindre cette sublime et austère région de l'abnégation parfaite, elle avait connu des joies printanières et pouvait dire avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus: "J'ai joui des brises embaumées de l'aurore." En effet, la Providence lui avait ménagé un foyer bien doux, une atmosphère saturée d'honneur et de vertu. Dernière née de M. le notaire Bellerose, inspecteur d'écoles, homme justement considéré dans toute la région de Nicolet, la petite Bernadette ne voyait autour d'elle que des coeurs pleins d'amour, que des mains attentives à lui éviter toute peine.

Au milieu de ces tendresses, la benjamine heureuse et choyée reçut le premier appel d'En Haut. L'aînée de la famille, notre chère Soeur Marie-Euphrasie de Jésus, enchaînait sa vie au Bon Pasteur par l'émission des saints voeux, et Bernadette à cette occasion franchit le seuil de notre Monastère. Elle avait 14 ans, et cette gracieuse adolescente retenait les regards par ses charmes ingénus, pendant qu'elle-même entrevoyait la céleste beauté de l'Ami divin.

Désignée pour Saint-Louis de Gonzague, la jeune professe réclama de ses parents le privilège d'avoir avec elle sa petite soeur. Le pensionnat était alors dirigé par une femme au grand coeur, à l'intelligence d'élite: la vénérée Mère Marie de Saint-Jean-Baptiste, douée d'une aptitude rare pour former des jeunes filles accomplies. Ses souvenirs fidèles tracent de son élève d'alors le portrait suivant: intelligence vive, compréhension nette, mémoire heureuse, jugement pondéré, inlassable amour du travail. Joyeuse et sociable, elle partageait les rires de ses compagnes et n'était pas la moins animée; elle émettait franchement ses idées et ne les modifiait pas à la première contradiction: c'est qu'elle aimait et recherchait le vrai, le beau, le bien, cédant d'ailleurs aimablement quand elle les apercevait dans la partie adverse. Recueillant sans cesse des succès, elle fit un cours brillant, couronné par des diplômes anglais et français, obtenus avec grande distinction.

Quand on la rendit à ses parents son front charmant portait toutes les couronnes, dont la plus belle était, sans contredit, sa candeur virginale; son coeur était un lys, frais et pur comme les fleurs que l'on cueille le matin pour l'autel. Ce devait être sa heureuse destinée. Elle n'avait pas atteint sa dix-huitième année quand Jésus lui fit entendre le mot éternel: "Viens!" et cette promesse qui ne peut venir que d'un Dieu: "Celui qui aura tout quitté pour me suivre possédera le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre." Aussitôt, la jeune fille comprit le grand honneur qui lui était fait, faveur immense en effet et choix entre mille puisque l'on a calculé que la proportion des âmes consacrées est: une sur trois mille. Le Roi d'amour daignait l'appeler, elle quitta tout pour le suivre. Sans s'attarder aux sentiers de mousse, ses pieds s'engagèrent résolument dans la voie ascendante où Jésus précède en portant sa croix, car elle le sait bien: "Devenir religieuse du Bon-Pasteur, c'est s'obliger à l'héroïsme."

Le 16 mars 1898, elle entrait donc au noviciat. Ce jour-là, les anges se penchèrent doucement vers la terre, admirant quelle force la grâce divine peut mettre dans un coeur de 17 ans. On la reçut au monastère avec cette tendresse qui dit à l'âme meurtrie par la séparation: Vous aurez ici une autre famille dont l'affection plus austère n'en sera pas moins réelle.

Les jeunes élues de Dieu ont un apprentissage à faire. Destinées à être princesses à la cour divine, il leur faut en prendre les moeurs, transformer à l'intérieur les pensées et les sentiments, à l'extérieur les manières et les actes. Tout doit devenir divin: grand travail et, vraiment, hautes études! Notre aspirante, devenue blanche novice sous le nom de Soeur Marie de la Garde, y dépensa l'ardeur qu'elle apportait à toutes choses et, ses deux années de probation terminées, ce fut avec bonheur qu'elle s'immola par la profession religieuse. Elle se trouvait prête pour les travaux du Seigneur.

On lui confia la chambre d'ouvrage. Recevoir les clientes de la buanderie, tenir les livres, expédier les comptes, fut un jeu pour sa grande facilité de travail. En marge lui restèrent de longs loisirs qu'elle employait à la lecture, augmentant sa valeur personnelle et sa puissance d'apostolat. Les personnes du dehors appréciaient une personnalité si aimablement distinguée; aussi leur faisait-elle du bien comme en se jouant: les âmes montantes, les Béatrix deviennent des centres d'attraction céleste: "Toute âme qui s'élève, élève le monde".

Mais voici que la charge du secrétariat devint vacante. Soeur Marie de la Garde y fut appelée et depuis, dans l'une ou l'autre maison, sa plume alerte et fine ne cessera d'être réquisitionnée pour l'avantage général. Nous n'entreprendrons pas d'analyser ici son genre littéraire; il suffit de dire qu'en ce point comme en tout le reste, elle ne ressemblait qu'à elle-même.

Cependant, à partir de 1905, elle ne conserva au monastère provincial qu'une partie de la correspondance, les Supérieures désirant utiliser une autre de ses aptitudes. En 1904, l'année de l'incendie de la Trappe d'Oka, donc avant la promulgation du "Motu Proprio" de Pie X, notre inoubliable Mère Marie de Sainte-Hélène avait obtenu un religieux de cette abbaye, Dom Guillaume, pour donner des leçons de psalmodie et de grégorien, ce qu'il fit avec une magistrale compétence. Notre chère Soeur saisit à merveille le rythme du nouveau chant et on la nomma directrice des "grégorianistes": son dévouement obtint de si bons résultats que des maîtres de chapelle de Montréal vinrent écouter nos Soeurs pour entendre, comme ils disaient, "du beau chant de Solesmes..."

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, à Kildonan-Ouest (Winnipeg).

(A suivre)

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



MANTEAU DE [illegible]—3060

Patron carbone, 50 sous; perforé, $1.00. Tout étampé sur cachemire pure laine, $4.35, $5.50 ou $7.00, suivant la qualité.

Des échantillons de cachemire peuvent être envoyés sur demande.

Soie [illegible] pour broder sur cachemire, 8 sous l'écheveau; $1.25 le paquet de 16 écheveaux. Il faut environ deux paquets de soie pour broder ce manteau.

Demandez notre catalogue de broderie en vente dans tout le Canada sur réception de 25 sous. Demandez notre catalogue de musique gratis sur envoi de 2 sous.

[illegible] voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 319, avenue Mcdermot, Winnipeg.

D'un illustre prédicateur de Carême

Une femme professant la religion de Jésus-Christ, mais tout appliquée à l'extérieur de sa personne; qui n'a d'autre exercice que de consulter son miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui; ne sachant rien et parlant de tout; ne s'instruisant pas où il faut et faisant la suffisante où il ne faut pas; qui croit accomplir toute justice quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain; qui à l'heure de la mort ne peut rendre à Dieu d'autre compte que celui-ci: "J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde"; une telle femme peut-elle se persuader que son soin soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous?

Qui a tracé ce portrait toujours jeune?... Bourdaloue.

Calendrier de la semaine

Jeudi 25 mars — Annonciation de la B. V. M.

Vendredi 26 — Notre-Dame de Pitié.

Samedi 27 — S. Jean Damascène.

Dimanche 28 — Les Rameaux.

Lundi 29 — S. Aurélien.

Mardi 30 — S. Jean Climaque.

Mercredi 31 — Ste Cornélie.

COIN DES ENFANTS

LA PREMIERE PAROLE DE JESUS

L'enfant divin grandit; à sa lèvre sonore
Nulle parole n'est éclose;
Son pied sur notre sol pose ses premiers pas,
Mais l'Enfant-Dieu ne parle pas.
Comme tous les petits, Jésus sourit et pleure,
Mais pour parler il attend l'heure,
L'heure où, dans les berceaux, chaque frêle enfançon
Commence à dire sa chanson,
La chanson dont les mots flottent comme en un rêve,
Mais qu'une mère heureuse achève.
Un matin de printemps, l'Enfant-Dieu sommeillait,
Et Marie en priant veillait;
Sa main berçait l'Enfant qui gouverne le monde;
Mais, en baisant sa tête blonde,
La Vierge se souvint de la prédiction
Du vieillard béni de Sion;
Et la Vierge pleura de ces larmes amères
Dont la source est le coeur des mères.
Elle pleurait, songeant que Jésus pleurerait,
Que pour nous son sang coulerait.
L'Enfant si doux, à qui les anges et les mages
Offraient naguère leurs hommages,
L'Enfant si beau, son Fils, qu'elle serre en ses bras,
Serait meurtri par des ingrats,
Il serait leur jouet, leur rançon, leur victime!...
Et, prise d'une angoisse intime,
La Vierge des douleurs se penchait au-dessus
Du front si pur de son Jésus;
Une larme tomba de sa joue embrasée.
Or, Jésus, sous cette rosée,
Se réveille, regarde; et levant à demi
Son front tout à l'heure endormi,
Dit, avec un sanglot qu'un long sourire éclaire,
Deux mots, les deux premiers: Ma Mère!

P.-V. DELAPORTE.

LE PRINTEMPS REVIENT!

Il y a du printemps dans l'air, car mon petit voisin de 11 ans, Edouard, a commencé son jardin. Son jardin? Mais oui! La semaine dernière il a aligné, sur une fenêtre ensoleillée de sa maison, plusieurs pots de grès dans lesquels il a mis nombre de petites graines.

Tous les matins, je le vois qui arrose ses semences et il passe des minutes à chercher, je suppose, la petite poussée verte qui sortira de la terre mystérieuse. Et quand ces plantes seront venues et auront grandi, dans deux mois ou plus, Edouard les transplantera dans le coin du jardin qui a déjà un nom de propriétaire: "Le coin du petit".

Que j'aime à voir cet amour de la terre chez les petits garçons comme chez les petites filles! Non seulement il est efficace pour accaparer les heures de loisir, mais il captive l'intelligence et celle-ci prend intérêt à cette croissance qui se fait par l'action vivifiante du soleil. De plus, quel bonheur pour l'enfant de se dire: "Je suis quelque chose dans la vie de cette plante; je l'ai aidée de mes soins".

Espérons que ce beau mouvement de culture d'Edouard trouvera des imitateurs. C'est le souhait de

MERE-GRAND.

Pour écrire à "Mère Grand"

En écrivant à "Mère-Grand", adressez vos lettres comme suit:

Mère-Grand,
La Liberté, Boîte 3151,
Winnipeg, Man.

A travers notre histoire

1. Quels furent les premiers maîtres d'école au Canada?
2. Combien d'intendants y eut-il au Canada?
3. Qui fut le fondateur de la ville de Montréal? En quelle année?

...

Un affectueux merci à Marie-Anne Lavoie qui, la première, a répondu aux questions de l'histoire du Canada. Son style clair et précis mérite des félicitations que Mère-Grand lui offre avec plaisir.

L'amour fraternel

On dit que les petites filles sont remarquables pour leur dévouement; je connais maints petits garçons qui ont des coeurs dévoués peu ordinaires. En voici un exemple donné par Madame de Genlis:

"Un jour, je vis des enfants qui jouaient autour d'un étang. Seul, un jeune garçon d'une dizaine d'années se tenait assis à l'écart, entourant de ses bras une petite fille de quinze à seize mois.

— Est-ce que tu n'aimerais pas à jouer comme les autres? lui dis-je.

— Oh! si, Madame, répondit l'enfant; mais il faut que je soigne ma petite soeur.

— Et c'est toujours toi qui la gardes?

— Toujours, quand ma mère n'est pas là; je ne voudrais pas la laisser à mes autres frères.

— Tu penses donc qu'ils n'en prendraient pas soin?

— Si, sans doute; mais c'est moi qui suis l'aîné.

— Je comprends, mon enfant, tu ne veux pas céder ton droit, le droit du plus fort, c'est-à-dire la fonction de protéger les faibles."

Un conte par semaine

LA CLE PERDUE

A l'occasion de la fête de Marcelle, son oncle lui a fait cadeau d'une boîte à peinture qu'elle désirait depuis longtemps, ce qui l'a comblée de joie. Si on la laissait faire, depuis qu'elle a reçu ce présent, elle peindrait toute la journée. Par un pluvieux jeudi, sa mère, obligée de faire une visite, la laisse à la maison. Marcelle s'en réjouit, en se disant qu'elle pourra se livrer tout l'après-midi à son passe-temps favori. Elle se met à découper une feuille de gélatine qu'elle a achetée pour faire des images. Tandis qu'elle s'occupe ainsi, la bonne, ayant des commissions à faire, vient la prévenir qu'elle aussi se trouve forcée de s'absenter pendant environ une heure. Voici Marcelle seule à la maison. Lorsque ses images sont découpées et qu'elle veut les peindre, elle s'aperçoit que son pot de gouache est vide. Impossible de travailler sans cet ingrédient.

Comme sa mère ne lui permet pas de sortir seule, il faut donc attendre le retour de la servante; mais la fillette ne peut s'y résoudre, et malgré la défense maternelle, elle décide d'aller elle-même effectuer l'achat. Elle s'empare de la clé de l'appartement et court chez le marchand de couleurs.

— Un pot de gouache blanche, Monsieur, demande-t-elle.

— Désolé, Mademoiselle, mais justement, j'en manque pour l'instant.

Marcelle va plus loin, chez un autre commerçant où elle obtient satisfaction. Mais cette nouvelle course lui a pris un bon quart d'heure; revenant en toute hâte et très troublée, car elle ne se sent pas à l'aise dans la rue, elle se trompe de chemin. Encore un retard.

Enfin, la voici à sa porte; au moment de l'ouvrir, elle s'aperçoit qu'elle a perdu la clé. Terrifiée, elle redescend précipitamment et refait tout le chemin parcouru dans l'espoir de retrouver l'objet, mais en vain. Elle revient de nouveau à la maison, juste au moment où rentre sa mère, qui, n'ayant pas trouvé la personne qu'elle allait voir, est de retour plus tôt qu'elle ne le pensait. Sa stupéfaction est grande en voyant sa fille seule devant la porte, rouge comme une cerise, et les larmes aux yeux.

— Que fais-tu là, Marcelle? tu es donc sortie avec la bonne? Mais où est-elle?

— Elle... elle va venir, maman, balbutie la coupable.

— Comment, elle va venir? Que signifie ceci? Pourquoi t'es-tu séparée d'elle?

Sous le regard sévère de sa mère, la petite fille ne sait quelle contenance garder, et fondant en larmes, il lui faut bien avouer sa faute.

— Ma pauvre enfant, lui dit sa mère, je ne t'aurais jamais cru capable d'une chose pareille.

Sans rien ajouter de plus, elle s'est rendue chez la concierge et l'a priée d'aller chercher un serrurier qui est venu ouvrir la porte et prendre toutes indications nécessaires pour fabriquer une nouvelle clé. Enfin, ces dames ont pu rentrer chez elles. La première action de la mère de famille a été de confisquer la boîte à peinture qu'elle a mise en lieu sûr...

— Je te la rendrai, a-t-elle dit à la coupable, quand tu auras effacé tes torts par une conduite exemplaire. En outre, tu payeras la clé perdue sur tes économies.

Marcelle a dû casser sa tirelire. De plus, toute la maison a été au courant de l'histoire, ce qui a rendu l'enfant bien confuse; mais le pis c'est qu'elle a perdu la confiance de sa mère, et qu'il lui faudra longtemps pour la recouvrer. Il aurait mieux valu ne pas désobéir.

Recettes faciles

Riz au lait

Voici comment on prépare le riz au lait: Faire chauffer une chopine d'eau, ajouter trois quarts de tasse de riz bien lavé, une pincée de sel, laisser cuire au bain-marie durant une demi-heure, ajouter ensuite une chopine de lait chaud. Laisser mijoter dix minutes et servir avec du sucre d'érable.

Compote aux citrouilles

Pour la compote aux citrouilles, voici: Faire un sirop avec deux tasses de cassonade et une chopine d'eau, ajouter quatre livres de citrouilles coupées en petits morceaux et laisser mijoter jusqu'à parfaite cuisson. On ajoute au goût du zeste d'orange ou de citron. Le sucre peut être remplacé par la mélasse en quantité d'une pinte; dans ce cas on n'ajoute pas d'eau.

Autour de la Ferme

Nécessité absolue d'une rotation

Un sol ne peut porter, sauf certains cas exceptionnels — vignes, forêts, prairies naturelles — la même récolte sans voir les rendements baisser. Certains chimistes cultivèrent, en 1844, du blé sur la même terre pendant 50 ans sans engrais; les rendements tombèrent de 30 mesures à 12, donc presque de deux tiers. Après la huitième année, l'avoine donne un rendement misérable. Au bout de 15 ans, la pomme de terre refuse de pousser sur la même parcelle. On ne peut cultiver deux ans de suite avec profit sur un même champ du lin ou des pois. Un semis de luzerne ou de trèfle ayant duré 4 ou 5 ans ne donnera aucun résultat si on le resème tout de suite; il faudra attendre au moins un intervalle aussi grand, c'est-à-dire 5 ans.

Il existe donc une nécessité absolue: celle de varier les cultures, de les alterner, d'établir une rotation comportant un ordre. La nécessité de l'alternance des cultures peut s'expliquer par divers hypothèses. Ce sont, 1o, l'alimentation des plantes.

Les végétaux, pour achever complètement leur développement, doivent trouver dans le sol les éléments nutritifs; mais chacun possède une sorte de faculté qui lui permet de choisir parmi ces principes alimentaires, d'absorber certains d'entre eux en plus forte proportion.

Chaque culture considérée en particulier, laisse donc le sol appauvri spécialement en azote, acide phosphorique, etc., et la terre ne pourrait plus subvenir, d'une manière générale, aux besoins des récoltes semblables établies pendant de longues années sur un même sol.

Pour généraliser ces résultats, on a établi la théorie des "dominants". D'après cette règle il existe pour les différentes plantes cultivées un élément de fertilité en azote, acide phosphorique, potasse, chaux, qui devrait dominer et se trouver dans le sol pour chaque culture en proportion considérable.

Donc la production des végétaux se trouve, proportionnellement, en rapport avec l'élément dominant qui se trouve en quantité suffisante dans le sol. Pour les graminées, l'azote se trouve être le dominant; pour les pommes de terre, la potasse; pour les légumineuses et trèfles, la potasse et la chaux.

Ces affirmations trop précises n'enlèvent aucune valeur à la théorie de l'alimentation des plantes. L'observation de ces principes est moins nécessaire dans les endroits où l'on emploie les engrais chimiques qui permettent d'enrichir à nouveau le sol en y réincorporant l'élément exporté.

Puisqu'il nous est impossible, vu l'étendue de nos domaines et notre éloignement des grands centres producteurs d'engrais chimiques, d'avoir ceux-ci à un prix raisonnable, employons d'abord l'engrais naturel, — le fumier — l'engrais vert, et tenons compte dans l'établissement de nos assolements des préférences particulières des cultures.

C. C.

UN VOYAGE DE "LIAISON FRANCAISE" A TRAVERS LE CANADA

III

Les stations, dans la prairie, se ressemblent toutes: une modeste construction en bois représente les bâtiments de la gare, tandis que de l'autre côté de la voie s'alignent les tours rectangulaires des élévateurs à grain dont le nombre est l'indice du degré de prospérité du pays environnant. Toute la récolte de grain passe par ces élévateurs qui déversent dans les wagons le contenu des chariots venus de la ferme. La classification, d'après l'échantillon prélevé, et la vente de ce blé se feront pendant le transport vers les grands lacs par où des bateaux l'achemineront vers Montréal qui en exporte annuellement 60 millions d'hectolitres.

Les villages, eux aussi, sont tous semblables: leurs maisons à toits plats ont l'aspect de grandes caisses renversées et alignées le long de chemins se coupant à angle droit. Devant les magasins, une barre sert à attacher les montures ou attelages des clients. La plupart ont, du reste, une auto et nous sommes dans le royaume de la Ford qui s'accommode des pistes mêmes détrempées par les pluies et sillonnées de profondes ornières, lesquelles font office de rails!

En ligne désespérément droite s'allonge la voie, bordée de champs de blé dont les tiges mouvantes ondulent comme l'Océan jusqu'à l'horizon lointain. Par moments on ne semble pas progresser tant le paysage demeure identique. Pourtant, après plusieurs heures de marche, on peut noter des différences: tantôt la plaine nue s'étend à perte de vue, tantôt de petits lacs reflètent le soleil et rompent un peu la monotonie des couleurs, puis le terrain se soulève en replis qu'accentuent quelques boqueteaux. De temps à autre, on aperçoit un troupeau groupé autour de feux du côté où le vent rabat la fumée: ainsi les bêtes se protègent des terribles maringouins (moustiques) si agressifs à cette époque, comme nous en avons fait la cruelle épreuve.

A Edmonton, nous avons le plaisir de compter parmi les membres du comité de réception le doyen de l'Université, M. Kerr, d'origine anglaise. Il nous expose — en français — son point de vue sur la délicate question des langues avec une modération et une largeur de vue qui lui valent les hommages sincères de toute l'assemblée.

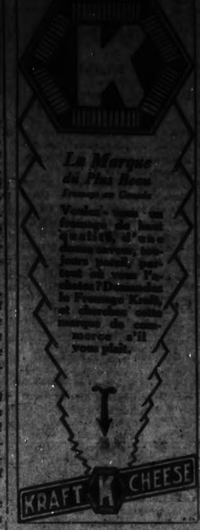
Edmonton est la plus septentrionale des grandes villes canadiennes. Nous nous y trouvons au moment de l'exposition annuelle et assistons aux acrobaties équestres des cow-boys au costume traditionnel. A la suite d'un exercice dans lequel le cow-boy part au galop à la poursuite d'un boeuf sauvage, saute de son cheval sur le boeuf et, le saisissant par les cornes, l'arrête et le terrasse, j'entends dans la foule cette appréciation: "No game for tenderfoot", "ce n'est pas un jeu pour "pieds tendres"; effectivement, c'est plus fort qu'au cinéma!

Après Edmonton, nous arrivons aux Rocheuses dont il nous faut traverser pendant trente heures les chaînes successives. La ligne emprunte les vallées de plusieurs rivières torrentueuses, s'accroche [illegible] escarpements surplombant des abîmes, serpente aux pieds de cimes neigeuses étincelantes au soleil, s'engage dans les canyons étroits tailladés dans le roc rouge ou gris qu'escalade la forêt dure et hérissée; tant de grandeur sauvage étonne; aussi, lorsque, à un détour de la rivière Fraser, le convoi stoppe en gare de Vancouver, petit paradis terrestre dont la végétation exubérante ne connaît pas d'hiver, le voyageur ne peut en croire ses yeux. C'est la porte de l'Orient et de rapides paquebots auraient tôt fait de nous conduire au pays de Madame Chrysanthème, mais notre mission n'est pas terminée et nous rentrerons à Montréal en poursuivant notre voyage de liaison.

Infatigable, le même train spécial du Canadian National Railwy nous fait à nouveau franchir les Rocheuses. Nous nous arrêtons au fameux parc national Jasper, vaste réserve de plusieurs milliers de kilomètres carrés située en pleine montagne et où les beautés naturelles seront toujours protégées tout en étant mises à la portée des touristes grâce à un aménagement discret et intelligent.

Puis, les paysages se déroulent dans l'ordre inverse, cependant que notre allure s'accélère. Chemin faisant nous avons, par les vaillants journaux de langue française qui mènent, dans l'Ouest, le bon combat, les échos de l'impression produite par notre visite. Il nous est doux de constater une fois encore combien ardente est la foi de tous dans l'avenir réservé aux Canadiens de l'Ouest. Nous avons fait, selon la belle expression d'un journaliste québécois, "l'inventaire des forces vives de la race" et c'est avec confiance et fierté que nous regagnons les bords du Saint-Laurent où, comme le rappelle M. Tessier-Lavigne, un prédicateur annonça, il y a trois siècles: "Le grain de sénevé deviendra un grand arbre qui couvrira de ses branches tout le pays."

Jean LANDRIEU.



L'univers a les yeux sur nous

En beaucoup d'occasions, et pour diverses raisons, le Canada a attiré l'attention du monde; mais depuis peu de temps, aucun développement particulier au Canada n'a tant mis le pays en évidence que le progrès remarquable des Coopératives de Blé de l'Ouest canadien.

Les possibilités qu'offre le Canada, comme pays neuf, au point de vue des entreprises agricoles, ont été largement annoncées partout. Cependant ces dernières années, le pays a traversé une période de dépression qui a été loin d'encourager les cultivateurs actuellement sur la terre et les colons futurs. La venue de la Coopérative de Blé semble présenter la situation sous un genre différent; en tout cas, que la Coopérative y soit pour quelque chose ou non, il y a un sentiment croissant d'optimisme parmi la population agricole du fait que le blé canadien est un facteur vitalement important dans l'approvisionnement alimentaire du monde. Les opérations de cette grande organisation coopérative suscitent l'intérêt du monde entier. Les bureaux de la Coopérative Canadienne du Blé reçoivent continuellement des demandes d'informations des gouvernements, des universités, des sociétés d'agriculture, des sociétés de coopératives et autres d'un grand nombre de pays. Ces demandes d'informations viennent d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne, d'Australie, de Tchéco-Slovaquie, de Russie et de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.

M. D.-L. Smith, gérant des ventes de la Coopérative Canadienne, qui est actuellement en Europe pour s'occuper de la vente du blé canadien, trouve, d'après un journal anglais, que le public s'intéresse beaucoup aux Coopératives de blé. Dans les "Co-operative News" de Manchester, Angleterre, du 27 février, on publie une entrevue avec M. Smith dans laquelle il déclare que les fermiers de l'Ouest canadien ont décidé d'assurer leur propre salut par l'effort en commun au moyen de la vente coopérative et que, d'après lui, le moral meilleur et les conditions meilleures de l'Ouest sont dus, au moins en partie, aux bons offices du nouveau système de vente des fermiers.

DECES DE MGR JOHN FORBES

Le prélat défunt était le frère de S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette

Joliette — Un cablogramme reçu à la maison des Pères Blancs de Québec et transmis à S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, annonçait la mort de S. G. Mgr John Forbes, évêque de Vaga, Afrique équatoriale, et coadjuteur du Vicaire Apostolique de l'Ouganda.

Mgr Forbes est décédé à Billère, près de Pau, en France, dans un sanatorium où il s'était retiré il y a quelques mois. Depuis plusieurs années le prélat souffrait de ce mal qui devait fatalement l'emporter. Il était âgé de 62 ans. On se souvient que S. G. Mgr John Forbes vint au Canada, il y a trois ans, dans l'intérêt des missions qu'il dirigeait en Afrique.

Né à l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil, le 10 janvier 1864, de Jean Forbes, cultivateur, et d'Octavie Léger, il fit ses études au séminaire de Montréal, puis entra chez les Pères Blancs, à Alger, en Afrique, en 1886. Il prononça ses voeux à Carthage, en Tunisie, le 25 septembre 1888, et fut ordonné prêtre à Carthage par Mgr Jourdan de la Passardière, le 6 octobre 1888. Il fut professeur au petit séminaire grec-melchite de Jérusalem, en Judée, de 1888 à 1893; directeur du noviciat et en même temps professeur d'arabe à Alger, de 1893 à 1900; fondateur du postulat de Québec de 1900 à 1901. Il était le fondateur des "Missions d'Afrique", bulletin mensuel publié à Québec. Mgr Forbes fut sacré évêque le 19 mai 1918.

Les expulsions au Mexique

Mexico — Le département de l'intérieur annonce que jusqu'à maintenant 202 prêtres étrangers ont été expulsés de la ville de Mexico en vertu d'une clause de la constitution au sujet des prêtres étrangers. La majorité des prêtres expulsés sont catholiques. Le département de l'intérieur ne dit pas quel est le nombre des ministres d'autres religions qui auraient été expulsés.

PARIS — Une tablette commémorative à été placée sur le mur du Grand Café, où les frères Lumière ont montré leur premier appareil de cinématographie, il y a trente ans.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87½	$4.86⅝
Franc français	3.60	19.3
Franc belge	4.12	19.3
Franc suisse	19.27	19.3
Lire italienne	4.07	19.3
Drachme grecque	1.44	19.3
Couronne norvégienne	21.52	26.8
Couronne danoise	26.52	26.8
Mark allemand	24.05	23.8
Peseta espagnole	14.26	19.3
Couronne hollandaise	40.06	40.2

LE MARCHE

23 MARS

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.50
Pour conserves	$1.75—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.75—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	[illegible]
Agneaux bons	[illegible]
Agneaux ordinaires	[illegible]
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$15.50
Bacon de choix	$14.10
Très gras	$12.50
Lourds	$11.50
Très lourds	$11.10
Légers	$13.00
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.50
Truies No 2	$10.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .43
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.40
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son, La tonne	$25.00
Gru, La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.55
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$11.00
"Red Top" No 1	$10.00
"Red Top" No 2	$ 9.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 22 mars 1926

GRAINS	Mardi mars 16	Merc. mars 17	Jeudi mars 18	Vend mars 19	Samedi mars 20	Lundi mars 22
Blé No 1 Nord	1.49⅝	1.49⅝	1.53¾	1.50⅛	1.49¼	1.47¼
2 Nord	1.44¼	1.43⅞	1.48	1.44	1.42⅞	1.41
3 Nord	1.38⅞	1.38⅝	1.42¾	1.38⅜	1.37⅝	1.36½
Avoine 3 CW	.48	.47¾	.48⅝	.47⅝	.47⅝	.47⅛
3 CW	.42½	.42½	.43½	.42¾	.42⅝	.42⅝
Orge 3 CW	.58¾	.58¼	.59⅝	.58⅛	.58⅝	.58¼
4 CW	.54⅝	.54⅛	.55⅝	.54⅜	.54⅛	.54
Lin 1 NW	1.90¾	1.92½	1.96½	1.91	1.91½	1.90⅝
2 CW	1.86½	1.88	1.92	1.84¾	1.87¾	1.86¾
Seigle 2 CW	.86½	.86½	.88¾	.84⅜	.84⅝	.83⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.47⅝	1.48⅝	1.52¾	1.48⅞	1.47⅛	1.45⅞
Avoine 2 CW	.46⅜	.47	.47⅞	.46⅝	.46⅝	.46⅝
Orge 3 CW	.58¾	.59½	.60⅝	.59⅛	.59½	.59
Lin 1 NW	1.91	1.93¾	1.97¾	1.92½	1.93	1.92
Seigle 2 CW	.86½	.86½	.89½	.85	.85	.83⅝
Options						
Blé Mai	1.48⅞	1.48⅝	1.52¾	1.48⅞	1.47⅝	1.45¾
Juillet	1.47	1.47⅛	1.50⅞	1.46⅝	1.45⅛	1.43
Octobre	1.31⅝	1.31½	1.34¾	1.29¾	1.29⅝	1.28⅝
Avoine Mai	.47	.47	.47⅝	.46⅝	.46⅝	.46⅝
Juillet	.47¾	.47¾	.48⅝	.47½	.47½	.47
Octobre	.46½	.46⅝	.46½	.45⅛	.45⅜	.45⅛
Orge Mai	.60⅝	.60⅛	.61⅝	.60⅛	.60⅛	.60
Juillet	.61⅜	.61½	.62½	.61	.60⅞	.60⅝
Lin Mai	1.94½	1.95⅝	1.99¾	1.94½	1.95	1.94
Juillet	1.97⅝	1.98¾	2.02¾	1.98	1.98	1.97
Octobre	1.97½	1.98½	2.03	1.96⅜	1.97¾	1.95¾
Seigle Mai	.88⅝	.88⅝	.91½	.87	.86⅜	.85⅛
Juillet	.89⅝	.89⅝	.92	.87⅝	.87⅛	.86
Octobre	.85⅛	.85½	.87¾	.84⅜	.84½	.84⅝



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

L'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, a été élu sans opposition, le 16 mars, député de Prince-Albert, à la suite de son entrée dans le cabinet provincial.

• • •

S. G. Mgr Prud'homme est allé à Saint-Boniface pour les fêtes du triduum en l'honneur des Jésuites martyrs. Il a fait par la même occasion une visite à Otterburne.

• • •

Mgr Brodeur, P.A., V.G., est revenu de Chicago et annonce que tous les préparatifs sont faits pour le transport des 75,000 pèlerins du Canada qui se rendront au Congrès Eucharistique.

• • •

Les Chevaliers de Colomb tiendront une initiation dans notre ville le dimanche 28 mars. La cérémonie sera suivie d'un banquet auquel l'hon. J.-M. Uhrich, ministre de la santé publique, et M. Paul Saint-Arnaud, de Prince-Albert, seront les principaux orateurs.

• • •

Nos compliments à M. et Mme Louis Veillard, de Hudson Bay Junction, qui viennent d'avoir un fils, né à l'hôpital de la Sainte-Famille.

• • •

Un médecin de Tisdale signale un cas très curieux d'appendicite. Il s'agit d'un bébé de 21 jours qui souffrait d'une enflure de l'abdomen. Une opération, à laquelle il a succombé le lendemain, a révélé chez l'enfant un cas aigu d'appendicite qui, apparemment, s'était déclaré le cinquième jour après sa naissance.

GRAVELBOURG

De retour

Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., était de retour à Gravelbourg le samedi 13 mars, du voyage de la "Survivance franco-canadienne" dans la province de Québec. Il fit aussi la visite de 24 collèges de la province-mère, donnant des conférences sur nos oeuvres d'apostolat catholique et national dans l'Ouest canadien et sur nos oeuvres de bonne presse.

M. l'avocat Georges Hébert, notre distingué concitoyen, et sa dame, étaient aussi de retour le 15 mars d'un voyage de trois mois en France et les autres pays d'Europe.

Chez les Religieuses du Précieux-Sang

Dans leur pieux monastère du Mont Larocque, au coeur même de la saison quadragésimale, les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang ont fait leur retraite annuelle d'une semaine, du 11 au 19 mars, fête de saint Joseph. Cette récollection spirituelle leur fut prêchée par M. l'abbé Charles Maillard, V. F., curé de la paroisse, que les religieuses considèrent à bon droit comme leur père et le fondateur de leur nouvelle maison de Gravelbourg.

Dans le silence méditatif de leur cloître recueilli, sous le regard du Divin Maître, après leur avoir rappelé les sublimes vérités de l'Evangile, les salutaires pratiques de la perfection religieuse et les lumineux enseignements de la théologie ascétique, l'éloquent prédicateur leur redit avec chaleur et onction les gloires et les triomphes de leur vie de sacrifice, les joies et les surnaturelles douceurs de leur immolation au pied du calvaire. Auprès des autels, dans la chapelle bénie de leur douce Thébaïde, où la voix de Dieu se fit entendre par la bouche de son ministre, ces jours de retraite furent des jours de prières intenses, de désirs ardents, de saintes résolutions, de suave transformation intérieure et d'ineffables réconforts. Créatrice de sainteté et de lumière, cette retraite — la première de cette communauté à Gravelbourg — demeurera toujours dans les annales de ces admirables religieuses, fleurs mystiques du cloître et victimes du divin amour, comme un mémorial de grâces signalées, une indéfectible orientation vers le ciel.

Daigne le redoublement de leur ferveur, de leur attachement pour leur vocation, de leur zèle pour le service de Dieu et le salut des âmes, fruit de la retraite, ainsi que leurs prières et leurs sacrifices, mêlés au sang du Rédempteur dans le calice des suprêmes immolations, retomber en rosée de célestes bénédictions sur cette paroisse et son pasteur, sur le diocèse et son chef vénéré, ainsi que sur toutes nos oeuvres de salut religieux et national.

Vive le Sang de Jésus!

Les Dames Patronesses

Le dimanche 14 mars, les Dames Patronesses ont eu leur réunion au Collège pour l'élection de leurs dignitaires, occasionnée par le prochain départ de Mme Napoléon Boucher, présidente, pour la province de Québec.

Les dignitaires du nouveau conseil eurent toutes l'honneur d'être élues à l'unanimité et par acclamation. Le comité et les sous-comités sont composés comme suit:

Comité de régie: directeur et chapelain, le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège; présidentes honoraires: Mme Juge Alphonse Gravel, Mme E. Brazziel (Mme Brazziel fut élue en remplacement de Mme N. Boucher); présidente active, Mme J.-E. Cadieux; vice-présidentes: pour la campagne, Mme Amédée Piché, pour la ville, Mme Maurice Gravel; assistante, Mme J.-A. Forcier; secrétaire, Mme Emile Dorais; trésorière, Mme W. Saint-Germain.

Sous-comité des séances récréatives: Mmes Georges Hébert et Guy Gravel.

Sous-comité des réceptions: Mmes Alex. Raymond et Martial Lavoie.

Sous-comité des rafraîchissements: Mmes Jean Pelletier, Louis Régent et Omer Gauthier.

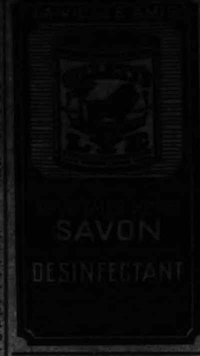
Sous-comité de salle: Mmes W. Lambert, Elie Beaulieu, André Boucher et Oscar Rinfret.

Séance tenante, les Dames Patronesses ont résolu de donner une partie de cartes au Collège, le lundi de Pâques, avec un attrayant programme de fanfare, réveillon, comédie, et de distribuer de magnifiques prix.

Mme J.-E. Cadieux, présidente active, annonça alors qu'elle donnerait une partie de cartes le 15 avril à sa résidence en l'honneur de Mme Napoléon Boucher, présidente démissionnaire.

En des termes chaleureux, dans un discours tout inspiré par la gratitude, le R. P. Jos. Magnan, chapelain, remercia ensuite Mme N. Boucher d'avoir organisé les Dames Patronesses en une société si prospère et si florissante, d'avoir inauguré la croisade du "Denier de l'Ecolier" pour le recrutement des vocations, et d'avoir travaillé avec un zèle si admirable à la belle oeuvre d'éducation religieuse et nationale qu'est le Collège Mathieu. Il exprima les regrets de tous à la pensée que Mme Boucher était contrainte de quitter définitivement Gravelbourg pour la province de Québec, l'assura que son souvenir resterait toujours profondément gravé dans nos mémoires et que nous continuerions toujours à la considérer non seulement comme présidente honoraire perpétuelle des Dames Patronesses, mais aussi et surtout comme "la maman du Collège", titre qui lui fut si opportunément et judicieusement décerné par M. le curé Maillard. Après lui avoir souhaité un heureux voyage, le conseil lui vota un vote de remerciement et de reconnaissance. Ensuite le R. P. chapelain salua la nouvelle présidente, Mme E. Brazziel, et se fit l'interprète de tous pour lui souhaiter bonheur et succès dans son nouveau poste d'honneur et de labeur.

Un remède pour le mal d'oreilles — Le mal d'oreilles est un véritable martyre. L'oreille est un organe délicat que peu se décident à soigner, tant on le considère du domaine du médecin seulement. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas offre un remède facile. Quelques gouttes sur du coton absorbant ou de la charpie, placés dans l'oreille, opèrent beaucoup de soulagement.



WILLOW-BUNCH

Ceux qui se présentent au bureau de poste sont heureux de voir de nouveau, derrière les guichets, notre sympathique et populaire ancien maître de poste, M. Léopold Sylvestre. Personne n'a encore oublié l'excellent service qu'il nous a donné durant sa tenure d'office.

• • •

M. H.-E. Jutras, trop occupé par les soins de la gérance de son hôtel "Le Manoir", a cédé son intérêt dans la Pharmacie de Willow Bunch" à M. E.-T. Cadieux, pharmacien de Montmartre, Sask. Nos artistes peintres, MM. A. Piette et W. Winslow, sont en train de rendre au local un air de jeunesse et de gaieté qu'un long usage commençait à faire perdre. Bienvenue parmi nous à M. et Mme Cadieux.

• • •

En 1907, Willow Bunch n'était qu'un petit hameau de quatre ou cinq maisons; c'est la vérité. Depuis, il s'y est fait de grands progrès sous bien des rapports, mais le petit hameau, tout en ayant pris des proportions qui lui eussent permis, depuis plusieurs années déjà, de prendre rang parmi les villages les plus florissants de la Saskatchewan, tout en devenant gros hameau, n'a cessé d'être hameau, et ceci à cause de l'opposition suscitée par ceux-là-mêmes qui aujourd'hui sont les plus empressés à lui prodiguer le titre usurpé de village, voire même de ville.

A l'érection d'un hameau en village, s'il y a des inconvénients, il y a aussi certainement des avantages. Nous en parlerons la semaine prochaine.

FERLAND

Dernièrement nous étions heureux de saluer parmi nous le retour de tous ceux qui étaient partis pour l'Est. M. et Mme L. Couture, partis avec la "Survivance", viennent d'arriver. Malheureusement Mme Couture n'est pas bien du tout. Espérons qu'elle se rétablira bientôt.

M. et Mme A. Laberge sont enchantés de leur voyage et de leur séjour dans l'Est, parmi leurs nombreux parents et amis. M. Laberge a rencontré un autre de ses frères, Omer, à la maison paternelle. Tous deux sont maintenant dans l'Ouest.

MM. Antonio et Noé Chabot, et M. Fred Fauchon comptent bien refaire un aussi beau voyage l'an prochain, et cette fois revenir à deux. Bravo!

• • •

M. Pierre Bouvier, de retour de la "Survivance", Mme Bouvier, M. J.-L. Bouvier et M. X. Bouvier étaient en visite chez M. Louis Fournier dernièrement.

• • •

M. et Mme L. Fournier et M. H. Bouffard étaient à Meyronne pour quelques jours dernièrement.

Vieillard qu'on trouve mort

Courval, Sask. — Un vieillard nommé François Flock a été trouvé mort dans sa maison, par ses voisins, MM. A. Tremblay et O. Dignard. Le médecin a constaté que la mort datait de plusieurs jours déjà et qu'elle était due probablement à une syncope. On a trouvé sur le défunt la somme de $400. M. Flock était né en Belgique.

MANITOBA

SAINT-LEON

Nous avons eu en notre localité, au cours de ces derniers jours, la visite de M. Raymond Denis, gérant général pour l'Ouest d'une compagnie canadienne-française, la "Sauvegarde", qui mérite le support des bons patriotes en quête d'assurance sur la vie.

M. Denis fut pendant son court séjour l'hôte du Rév. Père curé. Celui-ci, n'oubliant pas que M. Denis est actuellement le président de l'Association Catholique des Franco-canadiens de la Saskatchewan, fut heureux de profiter de l'occasion pour procurer à ses paroissiens le plaisir d'entendre sa parole chaude et sympathique. Dans une réunion paroissiale, convoquée dimanche soir, M. Raymond Denis entretint l'auditoire, durant une heure et demie, sur les questions vitales auxquelles il vouait une grande partie de ses activités. Ces questions, qui touchent à l'histoire de notre race et intéressent si vivement notre présent et notre avenir, nous vont toujours profondément au coeur; elles nous parurent plus belles encore et réveillèrent tous nos enthousiasmes tandis qu'elles étaient exposées par notre éloquent conférencier.

Sur la demande que lui en fit le président de l'assemblée, l'orateur, qui avait été l'un des principaux organisateurs du voyage de la "Survivance", retraça aussi, en quelques traits saillants, la magnifique et grandiose réception dont on honora les petits fermiers de l'Ouest au cours de leur beau et triomphal voyage chez leurs frères du vieux Québec.

• • •

Notre couvent a été mis en quarantaine, durant huit jours, par stricte mesure de précaution. Un seul cas de maladie quelque peu sérieux s'y était produit, paraît-il, la semaine précédente, et l'enfant était partie avant même que l'on eût soupçonné quelque danger. Quelques petits maux de gorge, facilement enrayés, ont aussi visité les familles, comme un peu partout, en cette saison.

• • •

Nous avons eu, le vendredi 19 mars, notre jour de l'association du Culte perpétuel de saint Joseph. Les communions ont été nombreuses; nombreuse fut l'assistance aux exercices de la journée en l'honneur du Bon Saint Joseph.

ILE DE CHENES

Il y a deux semaines nous annoncions avec joie la naissance d'une petite fille, enfant de M. et Mme Ulysse Pednault (née Léocadie Carrière); aujourd'hui c'est avec peine que nous venons vous apprendre que la mort est venue ravir cette chère petite à ses parents, très peinés de voir si tôt partir leur petite Thérèse bien-aimée.

HAYWOOD

Partie de cartes

C'était dimanche soir le 14 mars la dernière partie de cartes de la saison. Au moins cette fois la température calme et douce ne nous a pas boudés. Aussi il n'y a qu'au temps de jadis pour entendre la messe du dimanche, où l'on faisait pareil assaut à la petite chapelle dont les murs voulaient ouvrir! S'il y avait de l'entrain parmi les joueurs c'était presque pour en finir vite, on avait hâte de voir la comédie qui se jouait à la fin.

Les heureux gagnants de la soirée furent: Mlle Marguerite Dubé et M. Daniel Ducharme. M. Armand Poirier et Mme Pierre Lemoyne méritèrent des prix de consolation. Les prix de série allèrent à Mlle Agathe Robidoux et à M. Thuribe Perrault. Mlle Marguerite Dubé et M. Prime Gagnon eurent la consolation d'un lapin tout minois!

Mme Vve Pierre Morisseau et Mme Pierre Lemoyne, qui s'étaient chargées de préparer la collation, virent avec un air de satisfaction s'engloutir leur abondant et succulent goûter.

Puis voilà le rideau qui se tire. M. le curé annonce la comédie: "I Want a Servant". C'est donc une pièce anglaise. Les acteurs nous sont connus, ils nous ont donné il y a quelque temps la comédie du "dentiste" qu'ils ont rendue à merveille. Cette fois c'est la langue anglaise que ces débutants doivent manier. Ils le firent avec aplomb et perfection. Il y avait bien quelques accents français, un peu de lenteur dans l'action, quelques monologues débités trop rapidement; mais dans son ensemble, la pièce remporta un réel succès. Aussi les applaudissements ne manquèrent pas. Songez que ce sont des bambins de 9, 10 et 12 ans! Haywood aura des acteurs! Il convient cependant de féliciter et de remercier Mlle Blanche Perras qui a vu son zèle et son dévouement couronnés de succès.

• • •

M. l'abbé Picton, vicaire à Saint-Pierre-Jolys, a passé quelques jours dans sa famille. Il a chanté, le 16 courant, le service anniversaire de son très regretté père M. Jean-Louis Picton.

• • •

La Croix est cette invention mystérieuse de l'amour du Christ qui fut le prix de notre rançon; celle-là nous est chère. L'autre, la croix que les paroissiens de Haywood connaissent, n'a rien à faire avec le salut, mais elle coûte cher!

RAINY RIVER

Naissance — A M. et Mme Eugène Désorcy, un fils, né le 21 février et baptisé le 22 sous les noms de Joseph-Pierre-Damien-Hélie-Eugène. Parrain, Hélie Désorcy; marraine, Stella Syrns.

• • •

Le 28 février avait lieu une assemblée des dames et demoiselles de la paroisse afin de décider comment nous fêterions la Saint-Patrice. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de souper comme les autres années, mais qu'un concours de popularité entre deux demoiselles aurait lieu. Ont été nommées: Mlle Vérona Hogan et Alida Lanthier. A toutes deux nous souhaitons bonne chance.

Le 25 mars aura lieu la dernière partie de cartes de la série du carême, à laquelle nous saurons laquelle des deux candidates aura l'honneur d'avoir gagné.

LETELLIER

Trois parties de cartes de la série ont déjà eu lieu; nombreuse assistance et beaucoup d'entrain. Les Enfants de Marie ont jusqu'ici réuni le plus grand nombre de tables. S'il y a de l'émulation au jeu, il y en a également pour la préparation des programmes; des talents nouveaux sont révélés à chaque soirée.

Les Dames de Sainte-Anne ont rendu avec brio et ensemble un chant de Larrieu: "Visions glorieuses"; Mmes J.-B. Cloutier et Bruyère chantèrent avec âme une jolie chanson intitulée: "Ferme tes jolis yeux". Au piano, Mme Albert Breton remplit toujours habilement le rôle d'accompagnatrice. Mlles Antoinette Désautels, Alice et Marguerite Jutras nous font entendre des morceaux bien choisis. Un tableau historique: "Madeleine de Verchères", termina le programme varié.

Les Enfants de Marie ont apporté leur part de nouveauté. Un duo, "Le long du ruisseau" fut gracieusement chanté par deux jeunes enfants de M. Ernest Jutras. Mlle Hélène Dionne et M. Ferdinand Bissonnette firent rire leur auditoire par deux déclamations comiques.

A la partie de cartes de l'A. C. J. C., M. Mathias Touchette nous fit le plaisir d'une chanson.

Plusieurs des participants à la série ont atteint un haut nombre de points et la course vers les prix devient plus intéressante à chaque partie.

• • •

Notre équipe de gouret continue à imposer le respect à ses adversaires. Nos voisins d'Emerson commencent à se rendre compte de ce que peuvent faire une petite bande de "Canayens" bien décidés.

Vendredi dernier avait lieu la première partie d'une série de trois pour la possession de la coupe Molloy, trophée qui est l'emblème du championnat du comté de Provencher; nos joueurs, après une joute ardue, furent vainqueurs par 9 à 8.

La seconde partie se termina en faveur d'Emerson par 10 à 4.

La partie de détail avait lieu vendredi dernier. Elle dut être jouée sur une glace molle qui ne rendait pas justice à une partie d'aussi grande importance. Cependant nos joueurs travaillèrent ferme, et la partie fut incertaine jusqu'à la dernière minute, mais encore cette fois la chance favorisa Emerson qui gagna par 7 à 5. Emerson a dû aligner ses vieux joueurs: Smeaton, Boyd et Lespérance, pour avoir raison de nous, car ils l'ont avoué eux-mêmes, nous avions une équipe aussi formidable que la leur.

Les joueurs de Letellier étaient les suivants: Ernest Boisvert, Wilfrid Breton, Laurent Jubinville, Jos. McClelland, Michel Bouchard, Antonio Lafrenière, J. Thomas, David Parent; Norbert Parent, du Collège de Saint-Boniface, prêta son concours pour la dernière partie.

Nous avons raison d'être fiers de nos jeunes joueurs, car la plupart ont à peine 20 ans; de plus ils ont la réputation de jouer une partie sans rudesse et de se conduire comme des gentilshommes.

Quoiqu'ils n'aient pas remporté la coupe Molloy, ils méritent cependant nos encouragements. A cet effet, sous l'impulsion du président de l'équipe notre populaire ami, M. Jos.-H. Empson, un banquet intime leur a été offert lundi soir à la salle municipale. Tous les joueurs, ainsi que leurs pères et tous les admirateurs du sport étaient invités.

Des félicitations chaleureuses furent adressées aux joueurs, qui furent encouragés à continuer leurs succès et à continuer surtout de se conduire, pendant les parties, aussi bien qu'avant et après, comme des jeunes gens qui tiennent en honneur leur réputation et celle de leur village; ils s'assureront ainsi le support financier et moral de ceux qui sont admirateurs du sport comme divertissement et entraînement pour les jeunes gens.

• • •

Les formules pour le rapport de l'impôt sur le revenu sont maintenant au bureau de poste. N'oubliez pas de réclamer celles qui sont en français.

• • •

Baptême — Le 14: Marie-Hélène-Lucienne, enfant de M. et Mme Lucien Bruyère. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-A. Bruyère, grand'parents de l'enfant.

• • •

Mlle Annette Dansereau était de passage dans sa famille, ces jours derniers.

• • •

Mme J.-B. Cloutier ainsi que Mme Horace Dansereau ont passé une semaine à Saint-Boniface, les hôtes de leurs parents.

• • •

Mme Antoine Lafrenière et son fils Antonio, ainsi que Mme Zacharie Robert, se sont rendus à Saint-Boniface pour suivre le Triduum en l'honneur des Bienheureux Martyrs Jésuites.

• • •

Mme Odilon Bois est à Sainte-Anne des Chênes depuis quelques jours, où elle a assisté aux funérailles de son grand-père. Nos sympathies.

• • •

Un vrai régal vous est réservé, dans la salle municipale de Letellier, le mardi 30 mars, à 8 h. du soir. Un très joli programme, en français et en anglais, sera exécuté par nos artistes locaux.

A la suite de ce concert, M. R.-A. Hoey, de la Coopérative de Blé du Manitoba, fera une conférence d'un grand intérêt sur l'oeuvre de la coopération. Les longs services de M. Hoey dans les organisations agricoles et son habileté comme orateur vous promettent l'une des meilleures conférences que vous ayez jamais entendues.

Veuillez considérer ceci comme une invitation à tous. L'entrée sera gratuite.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-EUSTACHE

Le 23 février dernier était un jour de deuil pour les Rév. Soeurs des Missions et pour la paroisse. Une de nos dévouées religieuses institutrices venait de rendre son âme à Dieu. Mère Marie de l'Incarnation était venue au Canada il y a déjà à peu près un quart de siècle, chassée de la belle France par un gouvernement aussi impie que celui qui la gouverne aujourd'hui. Cette bonne religieuse a passé sa vie à enseigner aux tout petits, surtout à Saint-Eustache et à Elie. Et les fidèles de ces deux paroisses ont voulu saisir l'occasion de sa mort pour prouver à sa communauté leur profonde sympathie et leur reconnaissance.

Aussi les funérailles du 25 février dernier ont été des plus imposantes. Après l'absoute et les dernières bénédictions, tous les assistants se séparèrent profondément impressionnés. Toutes ces cérémonies paraissaient être moins le prélude d'un enterrement que le triomphe de la vie religieuse sur terre et une faible image de sa glorification au royaume des élus.

Les commissions scolaires d'Elie et de Saint-Eustache étaient représentées, la première par MM. Edouard Payment et Hector Desilets, et la seconde par MM. Ludger Picard et Ernest Gervais. Ces quatre messieurs remplissaient en même temps les fonctions de porteurs. M. Ludger Picard représentait aussi la municipalité de Cartier dont il est le maire. On remarquait aussi dans l'assistance un certain nombre de personnes marquantes et en particulier le Dr Euclide Longpré, de Saint-Boniface.

M. le curé J.-A. Bastien officiait à la levée du corps, à la messe des funérailles et à l'absoute. M. l'abbé H. Hogue, curé d'Elie, et M. l'abbé J.-M. Comte, vicaire à Saint-Eustache, l'assistaient comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant fit de son mieux. Un morceau de chant exécuté par le maître de chapelle, M. D. Létourneau, fut tout à fait impressionnant. Mlle Rosalie Lussier, notre nouvelle organiste, nous prouva que la place laissée vacante est bien remplie.

Une quarantaine de religieuses assistaient pieusement aux funérailles de leur compagne et accompagnaient son corps au cimetière, suivies par la foule triste et recueillie des fidèles des deux paroisses.

Après les dernières prières et les dernières bénédictions sur le bord de la fosse, M. le curé voulut bien dire quelques mots. On peut dire que chacune de ses paroles a été droit au coeur de tous les assistants. L'émotion était visible sur tous les fronts. Puis tous se séparèrent en méditant comme malgré soi ces paroles de nos saints livres: "Beati qui in Domino moriuntur — Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur."

* * *

Le samedi 12 mars avait lieu une double cérémonie au noviciat des Soeurs de Notre-Dame des Missions: une profession religieuse et une prise d'habit. M. le curé présida cette double cérémonie et donna les deux sermons de circonstance en anglais et en français. M. l'abbé J.-M. Comte, prêtre assistant de la paroisse et chapelain des religieuses, assistait aux deux cérémonies. Nous avions aussi le bonheur d'avoir avec nous, pour la circonstance, la nouvelle provinciale de l'institut au Canada, Mère Imelda.

Mère Imelda a assisté d'une manière active aux débuts de son institut au Canada. Son long séjour dans l'Ouest canadien, sa connaissance et son amour de son pays d'adoption l'ont fait, dit-on, surnommer "Mère Canada". C'est un titre qui lui va bien et dont elle se glorifie avec raison. Mère Imelda en est à son deux ou troisième terme comme provinciale et elle demeurera sans doute à ce poste tant qu'elle n'aura pas mis le couronnement aux grandes oeuvres qu'elle a entreprises pour le bien de son institut dans l'Ouest canadien.

Quatre novices ont fait profession religieuse à la cérémonie de sept heures du matin. Ce sont les Soeurs suivantes: Marie-Noëlla de Jésus (Mlle Suzanne Baleo, de Fannystelle); Marie-Sainte-Bérénice (Mlle Camilia Houde, de Sainte-Rose-du-Lac); Mary Inez of Jesus (Mlle Phillys Richardson, de Winnipeg; et Mary Saint-Louis de Gonzague (Mlle Veronica Salomon, de Lebret, Sask.)

Une postulante a pris l'habit et est rentrée au noviciat: cette postulante est Mlle Baletz, en religion Mary St. Julia.

Cette double cérémonie a été bien belle et bien édifiante. L'absence forcée de certains curés était une ombre au tableau. Mais il est toujours extrêmement difficile pour un prêtre à la tête d'une paroisse de s'absenter le samedi.

* * *

En revanche, lundi nous avions la visite de M. l'abbé Deslandes, le charmant curé de Fannystelle, et mardi nous arrivaient le spirituel et érudit abbé Myre, de Sainte-Rose du Lac et le si sage curé de Laurier, M. l'abbé Desmarais. Revenez encore et à bientôt!

SAINT-LABRE

La séance du Cercle Saint-Louis a eu lieu le 14 mars, comme l'annonçait un précédent courrier. Voici le programme exécuté:

"La cinquantaine", solo de violon, M. F. Vrignon.

"Les Frayeurs de Tigruche".

Chant sauvage, H. Gendron.

"O Mother, I Love You So", déclamation: Mlle O. Chartier.

"L'aveugle et sa fille", chant, J. Gillen.

"La cigale et la fourmi", monologue, H. Gendron.

Solo de violon, P. Levesque.

"Lettre d'un garçon charcutier", J. Gillen.

Tableau vivant avec illumination, feu de Bengale.

"Les tribulations de M. Pignouf", comédie.

Notre feu de Bengale aura certainement été une surprise pour les spectateurs, surtout dans un tableau vivant figuré par des... "morts revenants".

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont assisté à cette séance, la première donnée par le cercle. C'est un encouragement pour nos acteurs dont plusieurs sont des débutants et qui tous ont bien fait leur possible pour que chacun rît pour son argent.

Nous regrettons de n'avoir pu offrir un local plus spacieux, mais nous nous promettons bien d'en avoir un mieux proportionné à la prochaine séance que le cercle donnera.

STE-ANNE DES CHENES

Notre paroisse vient de perdre un de ses plus dignes citoyens dans la personne de M. Honoré Pariseau. Il était âgé de 89 ans et 4 mois. Les funérailles ont eu lieu le 4 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son fils, M. Edouard Pariseau. Assistaient aux funérailles ses deux filles, Mme Alexina Bonin (Le Pas) et Mme Julie Blanchette (Sainte-Anne); sa soeur, Mme Théophane Bertrand, et sa nièce, Mme J.-A. Hébert. Les porteurs étaient MM. O. Mousseau, L. Tougas, J.-B. Desautels, H. Desautels, W. Perreault, Max. Champagne. Le service a été chanté par le P. P. Roberge, curé, assisté des RR. PP. Néron et Dionne, comme diacre et sous-diacre.

M. Honoré Pariseau était né à Montréal. Il était venu s'établir à Saint-Boniface en 1854. En 1872 il venait se fixer à Sainte-Anne des Chênes. Il habita l'endroit où demeure maintenant M. Octave Mousseau. Lui-même y bâtit la maison.

Excellent narrateur, il mettait en relief à perfection les incidents d'un voyage, d'une expédition. Il était vraiment intéressant à écouter. Il avait beaucoup voyagé. Dans sa jeunesse il avait entrepris de se rendre aux mines de Fraser River. C'est dans ce voyage qu'il fut pris par un parti de sauvages. Il comprit même qu'on avait l'intention de le scalper. Après beaucoup d'efforts, il parvint à faire comprendre aux sauvages qu'il n'était pas sujet américain. Il parvint à s'échapper. Il avait passé trois jours sans manger.

Il captivait l'attention, lorsqu'il mettait en scène les voyages qu'il fit de Saint-Paul à Saint-Boniface. Il fit ce trajet au moins une douzaine de fois dans la traditionnelle charrette à boeufs.

Une des dernières courses qu'il fit fut au Fort Castor. Il était en compagnie de M. J.-B. Desautels. On disposait de quatre charrettes. Le voyage dura trois mois.

En 1865 M. Honoré Pariseau épousait en premières noces, à Saint-François-Xavier, Apolline de Montigny. Il eut de ce premier mariage neuf enfants. Trois survivent. Ce sont: Mme Alexina Bonin (Le Pas), Mme Annie Leclerc (Waterbury, Conn.), Mme Julie Blanchette (Sainte-Anne).

Plus tard il épousa en secondes noces Annonciade Dutil. Quatre enfants naquirent de ce mariage: Edouard (Montréal), Marie-Jeanne, religieuse (Edmonton), Jules et Hector (Montréal).

M. Honoré Pariseau était excellent chrétien. Il avait le courage de ses convictions religieuses. Il n'entendait pas le badinage sur la religion. Si quelqu'un devant lui parlait mal de l'Eglise ou de la religion, il savait poliment le mettre à sa place. Jadis gros fumeur, il avait fait la promesse de ne jamais fumer, lorsqu'il tomba entre les mains des sauvages et faillit être scalpé. Il a tenu fidèlement sa promesse jusqu'à la mort. Les fervents de la pipe savent apprécier la valeur d'une telle promesse bien gardée. Il était d'une politesse simple, franche, exempte de toute affectation.

Sa mémoire restera en vénération dans cette paroisse et auprès de tous ceux qui l'ont connu.

Son corps repose dans le cimetière près de l'église, à l'ombre du sanctuaire de la bonne sainte Anne.

Baptêmes

Le 22 février: Alfréda-Marceline-Marie, enfant de Michel Hupé et de Véronique Bérard. Parrain et marraine: Joseph Hupé et Exilda Hupé.

Le 28 février — Joseph-Jean-Giles, enfant de Emile Désorcy et de Maria Vandal. Parrain et marraine: Philibert Vinette et Alma Vandal.

Le 2 mars — Gratia-Dorothée-Marie, enfant de Albert Saindon et de Joséphine Hupé. Parrain et marraine: Joseph Hupé et Exilda Hupé.

Le 4 mars — Irène-Maria, enfant de Léo Tougas et de Rose-Anna Mondor. Parrain et marraine: Philias Tougas et Maria Mousseau.

Le 10 mars — Marie-Gabrielle-Lucienne, enfant d'Olivier Filion et d'Ernestine Fiola. Parrain et marraine: Jean-Baptiste Lessard et Octavie Filion.

Tableau d'honneur pour février

Grade XI: Anna Bisson, Elsie Owens.

Grade X: Eva Girouard, Germaine Wenden.

Grade IX: Jeannette Lauthier, Yvonne Owens.

Grade VIII: Paule Hudon, Georges Perron.

Grade VII: Yvonne Guay, Inez Desmarais.

Grade VI: Nathalia Desmarais, Arthur Lacerte.

Grade V: Laura Perron, Rita Bureau.

Grade IV: Marguerite Guay, Gertrude de Montigny.

Grade III: M.-Reine Girouard, Charles Bernier.

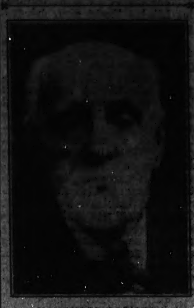
Grade II: Florence Fontaine, Henri Boucher.

Grade I A: Wilfrid Perreault, Ephrem Bohémier.

Grade I B: Irène Grouette, Léon Champagne.

Cours préparatoire: Armande Tougas, Georges Desautels.

Pionnier décédé



M. HONORE PARISEAU, un pionnier du Manitoba, qui vient de mourir à Sainte-Anne des Chênes, à l'âge de 89 ans.

SAINT-CLAUDE

Cercle de la Jeunesse catholique

La dernière réunion du cercle des jeunes gens eut lieu le premier dimanche de ce mois. L'assistance était nombreuse et tous écoutèrent attentivement le R. P. Joseph nous parler de la communion et du caractère. Il nous montra que la communion est la base de toute vie chrétienne et qu'elle est absolument nécessaire pour avoir la force et le courage d'accomplir ses devoirs religieux. Il nous encouragea de nouveau à devenir des hommes de caractère, qualité requise pour réussir non seulement dans la vie spirituelle, mais même en cette vie. En effet, prenant comme exemple l'homme du monde, le Rév. Père nous fit voir qu'on ne réussit dans ses affaires temporelles que si on est honnête, si on a la volonté et le caractère.

Puis, passant à l'exemple des saints dans la vie spirituelle, il nous les montra bravant le respect humain et les rires moqueurs de leur entourage, surmontant tous les obstacles non sans lutte, c'est certain, mais non sans succès aussi. Cette force, cette volonté, ce caractère, c'est au moyen de la communion que nous les aurons.

Train-exposition de fourrage

Le train-exposition de fourrage est passé à Saint-Claude le 9. M. Villeneuve, toujours dévoué aux meilleurs intérêts des fermiers, donna de bons conseils sur l'élevage des volailles et sur les foins qui enrichissent le sol. Il encouragea fortement les fermiers de Saint-Claude à continuer la culture mixte.

Le dimanche suivant, M. le curé, au prône, annonça que, suivant les chiffres officiels, il s'est vendu à Saint-Claude, en 1925, pour $200,000 de crème et d'animaux gras, sans compter les oeufs. C'est un beau revenu pour la paroisse qui possède déjà une crèmerie importante. Les cultivateurs de Saint-Claude, par leur culture mixte et raisonnée, sont donc entrés définitivement dans la voie du succès; ils n'ont plus qu'à y persévérer.

Partie de cartes

Le dimanche 14, nous avons assisté à la dernière partie de cartes. Il y avait foule, car on profitait de cette dernière occasion de se rencontrer et de s'amuser avec entrain.

Cette soirée agréable s'est clôturée par une jolie séance où les jeunes filles se sont encore une fois distinguées. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un résumé du programme exécuté:

Piano: Mlle Henriette Trémorin.

Chanson: Mlles Marie et Madeleine Pachet.

Dialogue très comique: Mlles Angéline Lacroix et Marie Pachet.

Monologue: Mlle Rose Lacroix.

Dialogue amusant: Mlles Marie et Madeleine Pachet.

Dialogue et chansons: Mlles Angéline Lacroix et Odile Arbez.

Nos félicitations à ces jeunes artistes qui jouissent déjà d'une bonne renommée, mais qui ne s'arrêteront certainement pas là. Notre reconnaissance aussi à Mlle Valentine Couture pour les avoir si bien préparées.

Les gagnants des prix furent: chez les dames, Mlle Jeanne Pachet; prix de consolation, Mlle Marie-Thérèse Lachoix. Chez les hommes: M. Rodolphe Gendre; consolation, M. J.-M. Heiget.

M. Rodolphe Gendre et Mlle Jeanne Pachet, avec 130 et 128 parties respectivement, gagnèrent les prix de la saison. Nos félicitations.

Saint-Claude aura encore ses parties de cartes l'an prochain. C'est un revenu pour l'église et c'est un bon moyen pour les paroissiens de se rencontrer et de s'amuser agréablement. C'est encore une occasion de développ[er]... sant jouer des séances de temps à autre.

SAINTE-AGATHE

Séance dramatique à Sainte-Agathe, le dimanche soir de Pâques, 4 avril, par un groupe d'élèves du Juniorat. On interprétera une comédie: "La Vocation forcée, imitée de Molière", et un drame: "Dans neuf jours". Tous seront les bienvenus.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notre Cercle Saint-David vient de donner une belle preuve d'activité en jouant, sous les yeux de plus de cinq cents personnes, une séance peu banale. La fanfare et la charmante voix de Mlle Germaine Martel surent faire résonner à nos oreilles les sons d'une douce harmonie.

Les deux pièces de résistance furent un drame chrétien en trois actes: "Le signe de croix", par H. Bain. Les acteurs, MM. H. Asselin, J. Bissonnette, C. Saint-Amant, E. Plouffe, C. Brodeur, E. Saint-Amant, [illegible] des rôles [illegible] furent rendus avec âme. Ce drame est réellement une école de formation intellectuelle et morale.

Il faut rire un peu: Th. Botrel n'est pas le plus bête... "A qui le neveu" a été interprété par MM. R. Beauchamp, G. Beauchamp, L. Brunsau, J. Lambert, A. Desgagnés, L. Rivet.

Quant au caractère des acteurs, il y en a eu pour tous les goûts: depuis les colères du père Balochard, jusqu'à la timidité excessive de ce pauvre Sosthène...

L'on a répété: si le Cercle de l'A. C. J. C. donnait une séance tous les mois, nous ne la manquerions pas. Le Cercle ne jouera pas aussi souvent, mais il tâchera de servir toujours de la bonne marchandise.

Le Cercle vient de mettre à la disposition de ses membres de la bonne lecture canadienne; sa bibliothèque est installée définitivement.

SAINT-BONIFACE

Le bureau de poste

La lutte entreprise se continue. La population de notre ville en comprend l'importance. Nous ne demandons que notre dû, mais nous le demandons avec instance.

Une pétition sera présentée au ministère disant les voeux des citoyens de Saint-Boniface. Nos sociétés, après une étude approfondie du sujet, ont décidé de lancer ce mouvement; à nous d'y répondre. La pétition que nous sommes appelés à signer est brève et ne dit que l'essentiel; il ne serait pas mal de dire qu'un factum plus élaboré y sera joint. Ce factum a été préparé par les officiers de nos diverses sociétés. Norwood aussi bien que Saint-Boniface signera la pétition, les organisateurs en ont eu la promesse. Et il faut que le tout se fasse vite. Donc ne refusez pas d'apposer votre signature quand on vous demandera de le faire. Les organisations ont besoin de l'appui de tous et de chacun.

A l'archevêché

Etaient de passage à l'archevêché ces jours derniers, Mgr Charlebois, du Pas, et Mgr Prud'homme, de Prince-Albert, venus se joindre à nous pour rehausser les cérémonies du Triduum au Collège. Mgr Brodeur, P.A., V.G., de Prince-Albert, est également passé à Saint-Boniface, revenant de Chicago.

Mort de Mme Z. Beaudry

Le 10 mars dernier est décédée, à l'âge de 67 ans, Zénaïde Beaudry (née Lemay), veuve de Charles-Félix Beaudry, inspecteur d'immigration, mort en 1915.

Mme Beaudry, native de Lotbinière, P. Q., pouvait compter parmi les pionniers de Saint-Boniface, étant venue ici d'Ottawa en 1882.

Le service a eu lieu à Saint-Norbert, où, depuis quelques années, elle demeurait avec sa fille, Mlle Alice Beaudry, et son fils, M. Edmond Beaudry, avocat. Le corps de la défunte a été inhumé dans le terrain de la famille, au cimetière de la cathédrale, à Saint-Boniface.

Outre les deux enfants déjà mentionnés, survivent à Mme Beaudry: Arthur, un fils résidant à Whittier, Californie; un autre fils, Alphonse, bijoutier, de Saint-Boniface, et Mme Jacques Mondor. Lui survivent aussi plusieurs frères et soeurs, dont M. Alphonse Lemay, de Saint-Boniface.

La famille Beaudry désire remercier tous ceux, parents et amis, qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion du malheur qui vient de la frapper.

Une séance anglaise au Collège de Saint-Boniface

Les élèves de langue anglaise du Collège de Saint-Boniface présenteront la comédie de Charles Hawtry, le "Private Secretary", dans la salle du Collège, le vendredi 16 avril.

Le "Private Secretary" est une comédie en trois actes qui a subi l'épreuve de nombreuses représentations et n'a jamais manqué de plaire à l'auditoire. On ne se lasse pas d'en admirer toute la finesse et l'intrigue si intéressante.

A Saint-Boniface et à Winnipeg, on apprendra sans doute avec plaisir que plusieurs de ceux qui jouèrent dans l'inoubliable comédie de l'an dernier, "It Pays to Advertise", prendront part aussi dans celle-ci et ne manqueront pas d'en faire un réel succès.

Remerciements

Les Pères du Collège tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont bien voulu se joindre à eux pour célébrer le plus dignement possible la Béatification des premiers Martyrs canadiens, en assistant si nombreux aux différents exercices religieux du Triduum et à la séance littéraire et musicale de jeudi soir. Ils adressent un merci spécial aux généreux donateurs de ces belles fleurs naturelles qui ont contribué grandement à la décoration si délicate et si artistique des autels, et embaumé la spacieuse et superbe chapelle du Collège.

Hospice Taché

Le "Shower" du 7 mars, à l'Hospice Taché, au profit des vieillards et des orphelines de cette institution, a été un succès. Les Soeurs Grises désirent exprimer leur profonde gratitude à toutes les personnes qui y sont allées de leur généreux écot, et les prient d'agréer en retour l'assurance de leurs pieux suffrages.

Comité de récréation

L'assemblée annuelle du Comité de récréation de Saint-Boniface aura lieu à l'hôtel de ville à 8 h. du soir, le jeudi 25 mars. Tous les contribuables des quartiers 1, 2 et 3 sont invités. A cette réunion aura lieu l'élection des officiers pour l'année courante.

La retraite paroissiale

C'est dimanche qu'a commencé la retraite paroissiale. Les prédicateurs sont deux Pères Franciscains. La première semaine est consacrée aux dames et la seconde aux hommes et aux jeunes gens.

Les "Lamentations"

Comme l'année dernière, elles auront lieu le mercredi saint après-midi, à 5 h., et le vendredi saint à la même heure. Le R. P. Bernier, S.J., a accepté de diriger le chant à ces deux occasions.

Retraite fermée

La dernière retraite fermée de la saison d'hiver est commencée vendredi soir, sous la direction du R. P. Sauvé, S.J. Un bon nombre de jeunes de la campagne ont répondu à l'appel.

PETITES NOTES

M. Henri D'Eschambault annonce à ses amis que l'état de ses affaires lui permet d'ouvrir un bureau d'assurances à son compte personnel, au no 176, avenue Provencher, Saint-Boniface, et au no 306, Kennedy Bldg, Winnipeg. Il ne fait donc plus partie de la Cie J.-A. Hébert, qu'il a quittée dans les meilleurs termes d'amitié, et verra lui-même aux intérêts qui lui seront confiés. Il s'occupera aussi, comme par le passé, de la vente des billets de chemins de fer et de paquebots.

* * *

La famille Philias Dupas remercie les Dames de Sainte-Anne et leurs amis pour la sympathie qui leur a été manifestée dans leur deuil récent.

* * *

L'exposition des nouveaux modèles McLaughlin-Buick et Pontiac bat son plein dans les salons de la McLaughlin Motors Co., Portage et Maryland. M. Georges de Gagné, représentant et gérant de la Norwood Motor Sales, 202, rue Marion, se tiendra toute la semaine à la disposition de la clientèle française.

UNION CANADIENNE

L'assemblée des actionnaires

L'assemblée des actionnaires aura lieu vendredi soir, le 26 mars. Les comités se sont préparés à cette redoutable échéance et le président de chacun viendra dire ce que son comité a fait de grand, de magnanime, de sublime, durant l'année qui vient de s'écouler. Nous invitons tous les actionnaires à se rendre à l'assemblée. L'Union a besoin de leurs conseils et de leur appui.

Malgré le petit déficit financier que nous accusons, l'Union n'a pas été sans faire de la bonne besogne cette année. A nos amis de prouver qu'ils s'intéressent aux entreprises du cercle.

Bonne chance

Nous apprenons avec joie que notre président, M. Henri D'Eschambault, vient d'ouvrir un bureau d'assurance à nouveau. Nous lui souhaitons bon succès.

Aux amis du livre

Avez-vous vu le petit coin que nous avons préparé au rez-de-chaussée? Venez y lire en paix, le soir, en envoyant au plafond en caissons style de la rivière Rouge, des nuages de fumée légère.

Qui dira l'avenir?

Que nous apportera l'assemblée des actionnaires? De nouveaux directeurs? Qui alors? Nous le saurons bientôt. En attendant, quelques-uns se livrent à des pronostics bien permis, mais qui dira l'avenir?...

FEUILLETON DE LA LIBERTE No. 9

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Il faut passer. Le cabriolet s'arrête à droite, à l'auberge du "Palais-Royal". L'homme et les deux jeunes femmes sautent à terre. Il y a là des voitures qui stationnent et toute une foule de gens affairés, de soldats, de gamins courant et se faufilant entre les groupes. Tandis que Lamote dételle et se prépare à remiser sa charrette, puis à se mêler, dans l'auberge, aux autres voituriers autour du poêle, Louise de Bettignies avise un gosse, glisse quelques mots à son oreille et s'en va d'un pas ferme, au bras de sa compagne, dans la direction du poste allemand, qui est à gauche, à l'enseigne du "Canon d'Or", juste avant la pâtisserie Mameur. Mais à vingt mètres de la sentinelle, on la voit quitter le bras de la petite Le François, qui poursuit seule vers le danger, son passeport à la main. Alice, ayant obliqué à droite, va chercher un refuge dans une sorte de courette triangulaire, formée par une maison en retrait et le pignon de la suivante. Elle suit de cet abri le manège de son conducteur, affairé là-bas auprès de la jument, et lui sourit. Mais voici que le bambin de tout à l'heure vient frôler ses jupes. La main derrière le dos, il s'appuie contre elle et regarde avec un vif intérêt les gens qui passent. Dans la petite main est un papier, que des doigts fins saisissent; et la petite main reste ouverte pour qu'y tombe une piécette. L'enfant s'en va, en gambadant, gagner sa vie ailleurs. Et Marguerite Le François, qui est là-bas sous les arbres, attend qu'avec le passeport de Mlle Seynaeve, qui est un si parfait talisman, sa nouvelle amie la couturière franchisse le poste à son tour. L'admirable est que le jeu réussit à point. Le soldat allemand trouva le papier aussi valable la seconde fois que la première, et nos deux amies, rieuses, s'ébattent maintenant, comme deux oiseaux échappés, sous les ombrages. La candeur de ces croquemitaines si faciles à berner les amuse. Le passeport à cette époque ne comportait pas de photographie. Alors on se tirait facilement d'affaire avec un peu d'aplomb. C'est égal, il fait meilleur au pied de ces gros arbres que là-bas entre les maisons.

Tandis qu'elles musent et babillent, deux hommes, deux civils qui venaient de Tournai, les regardent, s'arrêtent, s'étonnent de leur joie un peu gamine, puis les abordent:

— Vos papiers?

— Mais nous les avons montrés là, dit vivement Louise de Bettignies.

— Faites voir tout de même.

Alors elle perdit la tête.

— D'abord qui êtes-vous? demanda-t-elle.

L'un des deux tira sa médaille et dit d'une voix dure:

— Autorité allemande. Si vous avez des passeports, je veux les voir.

Alice tendit le sauf-conduit. Il se tourna vers l'autre jeune fille:

Et vous?

Marguerite Le François fit semblant de le chercher dans son sac. Elle tremblait comme une feuille.

— C'est bon. Au poste toutes les deux.

Dès cette minute, comme s'ils connaissaient l'immense valeur de leur proie, dont en fait ils ne savaient rien, ils se conduisirent vis-à-vis de Louise de Bettignies comme des brutes.

On les ramène au poste; on les pousse dans le couloir étroit de l'auberge; à droite est une petite salle, où se tient un gradé; les agents en civil qui les ont arrêtées font constater qu'elles n'ont qu'un passeport pour deux.

— C'est bien, dit le policier. Je préviens Tournai. Gardez-les.

Et tandis qu'il décroche le téléphone, elles sont ramenées dans le couloir exigu, qu'elles traversent pour entrer dans la grande salle de l'auberge.

Cet estaminet du "Canon d'Or" a retrouvé, après la guerre, ses anciens maîtres, et dans la salle du poste, alors encombrée d'une table chargée de papiers et des fils embrouillés du téléphone, un enfant de douze ans en tablier noir apprend aujourd'hui ses leçons avec une application charmante. A peine lève-t-il la tête, tandis que ses parents m'expliquent que, s'ils ont abandonné la maison dont les Boches devaient faire un si cruel usage, c'est qu'ils ont fui dès les premiers jours de l'invasion, fui dans l'affolement, à cause de ce petit dont on leur disait que les barbares allaient couper le poignet.

Nous entrons avec ces braves gens dans la grande salle qui servait de corps de garde et où furent poussés les deux jeunes filles. On était allé chercher au "Palais Royal" le pauvre Lamote, qui ne s'attendait pas à pareille aventure et qui aujourd'hui reconstitue pour nous dans tous leurs détails les scènes tragiques qui allaient suivre. Cette salle donne sur la rue. Quand on est adossé aux fenêtres, le long desquelles courent des banquettes devant des tables, on a en face de soi un vaste comptoir et, à gauche, une porte vitrée donnant sur une autre pièce, plus petite, mais très claire. On fit asseoir Lamote près d'une fenêtre; Marguerite Le François fut placée entre le comptoir et la cloison de la petite salle, et l'on introduisit Louise de Bettignies dans cette autre salle.

Des soldats faisaient leur toilette. L'un d'eux, nu à mi-corps, se lavait dans un baquet à moins d'un mètre de la petite Le François. Il dressa tout à coup la tête et, montrant du doigt Louise de Bettignies à travers la porte vitrée, il cria d'une voix rauque:

— C'est une criminelle. Regardez-la. Elle était en train d'avaler le chiffon de papier de sa bague.

Alors arrivèrent le policier Rotselaer et, derrière lui, la "grenouille". Cette ignoble femme, qu'on voyait partout à Mouscron, il fallait qu'elle fût de service à Tournai ce jour-là! Elle courut droit à Marguerite Le François:

— Déshabillez-vous!

— Ici? demanda la pauvre enfant, qui regardait avec effroi tous ces hommes à leur toilette.

Quand elle eut défait son corsage, puis desserré sa jupe, elle défaillit. Ces gens plongèrent alors le verre à dents tout maculé d'un des hommes dans un broc et donnèrent à boire de l'eau sale à cette petite. La crise dura longtemps, dix minutes, peut-être plus. La "grenouille" fut sans pitié, fit tomber tous les vêtements de sa victime et, l'ayant fouillée, la laissa là pour passer dans l'autre pièce, où sa tâche fut plus dure.

Car Louise de Bettignies, qui parlait la langue de cette femme, ne mâcha pas ses mots et se défendit. Elle était la moins forte: elle dut céder. Elle ne livra point les cinq ou six pièces d'identité, toutes différentes, qu'elle portait sur elle. Mais on les lui prit avec rage, en l'injuriant. Et, mise en goût, la drôlesse qui promenait ses mains sur elle fut sans merci, n'épargna pas un centimètre de son linge, ne lui fit grâce d'aucune curiosité.

Pendant ce temps, Rotsalaer, chef de la police de Tournai et fort important personnage, cuisinait Lamote. C'était un petit homme tout noir et nerveux, avec une courte moustache et des yeux perçants. On le disait juif, et de Francfort. On disait aussi qu'il avait longtemps habité Anvers. Ce garçon, habituellement correct dans son langage et vêtu avec soin, veston bien coupé, chapeau mou, ne ressemblait aux autres Allemands que par la grossièreté de ses colères. Il comprit, dès les premiers mots de Lamote, que l'une des femmes était innocente. Il n'eut pas un instant l'idée que l'homme fût lui-même coupable, et il accepta si bien l'histoire de la couturière rencontrée en chemin qu'il ne songea même pas à faire visiter le cabriolet.

— Allons! tout ce monde-là en voiture! dit-il à la fin.

Et dans une torpedo à six places, Louise de Bettignies fut jetée au fond, un gendarme à son côté; devant elle, Lamote et Marguerite Le François; sur le siège, Rotsalaer et un chauffeur. Au départ, il se tourna vers les prisonniers et leur dit, dans son meilleur français:

— Pas un mot, vous trois. Vous êtes au secret et surveillés!

La "grenouille" suivait avec d'autres policiers dans une deuxième voiture (1).

On arriva en quelques minutes aux bureaux de la police secrète, à Tournai, près de la gare. Les Allemands avaient réquisitionné pour cet usage une belle maison, très bourgeoisement habitée aujourd'hui. En façade sur la rue est une salle à manger claire et vaste, qu'orne une imposante cheminée de bois sculpté. Les policiers ont mis là une table qui couvre presque toute la superficie de l'immense pièce. Tout autour sont des civils qui fument ou des Allemandes, jeunes et vieilles, qui tapent sur des machines. Sur la table, un désordre fou, des magazines, des cendriers tout maculés, des dossiers et les chapeaux de ces messieurs. On va interroger séparément les prisonniers, mais d'abord celle qu'ils appellent déjà "l'espionne". On éloigne les deux autres. Elle est assise près de la cheminée, toute pâle, les mains sur les genoux, et elle attend, tandis que ses bourreaux parlementent à voix basse et que les dactylographes la dévisagent sournoisement par-dessus leurs machines. Tout à coup, ses yeux rencontrent ceux de Lamote, qu'on a mis là-bas, dans un petit salon séparé de la salle à manger par un large couloir. Les portes sont restées ouvertes, Dieu merci! et cet homme, sous le regard de qui la "grenouille" vient de faire chauffer une tasse de lait et d'y verser une poudre jaune qu'elle délaie maintenant avec amour, fait comprendre à Alice, d'un geste des doigts à sa bouche, qu'elle fera bien tout à l'heure de serrer les dents.

— Vous devez être bien lasse! dit alors une voix pitoyable. Buvez cela.

Et Louise de Bettignies voit que l'Allemande lui présente en minaudant un bol de lait.

— Merci, madame. Je n'ai pas soif.

Elle insiste. Refus poli, puis refus net. Alors Rotsalaer s'en mêla:

—Allons, vous, pas d'histoires! Avalez, ou dites pourquoi.

Elle se garda bien de répondre à cet homme, qui surveillait ses dents. Elle les tint serrées; et quand ils essayèrent de lui ouvrir la bouche, elle fit d'un geste brusque rouler la tasse sur le parquet.

Le pli était bien caché: ils comprirent que celui-là, à moins de la tuer et d'ouvrir son estomac tout de suite, ils ne l'auraient pas.

Alors ils décidèrent, sans plus la questionner, de la retenir et de l'enfermer; puis, désarmés par l'innocence vraiment éclatante de l'autre jeune fille, dont l'émoi et la douleur faisaient peine à voir, ils la confièrent à son compagnon d'infortune et donnèrent à celui-ci un sauf-conduit pour qu'il rentrât au plus vite à Mouscron dans son cabriolet et ramenât la pauvre enfant à ses parents.

CHAPITRE VII

Le manteau écossais

C'est seulement le soir, vers quatre heures, que la redoutable nouvelle arriva jusqu'aux oreilles de Mme de Geyter, à Mouscron; elle et son mari, dès cette minute, pouvaient trembler. Ils ne surent, ce jour-là, que le fait brutal de l'arrestation, sans un détail. Ernest Lamote, qui ne se souciait point qu'on le vît chez eux, leur avait fait passer par un jeune garçon un avertissement laconique. Il était d'ailleurs trop affairé chez lui pour sortir. La valise et le parapluie de Louise de Bettignies, il s'agissait de les brûler et d'en disperser les cendres. Il le fit en maugréant contre les Boches, mais tout de même avec la satisfaction d'avoir été deux fois servi par le destin. Le matin, au lieu de confier tout de suite la valise à un gamin qui eût suivi les jeunes filles et qui, pris, eût trahi son "client" et mis en pièces, sans y penser, l'histoire de la couturière inconnue cueillie sur la route, il était entré, sa jument dételée, dans la salle encombrée de l'estaminet du "Palais-Royal", oublieux de sa consigne. Heureuse faute! L'autre faute bénie, le policier Rotsalaer l'avait commise en omettant d'aller fouiner sous la banquette du cabriolet. Jamais Ernest Lamote ne devait être inquiété par la suite. Y comptait-il alors? Il savait du moins que pas un mot qui pût le compromettre ne sortirait des lèvres de la prisonnière.

Dans la maison de la rue de la Station, on comprit tout de suite qu'on aurait la visite des policiers: on se mit en mesure de les recevoir sans dommage. Il s'agissait de faire disparaître tout ce qui compromettrait la prisonnière, ou les maîtres de céans, ou des tiers. Mme de Geyter imagina aussi de bouleverser la disposition des meubles, afin que la maison fût méconnaissable, et pour rendre les confrontations incohérentes. Chose incroyable, c'est seulement le lendemain, vers deux heures et demie de l'après-midi, que les policiers arrivèrent à Mouscron. Leur forte voiture courait à vive allure à travers les rues silencieuses. C'était une torpedo poussiéreuse, au fond de laquelle les passants purent voir, blottie dans un grand manteau de lainage écossais, une jeune femme d'une grande pâleur.

Au 132 de la rue de la Station, l'automobile stoppa.

M. et Mme de Geyter étaient à la cuisine avec leur bonne, occupés à préparer des conserves de carottes.

— On sonne, Flore! Allez vite ouvrir!

Flore courut, puis revint:

—Vite, madame, monsieur! Ce sont les Boches.

Les patrons de la pauvre fille s'avancèrent, lentement à la rencontre de l'ennemi. Et Flore, qui était retournée vers la porte, parut de nouveau, disant d'une voix qu'étouffait l'angoisse:

—Mademoiselle est avec! Mon Dieu! Qu'est-ce qu'on va faire?

On entre dans la maison de M. de Geyter par une porte cochère, qui donne accès à un large et haut couloir voûté, conduisant au jardin. Au milieu de ce passage, à gauche, on monte trois marches de marbre noir et l'on pénètre par une porte vitrée dans le vestibule. C'est là que les deux groupes se rencontrèrent. Mme de Geyter, son mari et leur bonne avaient pris le temps de se ressaisir, tandis que les autres descendaient de voiture, attendaient une deuxième torpédo chargée de policiers subalternes et se groupaient pour leur entrée. Flore avait même trouvé moyen de courir au buffet et de verser du cognac dans deux verres, qu'elle tendit à ses patrons. Mme de Geyter avait pu, seule, avaler ce cordial à la dérobée, la servante ne voulut pas que le second verre se perdît et n'en fit qu'une gorgée. Mais voici que, sonnant de l'éperon sur les marches de pierre, le Kreischef s'avance, suivi du petit Rotselaer en civil. Ce dernier, quoique il s'efface respectueusement devant le général, sait que, des deux, c'est lui qui, à cette place, à cette heure, est le maître. Le commandant du district apporte ici le prestige de son rang, de sa fonction; mais l'homme de métier, celui qui va manoeuvrer tous ces gens-là tambour battant, c'est Rotselaer. Et, tout de suite, il parle haut:

— Vous connaissez cette femme? dit-il brusquement.

Et il fait passer devant lui la petite Louise de Bettignies, qui a gravi à sa suite, entourée de deux argousins, ces marches familières où ses pieds légers ont si souvent couru.

Alors, à la grande surprise de Mme de Geyter et de son mari, la jeune fille, dont le visage était livide et les yeux si cernés qu'elle semblait un fantôme, prit les devants et, penchée vers eux, leur dit avec volubilité:

— N'est-ce pas, madame, que je suis une évacuée de Neuve-Eglise et que je travaille chez vous tous les jours, depuis six mois, comme couturière... N'est-ce pas, madame, que c'est vrai?

Il y avait une supplication si énergique dans son regard qui s'était animé tout à coup, mais aussi tant de douleur sur tout son visage, que vingt-quatre heures de contact avec des hommes brutaux avaient déjà décomposé, que Mme de Geyter crut qu'elle n'aurait jamais la force de renier cette malheureuse enfant. Il le fallait, cependant, pour tous et pour elle-même.

— Non, mademoiselle, ce que vous dites n'est pas vrai. Je ne vous connais pas.

Louise de Bettignies recula et passa sa main devant son visage avec épouvante.

— Et vous, monsieur? dit Rotselaer se tournant vers le mari.

— Moi, je ne connais pas cette personne.

Le général, avisant la vieille Flore, lui demanda:

— Et vous, l'avez-vous déjà vue?

— Jamais, monsieur, dit-elle avec toute la force qui lui restait.

Quelle minute tragique! Dans toute l'histoire que je conte ici, Louise de Bettignies n'a commis nulle défaillance. Et cependant, elle voulait donner à l'ennemi, ce jour-là, une indication qui aurait perdu un homme et une femme parmi les plus zélés serviteurs des Alliés. Qui devinera comment elle avait conçu sa défense, pour violer à ce point la consigne qu'elle même avait fixée? On avait pris sur elle, avec le passeport de Juliette Seynaeve et une carte d'identité à son nom de Louise de Bettignies, une autre carte avec le nom d'Alice Dubois et l'adresse de la rue de la Station. Peut-être avait-elle cru, aux premiers mots de l'interrogatoire de Tournai, qu'elle serait relâchée tout de suite si tous, à Mouscron, s'accordaient pour reconnaître en elle une couturière travaillant à la journée. Ayant risqué, dans une minute de faiblesse trop excusable, ce mensonge sommaire, elle essayait de s'y tenir et criait son jeu aux de Geyter pour qu'ils y fissent écho. Ceux-ci, longtemps stylés par elle-même, qui avait toujours dit qu'en cas de malheur la seule politique serait de s'ignorer les uns les autres, même contre l'évidence, eurent en l'entendant un mouvement d'effroi. Ils oublièrent toute pitié: il le fallait. Elle et lui et la vieille servante répondirent à son mensonge par un autre, le seul bon. Car on se perd rarement en niant, et l'on sauve tous les autres. La seule façon de ne trahir personne est de répéter toujours: je ne sais rien, je ne connais pas cete figure, je n'ai rien vu, je ne comprends pas ce que vous dites. Avec cela, on montre bien à l'ennemi qu'on le trompe et c'est de quoi l'exaspérer, mais on ne lui livre rien, ni personne, pas même soi. Louise de Bettignies disait: il faut nier.

Et savez-vous ce qu'elle fit quand elle comprit que ceux-là avaient raison contre elle? Elle céda, se donna tort au-dedans d'elle-même, mais ne le fit point paraître, car leur complicité eût alors éclaté.

— Vous mentez, dit-elle, parce que vous avez peur. C'est bien, je ne dirai plus rien.

Et, redevenue crâneuse et belle comme dans ses plus grands jours, elle se planta si droit devant les Allemands qui épiaient chacun de ses gestes, que Rotselaer, pris de fureur, la prit par les deux bras et la secoua violemment, lui criant au visage:

— Mais, menteuse, avouez donc! Avouez! Mais avouez! Ah! la menteuse!

Le kreischef mit fin à la scène, qui devenait atroce, en faisant signe au policier d'interroger M. de Geyter dans le petit salon, qui était la première pièce à gauche dans le vestibule; lui-même entra avec Mme de Geyter dans le grand salon, faisant suite au petit et donnant comme lui sur la rue. Louise de Bettignies fut consignée et gardée à vue dans le couloir. Quoique moins grossier que son acolyte, le kreischef trouva plaisant de poser un revolver sur le guéridon qui séparait son fauteuil de celui de Mme de Geyter. Celle-ci refusa de parler devant ce vilain objet. Il céda, mit l'arme dans sa poche, mais, goujat quand même, installa sa cravache sur la table. L'interrogatoire ne donna rien.

— Nous allons fusiller cette espionne, disait-il. Et vous aurez le même sort si vous ne dites pas la vérité. Avouez, c'est votre intérêt.

Quand ils virent, chacun dans son salon, qu'ils ne tireraient rien du mari ni de la femme, ils gagnèrent le vestibule et, avisant l'escalier qui en occupait tout le fond, ils firent signe que la perquisition allait commencer et qu'on visiterait d'abord les étages. En revoyant Louise de Bettignies si douloureuse, Mme de Geyter fit une prière à Rotselaer, qui était le plus près d'elle:

— Monsieur, puis-je offrir quelque chose à cette jeune fille?

— Elle vous intéresse donc? riposta-t-il sèchement.

Il n'attendit pas la réplique et fit monter tout le monde. Au haut de l'escalier, il se ravisa et dit à sa prisonnière:

— Avez-vous soif? Que voulez-vous?

— Un peu de cognac et d'eau, répondit-elle tristement.

Mme de Geyter descendit alors, mais pas seulement pour chercher à boire. Elle avait bien autre chose en tête.

Il faut savoir qu'un bon mois plus tôt, le 8 septembre, elle venait de prendre à Tournai le train pour Mouscron, quand l'ordre fut donné à tous les voyageurs de descendre pour la visite. Elle avait des raisons de croire que c'était elle qu'on visait, et comme elle portait un grand manteau de laine, beige d'un côté, écossais bleu et vert de l'autre, qui la désignerait tout de suite aux fouilleurs, elle abandonna ce manteau dans le compartiment, avec un paquet de gâteaux secs dans une poche, se mêla sur le quai à la foule et, tandis qu'on cherchait la dame au vêtement voyant, réussit à quitter la gare et à s'esquiver. Elle portait un courrier important et c'était une fameuse proie que les Allemands perdaient là; mais, depuis ce jour, elle demeurait inquiète. Les policiers avaient certainement trouvé le manteau et, sur lui, l'adresse du fournisseur à Lille. Les gâteaux aussi, elle les avait achetés chez un pâtissier qui la connaissait à Tournai et qui, peut-être, sans penser à mal, la trahirait.

Or, c'est ce vêtement sur le dos que Louise de Bettignies venait d'entrer dans sa maison. Les policiers de Tournai l'avaient jeté au départ sur les épaules de la jeune fille, et celle-ci, pour monter avec eux dans les chambres, venait de le déposer sur une banquette du vestibule. Mme de Geyter s'en empara vivement, constata que l'adresse du vendeur était toujours là, alla chercher un couteau dans la salle à manger, coupa le morceau de ganse portant la marque en lettres d'or, puis prépara un grog et le monta au premier étage.

Louise, ayant bu, lui dit:

— Madame, vous ne me connaissez pas, mais vous êtes généreuse. Cette boisson m'a fait du bien.

Elle paraissait alors affreusement triste. On avait visité la chambre de M. et de Mme de Geyter, à droite. Rien de suspect. Au fond, deux portes. Celle de droite ouvrait sur une chambre d'amis, qu'avait quelquefois occupée Léonie Vanhoutte, quelquefois aussi Louise de Bettignies. On y resta longtemps. Le mobilier de ces confortables demeures belges ne ressemble pas à celui des appartements au ripolin de nos maisons, qu'on fait, sous prétexte d'hygiène, pareilles à des hôpitaux. Là, les tapis épais, les rideaux doubles et triples, les meubles de velours ou de soie couverts de coussins, d'ouvrages de dentelles, les toilettes chargées de nappes et de voiles brodés, les lourdes et somptueuses garnitures de cheminées, les lustres, les candélabres, les tableaux sur les murs, les grands christs d'ivoire sur fond de velours cramoisi dans des cadres de Venise, la literie de plume avec d'admirables couvre-pieds, purs chefs-d'oeuvre, sur des édredons gonflés comme des ballons, tout ce luxe parfaitement confortable et solide des bonnes habitations d'autrefois règne encore, et sans dommage pour la santé: car tout cela est blanchi, épousseté, entretenu, caressé avec amour tous les jours que Dieu fait, par des mains expertes et courageuses. Mais allez donc perquisitionner dans ce monde d'objets entassés! Surtout si la maîtresse de maison, qui a prévu la perquisition, a mis exprès du désordre partout, jetant des vêtements sur le lit, vidant les armoires sur les chaises.

— Madame, je ne voudrais pas être votre mari, lui dit sévèrement le kreischef.

Et elle jubile. Les gens qui fouillent, il faut les dégoûter en faisant du fouillis avant eux. Ils sortirent de cette petite chambre dégoûtés.

Une autre porte, également au fond, ouvrait sur la chambre de Flore. Et, dans cette chambre, était un escalier pour atteindre au grenier. Rotselaer monta là-haut avec la servante, se fit allumer une bougie, défit consciencieusement des rouleaux de papier peint qui traînaient dans un coin et descendit en grognant.

Cependant, Mme de Geyter était devenue pâle comme une morte. Ils avaient, elle et son mari, passé une partie de la nuit à détruire des quantités de lettres, de papiers, de documents de toutes sortes. Et elle se souvenait avec terreur, au moment où les Allemands allaient y pénétrer, que la chambre de Louise de Bettignies était encore pleine des effets de la jeune fille, même de sa correspondance, et peut-être de pièces secrètes. Ils avaient pensé à tout cette nuit, sauf à cela, qui était le plus grave. Elle sentit que ses genoux lui manquaient et crut qu'elle allait défaillir.

En revenant des pièces du fond de l'escalier, on trouvait deux portes à droite. La première était celle de cette chambre, où chaque objet trahirait la pauvre captive et ses hôtes. Mme de Geyter, rassemblant toutes ses forces, mit la main sur la poignée de la serrure et dit au krieschef:

— Entrez-vous ici, maintenant?

Rotselaer, que sa visite au grenier avait glacé, intervint:

— Non, dit-il, nous perdons notre temps avec cette menteuse. Elle a menti dans la première chambre, menti dans la seconde. Pour l'entendre mentir aussi dans les autres, autant nous en aller tout de suite. Descendons.

Et comme sa victime n'obtempérait pas assez vite, il la poussa vers l'escalier.

— Eh bien, qu'attendez-vous pour obéir? lui cria-t-il.

Pendant que ces scènes se déroulaient dans le corps principal de la maison, M. de Geyter vivait un peu plus loin d'horribles minutes. Deux hommes avaient reçu mission de le garder dans la cuisine. Il s'était mis d'abord à gratter des carottes. Cette occupation paraissait le rendre sympatique à ses gardiens. Il s'arrêta cependant, s'allongea sur sa chaise et fit mine de s'assoupir. En réalité, il écoutait avec anxiété les allées et venues de trois ou quatre individus au-dessus de sa tête dans son laboratoire. A la fin, n'y tenant plus, il décida d'y aller voir. L'un de ses gardiens, à son exemple, s'était assis, puis assoupi; il dormait maintenant la bouche ouverte; l'autre avait entrebâillé la porte du jardin et regardait au dehors. M. de Geyter se leva et fit à pas feutrés quelques allées et venues. Le soldat se retourna, parut hésiter, puis, portant les mains à son ventre, fit comprendre d'une grimace qu'il serait bien aise qu'on lui indiquât un lieu d'apaisement.

— Par ici, mon ami, lui dit avec la plus généreuse obligeance le maître du logis.

(A suivre)

(1) Les souvenirs de Mlle Le François et ceux de M. Lamote ne concordent pas entièrement; il y a donc deux versions, avec des différences assez sensibles, de cette scène de l'arrestation. J'ai donné l'une, qui me paraît probable. J'indiquerai l'autre dans une édition ultérieure, si je le crois alors utile à la sincérité, que je veux absolue, de ce récit.

PETITES ANNONCES

Taux: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Belle grande chambre meublée, avec poêle électrique et [illegible]. Prix modéré. Tél. N 2846, [illegible], Saint-Boniface, près [illegible].

[illegible] 42

ON DEMANDE un homme et une femme [illegible] pour travail sur ferme. L'homme devra travailler sur la ferme et la femme se charger de la pension de trois ou quatre hommes en temps [illegible]. S'adresser à L.-A. Tougas, Saint-Adolphe, Man. 42

ON DEMANDE — Boucher d'expérience, parlant l'anglais et le français. S'adresser Casier 15, la "Liberté". 42

A LOUER — Logis de 3 chambres et chambre de bain privée; moderne; chauffé, éclairé, installation pour poêle électrique. S'adresser à [illegible], rue Langevin, Saint-Boniface. 43p

ON DEMANDE — Bonne servante générale parlant les deux langues. S'adresser à Mme [illegible], [illegible], ave. Provencher. Tél. N [illegible].

A VENDRE — Sirop et sucre d'érable garantis purs, de première qualité, au prix de $2.00 le gallon avec canistre, et [illegible] sous la livre f.o.b. Faits par [illegible] Boucher, Roxton Falls, Comté de Shefford, P. Q., propriétaire d'une des plus belles sucreries de la province. Prière de faire les commandes immédiatement, payable C.O.D. 44p

SUITE de deux chambres, tout près de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à [illegible], avenue William.

A LOUER — Suite moderne, 3 chambres, poêle électrique, balcon privé. S'adresser à [illegible], rue [illegible], Bloc Gauthier, Saint-Boniface. x

HOTEL faisant de bonnes affaires à échanger pour ferme dans centre canadien près d'un village. S'adresser à Boîte 12, la "Liberté". 43p

UN CHEVROLET touring à échanger pour camion. S'adresser à Boîte 14, la "Liberté". 42p

STENOGRAPHIE — Prenez un cours de sténographie, système par excellence [illegible]

[illegible]

MAISONS A VENDRE à Saint-Boniface et Winnipeg. De 4 à 8 chambres. Prix modérés. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6365.

SUITE de 2 chambres, poêle électrique, grand balcon sur le devant, près de l'église du Sacré-Coeur; usage du téléphone. S'adresser à 558, ave. Bannatyne, Winnipeg. x

AU SACRE-COEUR

Dimanche soir avait lieu à la salle du Sacré-Coeur le grand concert symphonique sous la direction de M. R. Wegbecher, ancien élève de la Scola Cantorum, Paris. L'orchestre de vingt musiciens a charmé l'auditoire tant par le choix des oeuvres au programme que par la science artistique avec laquelle chaque membre a rempli son rôle.

Sans vouloir faire l'analyse de l'ensemble, il est juste de dire que M. Wegbecher possède à un haut point la science et les qualités d'un directeur d'orchestre. Chacun des artistes se comprenant bien, les amateurs de musique classique ont eu chez nous la bonne fortune d'une soirée d'art de tout premier ordre.

Entre autres oeuvres du genre, il nous a extrêmement plu d'applaudir la composition de M. R. Wegbecher, "Le soir", extrait de la suite d'orchestre "Dans les bois".

Mlle Hazel Carson, violoncelliste et M. A. Zimmerman, soliste violon, ont révélé une maîtrise que chacun a apprécié.

Mme L.-S. Ghezzi, ex-soprano dramatique de l'Opéra de Milan, a provoqué de longs rappels à chacun de ses chants. Trois extraits d'opéras furent rendus par Mme Ghezzi qui conserva la couleur locale dans chacune des interprétations; ceci ajouté à sa voix digne des grandes oeuvres de Puccini et de Giordano, créa une heureuse diversion dans le programme de la soirée. Accompagnait au piano, Mme Beaudry, avec le talent que nous lui connaissons.

Si nous disons souvent que le Sacré-Coeur n'a rien à envier d'ailleurs, il serait franc de dire que plusieurs auraient envié les heures heureuses vécues à notre salle ce soir-là. Si l'assistance n'était pas très nombreuse, par ailleurs ceux présents ont manifesté leur grande joie d'entendre du beau et du bon.

Le concert était au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

La direction et la paroisse du Sacré-Coeur remercient le professeur et directeur, M. Wegbecher, et chacun des artistes au programme pour le plaisir qu'ils nous ont causé et les félicitons du succès remporté.

• • •

N'oublions pas que c'est le mercredi 24 mars qu'aura lieu la grande "partie de pommes" organisée par M. H. Germain. Tous les membres du Cercle Saint-Jean-Baptiste sont bienvenus à la salle vers 8 h. 30.

• • •

Répétition de la messe de Pâques après la grand'messe, dimanche prochain, à 12 h. 15. Répétition avec orchestre à 3 h. Prière aux membres de la chorale d'y être à temps.

KILDONAN EST

La partie de cartes organisée par Mme C.-E. Landry, ave. Martin, au profit de l'église, fut un brillant succès. Le whist comprenait 35 tables, sous la direction de M. J.-R. Paquin. Un prix par table fut donné. Le 500 était conduit par M. Derrington, qui sut mener sa salle à un très bon résultat. Six prix furent distribués aux vainqueurs.

Avant le goûter, un joli programme musical fut rendu, organisé par M. J.-R. Paquin. M. J. Bouchard rendit trois chants, accompagné au piano par Mlle Thérèse Bouchard. Mlle Chabot exécuta deux morceaux de violon, accompagnée par Mlle Tarentini au piano. Mlle Colette Landry s'attira de nombreux rappels au piano. Mlles Martin et Fraser rendirent quelques "Irish jiggs".

Les recettes de cette soirée furent de $576.00.

Remerciements à Mme Landry pour son travail, avec nos chaleureuses félicitations pour le succès remporté.

WINNIPEG

Fête de la L. I. C. O.

Le 7 avril, à 7 h. 30 du soir, réunion intime des membres de la Ligue à la Maison Saint-André, 629, ave McDermot, Winnipeg. Salut donné par le R. P. Vézina, O.M.I.

Le 8 avril, à 9 h. du matin, à l'église du Sacré-Coeur, Winnipeg, messe chantée, célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G.; sermon donné par le R. P. Bourque, S.J.; communion générale autant que possible. Les institutrices feront les frais du chant. Messe du second ton. A l'offertoire, chant de la Ligue la Sainte Vierge, sur l'air "O Marie, ô mère chérie". Offrande de fleurs à la Sainte Vierge. Consécration à Marie. "Magnificat".

Grand banquet, présidé par Mgr Cherrier, et les messieurs prêtres qui pourront nous procurer le bonheur de leur présence. Présentation d'adresses. Chant: "Les coeurs en haut!", "O Canada!"

Les messieurs prêtres sont cordialement invités à la fête du 8. Nos amis et bienfaiteurs laïques seront les bienvenus à la cérémonie religieuse. Invitation toute particulière et bien pressante aux communautés religieuses dont le concours bienveillant nous est toujours si maternel et dévoué.

Les membres de la Ligue qui prendront part à la fête sont priés d'avertir Mlle Lamarre, secrétaire, 629, ave. McDermot, Winnipeg. Prix du banquet: $1.00.

PETITES NOTES

W.-R. Allan, grand financier de Winnipeg, ancien président de la Banque Union, est mort jeudi soir, à l'âge de 62 ans, des suites d'une pneumonie.

• • •

Une branche manitobaine de la Légion Canadienne a été organisée à Winnipeg. Le colonel Ralph-E. Webb, maire de la ville, a été élu à l'unanimité président de la nouvelle organisation. Au nombre des chapelains honoraires se trouve le R. P. Labonté, O.M.I., de Kenora, Ont.

• • •

George Johnston, 17 ans, de la maison Gaults Ltd, a été écrasé à mort dans un accident. Ayant sauté d'un ascenseur à marchandises en mouvement, il s'est trouvé le corps pris entre le plafond de l'ascenseur et celui d'un étage.

• • •

Une femme du nom d'Annie Cardno, 50 ans, a été tuée chez elle, dans le nord de la ville, dans des circonstances particulièrement cruelles. Dan Proskiw, qui vivait avec elle, a été arrêté.

• • •

L'apparition du printemps ramène les vols d'autos. Quatorze sont disparus depuis quelques jours et on en a retrouvé onze. Les voleurs étaient pour la plupart des enfants qui ont été remis aux autorités de la cour juvénile.

• • •

L'audition préliminaire de l'affaire Hearst, qui dure depuis le mois de décembre, a déjà coûté $6,000 à la province.

WINNIPEG DOIT FAIRE SA PART

L'hon. Charles Dunning, le nouveau ministre des chemins de fer et canaux à Ottawa, a été l'hôte d'honneur d'un banquet qui lui a été offert jeudi soir au Fort Garry par le club des Jeunes Libéraux. Environ 500 professionnels et hommes d'affaires de tous les partis politiques étaient présents et une atmosphère très cordiale se faisait sentir. Il est évident que la population de Winnipeg est pleine de sympathie pour le nouveau ministre.

Tout en déclarant qu'il ferait sa part dans l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson, M. Dunning a laissé entendre très clairement que Winnipeg, comme la plus grande ville intéressée dans cette route de Liverpool par le Nord, doit faire sa part en procurant le trafic des marchandises.

M. Dunning a parlé de la dépression qui a suivi le grand "boom" et a exprimé l'espoir que les leçons d'alors ne seraient pas perdues, maintenant que le pays reprend le dessus, qu'on ne se lancerait plus dans la spéculation. Il a déclaré que la population de l'Est n'a jamais été injuste intentionnellement pour la population de l'Ouest, bien qu'il y ait eu manque d'entente et de compréhension. En tout cas, nous ne devons pas songer à une revanche. Même si nous avions été traités injustement dans le passé, il n'est jamais vrai que deux torts rétablissent la justice. "Je ne crois pas, a dit le ministre, qu'il soit possible d'édifier une nation unie en rendant injustice pour injustice. Par ce moyen, les gens sont divisés et non unis."

Le corps humain au printemps

Ceux qui désirent conserver et fortifier leur santé et jouir ainsi pleinement de la vie devraient prendre le soin de purifier et de renouveler leur sang à l'approche du printemps. C'est seulement de cette manière que l'on peut obtenir sa part des forces vitales qu'une nature aimable répand à profusion à cette époque de l'année. Non seulement le sang impur et paresseux est un faible conducteur de l'énergie vitale, mais aussi les germes de maladies, les éléments nuisibles, dans un tel sang, sont animés à l'époque du printemps et deviennent la cause de troubles chroniques, durcissant les artères et avançant la vieillesse.

Cette purification du sang peut seulement être accomplie d'une façon unique, c'est en fortifiant les organes producteurs du sang, en aidant ainsi les organes d'excrétion et en nettoyant de cette façon le système entier. Ceci étant fait, une nature obligeante fera le reste et le corps sera bientôt rempli d'une sensation de légèreté, d'activité et d'énergie.

Nous ne connaissons pas de meilleur medium pour apporter ce résultat que l'ancienne et éprouvée préparation nommée le Novoro du Dr Pierre. Cette médecine végétale agit d'une façon douce et modérée sur l'organisme entier, elle débarrasse des impuretés, fortifie et régularise les organes d'excrétion, active la digestion et régénère le système nerveux. Une semaine de traitement de ce tonique végétal fortifie la santé de ceux qui sont souffrants et les conduit sur le chemin de la guérison. Ces mots devraient suffire aux personnes de bon sens et aux gens prévoyants. Cependant, le Novoro du Dr Pierre ne peut être acheté chez le pharmacien car il est fourni par des agents spéciaux ou bien directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.